

# Bilan économique 2021

## Le taux de chômage normand atteint fin 2021 son plus bas niveau depuis plus de 40 ans

Insee Conjoncture Normandie

n° 32

Juin 2022



# Avant-propos

Comme chaque année, plusieurs services exerçant des missions de statistiques publiques se sont associés pour produire le bilan économique de l'année 2021 en Normandie.

Piloté par l'Insee, ce bilan a été réalisé en partenariat avec :

- le Service régional de l'information statistique et économique (Srise) de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) ;
- Le Service Observation Études Statistiques Évaluation de la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail, et des solidarités (Dreets) ;
- la Direction des affaires régionales de la Banque de France.

Qu'ils en soient tous ici vivement remerciés.

Harmonisé entre toutes les régions, ce document retrace l'année économique de la Normandie. Il est composé de chapitres thématiques, volontairement courts, ainsi que de synthèses départementales, régionale, et nationale. Ce bilan traite habituellement de l'année écoulée. Cependant, une ouverture sur le début de l'année 2022 sera proposée dans la synthèse régionale, en lien avec le contexte actuel de la guerre en Ukraine et ses conséquences.

Le Directeur régional  
de l'Insee Normandie  
**Philippe Scherrer**

# Sommaire

<b>Synthèse régionale</b>	<b>2</b>
Le taux de chômage normand atteint fin 2021 son plus bas niveau depuis plus de 40 ans	
<b>Contexte national</b>	<b>4</b>
En 2021, l'économie mondiale a rebondi après sa chute en 2020, l'amélioration de la situation sanitaire s'étant accompagnée d'un allègement des restrictions	
<b>Emploi salarié</b>	<b>8</b>
L'emploi salarié normand retrouve en 2021 son niveau d'avant-crise sanitaire	
<b>Chômage et politiques de l'emploi</b>	<b>10</b>
En 2021, le taux de chômage est au plus bas depuis près de quarante ans	
<b>Démographie d'entreprises</b>	<b>12</b>
Dans un contexte de reprise économique, un nouveau record pour la création d'entreprises en 2021	
<b>Agriculture</b>	<b>14</b>
Les résultats de l'agriculture normande s'améliorent par le biais des augmentations de prix	
<b>Construction</b>	<b>16</b>
Un rebond dans la construction et la commercialisation de logements neufs	
<b>Transports</b>	<b>18</b>
Les activités de transport redémarrent en 2021 sans revenir à leur niveau d'avant-crise sanitaire	
<b>Tourisme</b>	<b>20</b>
La fréquentation touristique reste en dessous de son niveau d'avant-crise en 2021	
<b>Commerce extérieur</b>	<b>22</b>
Rebond historique des échanges commerciaux en 2021 en Normandie	
<b>Synthèse départementale - Calvados</b>	<b>24</b>
Le taux de chômage à son plus bas niveau historique	
<b>Synthèse départementale - Eure</b>	<b>28</b>
Le tertiaire marchand et la construction moteurs du dynamisme économique et l'industrie résiste	
<b>Synthèse départementale - Manche</b>	<b>32</b>
Une situation proche du plein emploi fin 2021 avec un taux de chômage de 5 %	
<b>Synthèse départementale - Orne</b>	<b>36</b>
Le dynamisme du secteur tertiaire marchand et de la construction porte la croissance de l'emploi	
<b>Synthèse départementale - Seine-Maritime</b>	<b>40</b>
L'activité économique redémarre malgré une industrie en berne	
<b>Définitions</b>	<b>44</b>

# Le taux de chômage normand atteint fin 2021 son plus bas niveau depuis plus de 40 ans

L'année 2021 est celle de la reprise économique en dépit de la mise en place de confinements locaux et d'un troisième confinement national au second trimestre. De nombreux indicateurs sur l'activité économique sont favorablement orientés. La croissance française a été plus forte qu'en Allemagne, en Italie ou en Espagne. L'emploi salarié, au plan national, a vivement progressé en 2021 et est nettement repassé fin 2021 au-dessus du niveau de la fin 2019. Le taux de chômage, quasiment stable pendant les trois premiers trimestres de 2021, à environ 8 % de la population active, a chuté à 7,4 % au quatrième trimestre. Ce rebond économique a été favorable à l'insertion professionnelle des jeunes dont le taux d'emploi a atteint un point haut depuis 1991, notamment sous l'effet des contrats en alternance.

Dans ce contexte, 25 500 emplois salariés ont été créés dans la région en 2021. Même si la Normandie se classe parmi les régions les moins dynamiques (14<sup>e</sup>) de ce point de vue, la reprise de l'emploi salarié amorcée au second semestre 2020 se poursuit et dépasse même le niveau de fin 2019. En 2021, on dénombre 1 185 000 salariés dans la région.

Ce rebond est principalement observé dans le secteur tertiaire marchand et la construction. Il est également porté par l'intérim dont les évolutions sont très liées à la conjoncture. L'industrie normande peine encore à retrouver son niveau d'avant-crise mais, globalement, l'emploi salarié y est en croissance modérée.

Ce dynamisme de l'emploi dans quasiment tous les secteurs de l'économie s'est accompagné d'une forte baisse du taux de chômage qui atteint en fin d'année 2021 son plus bas niveau depuis près de quarante ans (7 %).

Depuis fin 2020, la décline du chômage est plus forte en Normandie qu'en France métropolitaine.

La hausse des offres d'emploi conjuguée à la baisse des demandes génère des tensions sur le marché du travail dès le second semestre 2021 dans les métiers des secteurs du bâtiment, de l'industrie, du transport de marchandises et aussi du secteur sanitaire et social.

Toutes catégories confondues, le nombre de demandeurs d'emploi recule de près de 20 000 personnes à la fin 2021 par rapport

à fin 2020 et les premiers bénéficiaires de cette embellie sont les moins de 25 ans. Dans cette tranche d'âge, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi n'a jamais été aussi bas depuis 1982. Les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans et les personnes inscrites de longue durée profitent également de cette tendance très favorable. Il demeure néanmoins que ces derniers représentent encore un demandeur d'emploi sur deux dans la région.

Le développement de l'apprentissage, des embauches en contrats aidés et de l'accompagnement vers l'emploi sont aussi à mettre en lien avec ces résultats dans un contexte de reprise économique forte suite à la crise sanitaire. Le recours au dispositif d'indemnisation de l'activité partielle a été massif au premier semestre 2021, notamment dans le secteur de l'hébergement. Ce dispositif a été nettement moins sollicité après la levée des restrictions sanitaires.

Dans ce mouvement de reprise post crise sanitaire, les entrepreneurs de Normandie ont créé 36 500 entreprises en 2021, soit 5 000 de plus qu'en 2020.

Le nombre de nouvelles micro-entreprises et aussi de sociétés connaît une croissance vigoureuse. Ce dynamisme entrepreneurial perdure et s'installe partout et en particulier dans les départements de l'Orne et du Calvados. L'industrie et les services aux particuliers sont les deux secteurs qui accueillent le plus de « jeunes pousses » en proportion. En lien avec ce contexte conjoncturel favorable et les mesures de soutien qui ont permis de « résister à la crise », les entreprises défaillantes sont moins nombreuses. Là aussi, il s'agit d'un mouvement de fond observé depuis plusieurs années.

Presque tous les secteurs de l'économie régionale profitent de la reprise, à l'exception de l'activité touristique qui continue à subir les effets de la crise sanitaire.

Les résultats de l'agriculture normande sont en progression sous l'effet d'une hausse des prix tant pour les produits végétaux que pour le lait ou la viande bovine.

Pour le secteur de la construction, cette année plus de 15 000 logements ont été mis en chantier. Cette reprise pourrait se poursuivre car les autorisations de construire s'inscrivent dans cette tendance à la hausse.

Ce climat favorable et des taux d'intérêt encore relativement bas en 2021 favorisent la commercialisation des logements neufs qui est en très forte progression. Une poussée est aussi observée sur les prix de vente, notamment pour les maisons individuelles.

Dans le transport, les trafics maritimes de marchandises augmentent dans les principaux ports normands, qu'il s'agisse du trafic de conteneurs ou de pétrole brut. Le trafic transmanche profite d'une réorientation vers le port de Cherbourg du trafic routier entre l'Irlande et l'Union européenne. Le transport aérien de passagers est également en hausse dans les aéroports de Normandie, même si cette croissance ne permet pas de retrouver le niveau d'avant-crise.

Après le choc de 2020, les immatriculations de véhicules reprennent assez faiblement.

Les effets de la crise sanitaire ont continué à affecter l'activité touristique notamment au premier semestre 2021. La fréquentation touristique dans les hôtels et campings reste en dessous de son niveau d'avant-crise en 2021 même si la levée progressive des restrictions sanitaires a permis un retour des touristes à partir du mois de juillet 2021.

Les exportations au départ de la Normandie ont progressé de 20 % cette année, les importations sont en hausse de plus d'un tiers. Ce dynamisme des échanges commerciaux profite à tous les secteurs économiques. Le « déficit commercial » s'établit à plus de 6 milliards d'euros, il est plus soutenu qu'en 2020, en raison de l'évolution brutale des imports.

Les indicateurs les plus récents montrent que début 2022, l'activité économique dépasse nettement son niveau du début de l'année 2021 encore marqué par la crise sanitaire. En mars 2022, la progression de l'activité économique par rapport à mars 2021 est forte dans le tertiaire marchand en Normandie comme au niveau national (respectivement + 12 % et + 14 %).

Elle est nettement plus modérée dans les autres secteurs (+ 2 % dans la construction et le tertiaire non marchand) et notamment dans l'industrie (+ 1 % dans la région et + 2 % au niveau national).

Cependant, la crise géopolitique qui s'est déclarée fin février avec la guerre en Ukraine impacte à nouveau l'économie nationale. Les

difficultés d'approvisionnement en matières premières et en énergie se traduisent par une hausse des prix à la production et, en partie, à la consommation. La consommation des ménages, mesurée au niveau national, s'en ressent et recule au 1er trimestre 2022.

Le recours à l'activité partielle a nettement chuté depuis juillet 2021. En mars 2022, le nombre de salariés en activité partielle continue de baisser (moins de 3 000 en Normandie).

On observe également un mouvement de baisse continue parmi les demandeurs

d'emploi de catégorie A au premier trimestre 2022, dans des proportions semblables dans tous les départements de la région. Les résultats d'avril 2022 affichent néanmoins une légère progression en Normandie (+ 0,9 % par rapport au mois précédent) comme dans l'ensemble de la France métropolitaine (+ 0,5 %).

Les créations d'entreprises étaient en forte croissance jusqu'en mars (+ 25 % par rapport au mois précédent en Normandie), mais le nombre de créations d'entreprises baisse significativement en avril 2022 en Normandie (- 11 %) comme au niveau national (- 14 %). Ce recul concerne tous

les départements normands (de - 6 % dans l'Orne et la Manche à - 21 % dans le Calvados). Le nombre d'entreprises normandes en difficulté connaît une certaine recrudescence au début de l'année conformément à ce qui est observé au plan national.

En ce début d'année 2022, l'activité touristique ne subit plus les effets des confinements connus en 2021 ; le nombre de nuitées dans les hôtels normands est le double de celui observé en mars 2021.

**Auteur :**  
Christian Camesella (Insee Normandie)

## ► Le point de vue sur l'année 2021 et les perspectives 2022 des entreprises et établissements normands interrogés par la Banque de France

### Un fort rebond de l'économie normande en 2021 mais des perspectives pour 2022 revues à la baisse, en lien avec les tensions internationales et les problèmes d'approvisionnement et de hausse du prix des matières premières

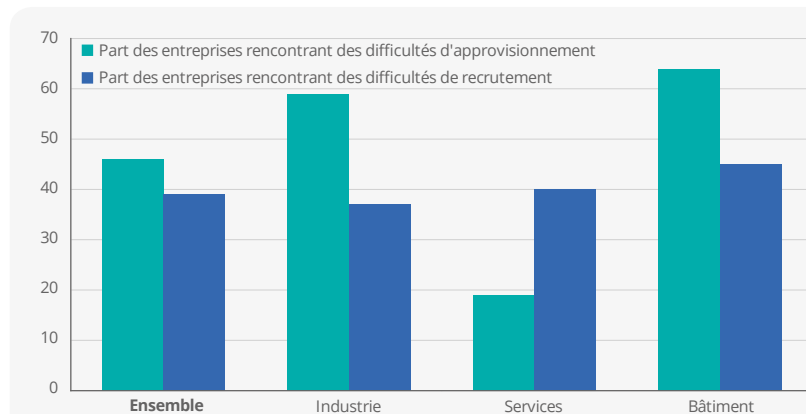
En 2020, la crise sanitaire avait interrompu un processus de croissance continue depuis 2017. Au recul « brutal » de 2020, a succédé une forte reprise de l'économie normande en 2021, selon l'enquête annuelle menée par la Banque de France ► **sources**. La reprise en 2021 a même dépassé les prévisions formulées par les chefs d'entreprise normands fin 2020. Elle a concerné tous les secteurs avec notamment une progression de l'activité de 13 % dans l'industrie et la construction et de 9 % dans les services marchands. Ce rebond a été favorable à l'emploi qui s'est aussi mieux comporté que ne l'avaient anticipé les chefs d'entreprise normands. En effet, les effectifs se maintiennent dans l'industrie et sont en légère progression (+ 1 %) dans le BTP ainsi que dans les services marchands. L'effort d'investissement des entreprises normandes, en forte augmentation de 2016 à 2019, s'était contracté de plus de 12 % en 2020. En 2021, il progresse dans l'industrie (+ 8 %) et dans le bâtiment (+ 4 %), mais recule dans les travaux publics (- 13 %). La baisse modérée dans l'ensemble des services marchands (- 5 %) recouvre des évolutions différentes selon les secteurs, notamment un ralentissement pour l'entreposage (- 10 %) et un effort significatif dans le transport de marchandises (+ 24 %).

En janvier 2022, les chefs d'entreprise normands interrogés (**sources**), dans leur très grande majorité, étaient confiants, les graves inquiétudes de 2020 étant dissipées et les perspectives de croissance pour 2022 globalement bien orientées. Ils prévoyaient alors une hausse des effectifs dans presque tous les secteurs d'activités : de + 5,5 % dans l'industrie, de + 3,6 % dans les services marchands et de + 3,2 % dans le bâtiment. La seule exception concernait les travaux publics (- 1,2 %), où les carnets de commandes étaient jugés insuffisamment fournis. L'investissement devait aussi s'intensifier, surtout dans l'industrie et les services marchands, mais pas dans la construction où un repli était possible. Les retards d'approvisionnement, les difficultés de recrutement et la hausse des matières premières étaient alors les principales difficultés identifiées par les chefs d'entreprise. À partir de février, la guerre en Ukraine puis les mesures de confinement en Chine sont venues les renforcer.

En avril 2022, selon les chefs d'entreprises normands, la croissance de l'activité s'est globalement poursuivie au cours des quatre premiers mois de l'année mais de façon plus modérée qu'initialement envisagé. Les carnets de commande sont à cette date jugés suffisamment remplis dans l'ensemble mais les difficultés importantes

d'approvisionnement (dans le bâtiment, l'automobile, la fabrication d'équipements, etc.) ou de recrutements (en particulier dans les métiers de l'hébergement ou des transports) pèsent sur le potentiel de développement de l'activité ► **figure**. L'industrie et le bâtiment seraient ainsi les plus touchés par ces problèmes d'approvisionnement et de hausse du prix des matières premières (pour environ 60 % des entreprises interrogées). En lien avec ces difficultés, les chefs d'entreprises déclarent augmenter de plus en plus fréquemment leurs prix de vente. Le secteur des services, notamment l'hébergement, bénéficierait quant à lui de la normalisation de la situation sanitaire et du retour de la clientèle étrangère. Les difficultés de recrutement n'évoluent guère depuis décembre 2021 et concernent toujours près de 40 % des entreprises.

#### ► Difficultés d'approvisionnement et recrutement (avril 2022)



Source : enquête mensuelle de la Banque de France.

#### ► Sources

- Enquête annuelle de la Banque de France (Les entreprises en Normandie : Bilan 2020 et Perspectives 2021) reposant sur les réponses fournies par près de 1 500 chefs d'entreprises et établissements de l'industrie, de la construction et des services marchands. Elle porte sur les résultats de l'exercice écoulé et les perspectives de l'année en cours.
- Enquête mensuelle de la Banque de France réalisée auprès d'environ 500 entreprises et établissements de la région Normandie sur l'évolution de la conjoncture économique dans les secteurs de l'industrie, des services marchands, du bâtiment et des travaux publics : <https://www.banque-france.fr/statistiques/tendances-regionales/tendances-regionales-normandie>.

#### ► Définition

**Effort (ou taux) d'investissement :** part du montant des investissements de l'entreprise, appelé formation brute de capital fixe (FBCF), dans la valeur ajoutée de l'entreprise.

# En 2021, l'économie mondiale a rebondi après sa chute en 2020, l'amélioration de la situation sanitaire s'étant accompagnée d'un allègement des restrictions

En 2021, l'épidémie de Covid-19 est restée l'un des principaux déterminants de l'activité économique. L'apparition de variants a rythmé la propagation de nouvelles vagues, et, en conséquence, la poursuite des mesures de restrictions sanitaires. Celles-ci se sont cependant allégées, à mesure que les États apprenaient à limiter la propagation du virus – notamment par une campagne de vaccination à grande échelle – et que les ménages et les entreprises entraient dans le paradigme du « vivre avec ». Après la fermeture partielle des économies en 2020, qui avait fait plonger le PIB mondial à – 3,1 % par rapport à son niveau de 2019, leur réouverture progressive en 2021 a engendré un rebond en partie mécanique, à 6,1 %<sup>1</sup>. Ce rattrapage a néanmoins été hétérogène selon les pays ► **figure 1**. Ainsi le rebond de l'activité en zone euro, certes vif (+ 5,2 %), l'a toutefois été moins qu'aux États-Unis (+5,7 %) ou que pour les économies émergentes (+ 6,8 %), malgré un recul de l'activité en zone euro plus important en 2020. L'économie du Royaume-Uni a davantage rebondi (+ 7,4 %, après une chute en 2020 parmi les plus fortes des pays européens) malgré l'incertitude liée au *Brexit*, finalement mis en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier. Enfin, l'activité en Chine a renoué avec une croissance vigoureuse (+ 8,6 %, après un ralentissement certes marqué de l'activité en 2020), même un peu supérieure à sa moyenne des années 2010 par effet de contrecoup. Ces évolutions hétérogènes selon les pays en 2021 sont notamment liées au rythme de diffusion du virus et aux stratégies sanitaires nationales (zéro-covid, confinements, vaccination...), mais aussi aux spécialisations sectorielles (les branches des matériels et des services de transport, de l'hébergement-restauration ou encore des loisirs,

sport et culture – et le tourisme en général – restant à des niveaux d'activité dégradés).

### En France, l'activité a davantage rebondi en 2021 que dans la moyenne de la zone euro

Après une chute de 7,9 % en 2020, l'activité économique française s'est nettement redressée en 2021, à +6,8 %<sup>2</sup>. La croissance y a donc été à la fois plus forte qu'en Allemagne (+ 2,9 %), où le choc de 2020 a été presque deux fois moindre, et qu'en Italie (+ 6,6 %) et en Espagne (+ 5,1 %), pourtant davantage affectées en 2020. En moyenne en 2021, le PIB français se situait 1,7 % en deçà de son niveau de 2019, un rattrapage assez vif par rapport à ses principaux voisins européens.

En miroir de la chute d'activité enregistrée en France en 2020, tous les principaux postes de la demande (hors stocks) participent à son rebond en 2021 ► **figure 2**. La plus forte contribution est celle de la consommation des ménages, de 2,7 points : les opportunités de consommer des ménages, bridées par les mesures de restrictions, se sont rétablies avec la réouverture progressive des magasins, des restaurants et cafés ou encore des activités culturelles et sportives. La contribution de l'investissement total a été du même ordre, portée par les entreprises (1,5 point) – en lien avec la reprise de l'activité, notamment après les fermetures de chantiers en 2020 et du fait d'un investissement en services très dynamique – et par les ménages (0,9 point) – avec un marché immobilier dynamique. La consommation des administrations publiques a contribué au rebond de l'activité à hauteur de 1,7 point, portée par les campagnes de tests

et de vaccination. La contribution des échanges extérieurs a été faiblement positive, de 0,1 point : les exportations, plus affectées en 2020 que les importations, ont aussi plus fortement rebondi. Les importations comme les exportations sont cependant restées à un niveau nettement inférieur à celui d'avant la crise sanitaire. En particulier, les exports et imports de tourisme se sont situés en 2021 à environ 40 % sous leur niveau de 2019.

### Cet effet de miroir entre les évolutions de l'activité en 2020 et en 2021 a aussi été sectoriel, recouvrant toutefois des rattrapages hétérogènes selon les branches

En 2021, la valeur ajoutée totale a dans l'ensemble davantage rebondi que la consommation des ménages, après une baisse également plus marquée en 2020 ► **figure 3**. Les disparités selon les branches apparues en 2020 ont néanmoins persisté en 2021. Dans l'industrie, la fabrication de matériels de transport a faiblement rebondi en 2021, pénalisée à la fois par les difficultés d'approvisionnement (s'agissant de l'industrie automobile), et par l'état dégradé du tourisme mondial (s'agissant de l'aéronautique). Les services les plus affectés par les mesures de restriction – hébergement-restauration, transports, services aux ménages (sport, culture, loisirs) – ont poursuivi leur trajectoire de reprise, malgré un début d'année 2021 marqué à nouveau par l'épidémie. L'hétérogénéité ne s'est cependant pas résorbée, entre ces branches dont l'activité ou la consommation est restée en moyenne sous son niveau de 2019 et celles qui, ayant moins souffert de la crise sanitaire, s'en sont rapprochées ou l'ont dépassé (information-communication, services financiers...).

<sup>1</sup> World Economic Outlook, FMI (Avril 2022).

<sup>2</sup> Estimation prenant en compte la correction des variations saisonnières et les effets des jours ouvrables.

Ce constat est aussi vrai à un niveau plus agrégé : en 2021, la valeur ajoutée est restée à un niveau par rapport à 2019 relativement plus dégradé dans l'industrie que dans les services, et inversement pour la consommation des ménages.

### En 2021, l'emploi et la population active ont été dynamiques

Après une diminution en 2020 (- 216 900 emplois en fin d'année, par rapport à la fin d'année 2019), d'ampleur largement moindre que celle de l'activité, l'emploi salarié a vivement rebondi en 2021 (+ 855 100 entre fin 2020 et fin 2021), repassant fin 2021 nettement au-dessus du niveau de la fin 2019<sup>3</sup>. Il est néanmoins resté en deçà de son niveau d'avant-crise dans l'industrie, tandis qu'il était particulièrement allant dans la construction, l'hébergement-restauration et les services aux entreprises. Le dispositif d'activité partielle, dont les conditions ont progressivement évolué au cours de l'année, ne concernaient en décembre 2021 qu'environ 400 000 salariés (contre 1 900 000 en janvier 2021)<sup>4</sup>.

Après des mouvements très heurtés en 2020 selon un effet en « trompe-l'œil »<sup>5</sup>, le taux de chômage a été quasi stable pendant les trois premiers trimestres de 2021, à environ 8 % de la population active, avant de refluer sensiblement à

7,4 % au quatrième trimestre. Le dynamisme de l'emploi au cours de l'année a en effet été d'abord contrebalancé par celui de la population active, qui a rejoint progressivement sa trajectoire tendancielle d'avant la crise sanitaire puis l'a dépassé au troisième trimestre, avant de se replier légèrement par contrecoup au quatrième, conduisant à la baisse marquée du taux de chômage en fin d'année. Ces mouvements ont été particulièrement marqués pour les jeunes, dont le taux d'emploi a atteint un point haut depuis 1991, notamment sous l'effet des contrats en alternance.

### En 2021, tiré par des revenus d'activité dynamiques, et quoique pénalisé par une inflation en hausse, le pouvoir d'achat par unité de consommation a progressé de 1,9 %

Après un ralentissement en 2020 (+ 1,1 %), le revenu disponible brut des ménages a progressé (+ 4,0 %), plus vivement encore qu'en 2018 et 2019. Le même effet de miroir évoqué précédemment entre 2020 et 2021 a joué sur les contributions des différentes composantes du pouvoir d'achat, à l'exception notable de l'inflation ► **figure 4**. Les revenus d'activité ont contribué le plus, à hauteur de 5,0 points, en lien avec la reprise de l'activité, le dynamisme de l'emploi et le moindre recours à l'activité partielle ► **figure 4**.

En 2020 la contribution négative des revenus d'activité avait été en partie compensée par celle, positive, des prestations sociales et des impôts<sup>6</sup>. En 2021, c'est le phénomène inverse qui se produit. L'ampleur nettement plus faible de la contribution négative des prestations sociales, de - 0,6 point, reflète toutefois la poursuite partielle des dispositifs de soutien (activité partielle et fonds de solidarité). Enfin, poussée notamment par les prix de l'énergie, l'inflation a commencé à augmenter nettement au second semestre 2021, jusqu'à atteindre 2,8 % sur un an en fin d'année. Malgré cette hausse des prix, la croissance du pouvoir d'achat a été nette en moyenne annuelle (+ 2,3 %, soit 1,9 % par unité de consommation).

Du côté des entreprises, la valeur ajoutée (CVS-CJO) des sociétés non financières a augmenté de 9,6 % en 2021, en nette reprise après sa chute en 2020. Le taux de marge a quant à lui atteint 34,2 %, repassant même au-dessus du pic de 2019 (lié principalement à un effet d'enregistrement du CICE). Cette moyenne annuelle résulte cependant d'un premier semestre 2021 élevé, dans le sillage du rebond de la fin 2020, tandis que le second semestre 2021 a été un peu plus modéré.

**Auteur :**  
Aliette Cheptiski (Insee)

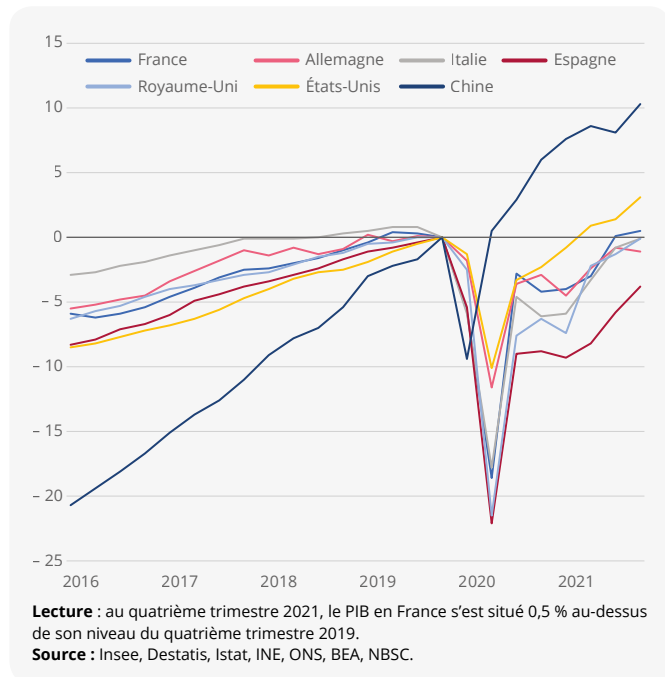
<sup>3</sup> Données révisées sur l'emploi salarié national, par rapport à celles mobilisées dans le chapitre Emploi du bilan, suite à plusieurs changements méthodologiques ; en particulier les alternants sont inclus explicitement dans la dynamique de l'emploi des années 2019 à 2021.

<sup>4</sup> Le chômage partiel, 27 avril 2022, Dares.

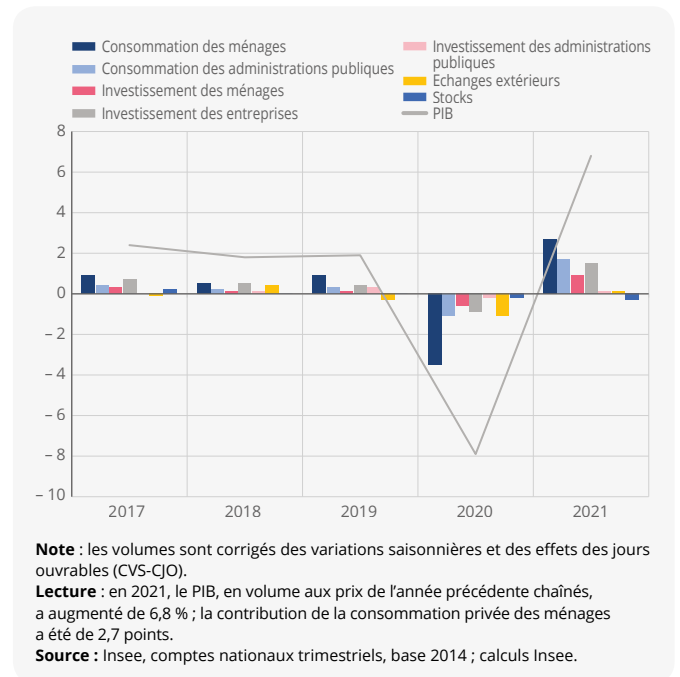
<sup>5</sup> Les confinements ont rendu difficiles les démarches de recherche active d'emploi, ce qui influe sur la mesure du taux de chômage : en effet, un chômeur au sens du BIT est une personne âgée de 15 ans ou plus, sans emploi durant une semaine donnée, disponible pour travailler dans les deux semaines, et qui a effectué au cours des quatre dernières semaines une démarche active de recherche d'emploi.

<sup>6</sup> Ce, pour des raisons en partie comptables : contrairement aux salaires auxquels l'activité partielle n'est pas enregistrée dans les revenus d'activité, mais dans les prestations sociales.

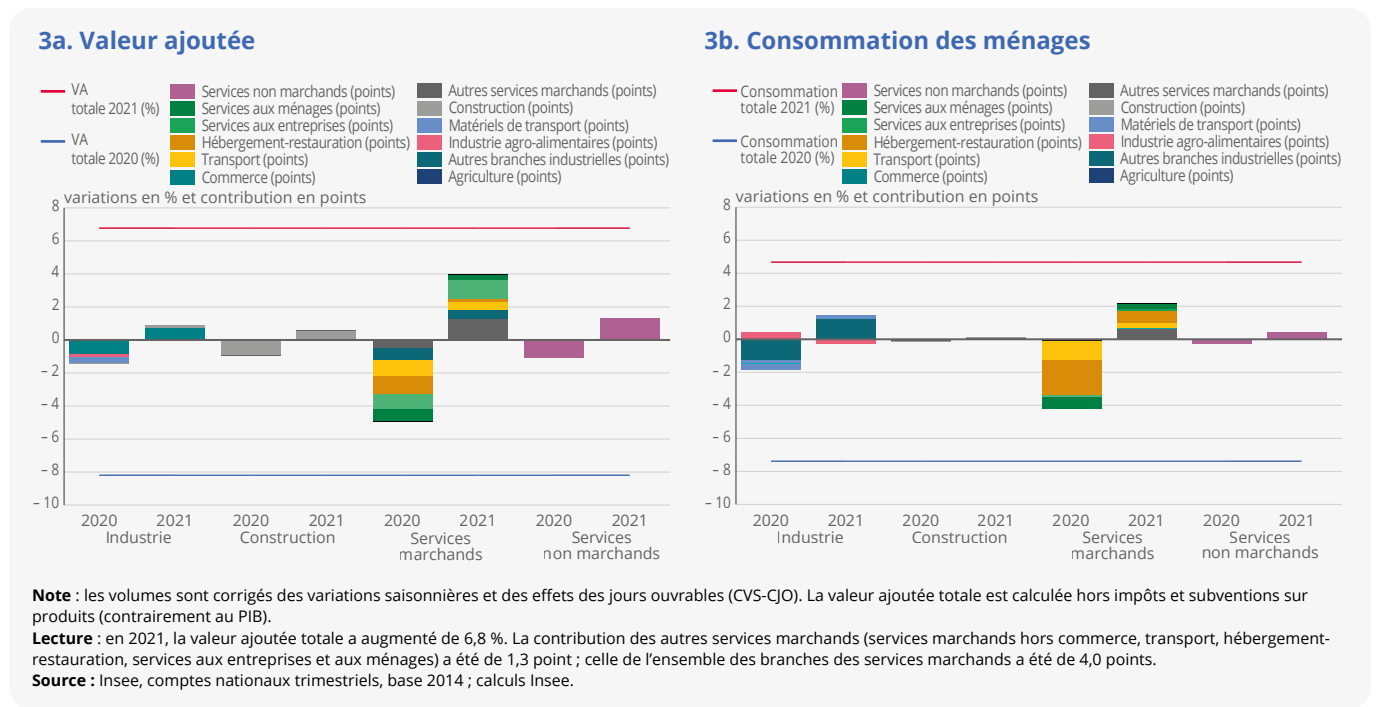
### ► 1. Écart du PIB par rapport à son niveau du quatrième trimestre 2019 (en %)



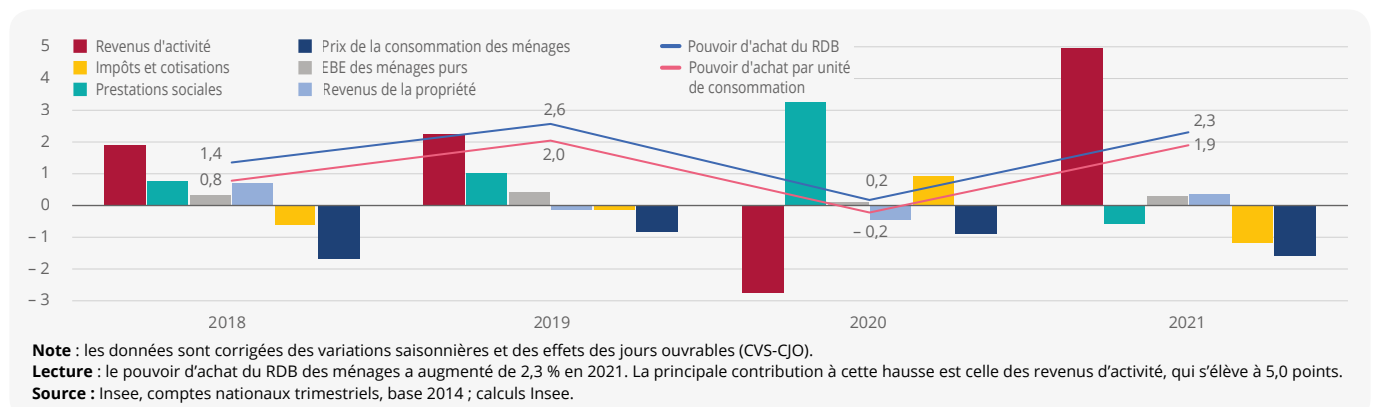
### ► 2. Variations annuelles du PIB (en %) et contribution des principaux postes de la demande (en points)



### ► 3. Variations annuelles (en %) et contribution des branches ou produits (en points)



### ► 4. Variations annuelles du pouvoir d'achat (en %) et contributions de ses principaux déterminants (en points)







# L'emploi salarié normand retrouve en 2021 son niveau d'avant-crise sanitaire

En 2021, l'emploi salarié repart à la hausse en Normandie (+ 2,2 % contre + 2,8 % en France). Tous les secteurs d'activités ont créé des emplois dans la région, en particulier le tertiaire marchand (+ 4,1 %) et la construction (+ 2,5 %). L'emploi salarié rebondit dans tous les départements normands, avec des progressions comprises entre + 1,7 % dans l'Orne et + 2,5 % dans le Calvados.

Malgré la mise en place de confinements locaux dans la région au premier trimestre (Eure et Seine-Maritime) et d'un troisième confinement national durant le deuxième trimestre, l'emploi salarié normand connaît un rebond en 2021 (+ 2,2 %) toutefois légèrement inférieur à celui constaté au niveau national (+ 2,8 %).

La reprise de l'emploi salarié amorcée au second semestre 2020 se poursuit sur l'année 2021 dans la région, dépassant ainsi le niveau de fin 2019 ► **figure 1**.

La Normandie compte 1 185 000 emplois salariés à la fin de l'année, soit un gain de 25 500 emplois en un an. Elle se classe parmi les régions les moins dynamiques sur la période (14<sup>e</sup> sur 18) devant la Bourgogne-Franche-Comté (+ 1,2 %) et la Guadeloupe (+ 1,5 %) et au même niveau qu'Île-de-France et Grand Est (+ 2,2 % ► **figure 2**).

### Le tertiaire marchand et la construction, principaux moteurs de la reprise normande

Tous les secteurs d'activités participent à la redynamisation de l'emploi salarié en Normandie et sur le territoire national. Le tertiaire marchand est le secteur le plus dynamique dans la région (+ 4,1 % par rapport à 2020 et + 4,8 % en France) porté par l'hébergement-restauration (+ 15,7 %), l'intérim (+ 8,9 %) et les services aux ménages (+ 5,1 %). Ces fortes progressions permettent à l'ensemble du secteur tertiaire marchand de compter plus d'emplois qu'avant le début de la crise sanitaire (+ 1,9 %). La construction (+ 2,5 % en Normandie et sur le territoire national en 2021) est le secteur le plus dynamique sur la période 2019-2021 (+ 3,9 % par rapport à fin 2019). Le tertiaire non

marchand (+ 0,8 %) et l'agriculture (+ 0,5 %) progressent dans une moindre mesure sur l'année mais dépassent également leur niveau de fin 2019 (respectivement + 1,0 % et + 3,3 %). Dans l'industrie, la très faible croissance en 2021 (+ 0,3 %) ne permet pas de combler les pertes d'emploi de 2020 (- 1,8 %). L'emploi du secteur est en retrait par rapport à fin 2019 de 1,5 % en Normandie et de 1,1 % en France ► **figure 3**.

### Création d'emploi dans tous les départements normands

Avec des hausses allant de + 1,7 % dans l'Orne à + 2,5 % dans le Calvados, tous les départements normands connaissent un rebond de l'emploi salarié en 2021 par rapport à 2020 ► **figure 4**. L'intérim croît également partout dans la région (+ 8,9 %), à des rythmes allant de + 1,6 % dans l'Eure jusqu'à + 11,7 % dans le Calvados.

Dans le Calvados, les gains d'emploi dans le secteur tertiaire marchand (+ 4,8 %), la construction (+ 2,5 %) et l'industrie (+ 1,0 %) compensent entièrement les pertes des secteurs de l'agriculture (- 1,3 %) et la stagnation du tertiaire non marchand.

La Manche crée des emplois grâce à une redynamisation de presque tous les secteurs d'activités : le tertiaire marchand (+ 4,0 %), l'industrie (+ 3,4 %), la construction (+ 1,9 %) et l'agriculture (+ 1,1 %). Seul le tertiaire non marchand ne crée pas d'emploi dans ce département. Dans l'Eure, le dynamisme du tertiaire marchand y compris intérim (+ 4,0 %), de la construction (+ 3,5 %) et du tertiaire non marchand (+ 1,3 %) permet une création globale d'emplois salariés tous secteurs

confondus malgré la légère baisse de l'industrie (- 0,4 %) et la contraction de l'agriculture (- 1,1 %). La Seine-Maritime s'appuie également sur la vitalité de la plupart de ses secteurs d'activités, un secteur marchand dynamique (+ 3,7 %), un intérim en forte progression (+ 11,2 %), une agriculture et une construction toniques (+ 2,8 % pour chacun de ces deux secteurs) et le secteur tertiaire non marchand le plus dynamique de la région (+ 1,5 %). L'emploi dans l'industrie est en retrait de 1,1 %. L'Orne est le département de la région où l'emploi salarié progresse le moins en 2021 (+ 1,7 % par rapport à 2020) malgré un secteur tertiaire marchand parmi les plus dynamiques de la région (+ 4,6 %), une reprise dans la construction (+ 1,2 %), et une légère hausse de l'agriculture (+ 0,7 %). L'atonie des secteurs tertiaire non marchand et industriel (respectivement + 0,2 % et - 0,3 %) pèse en effet sur la croissance de l'emploi salarié normand.

### Auteur :

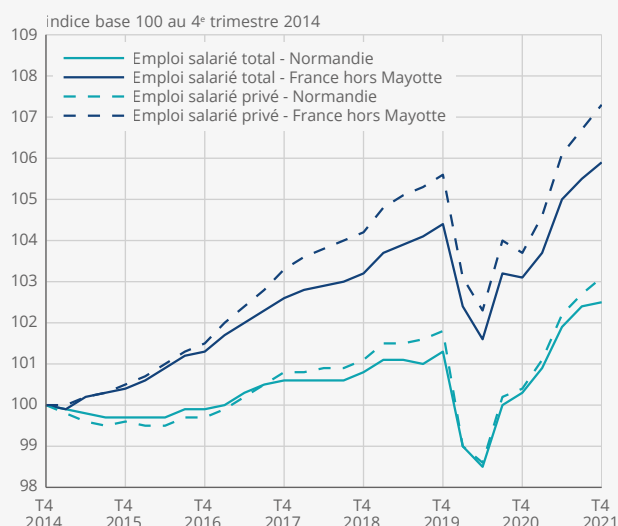
Diane Delver-Custos, Insee Normandie

### Avertissement

Dans cette publication, le concept d'emploi se réfère aux critères du Bureau international du travail (BIT). Sont comprises dans l'emploi à la fois les personnes ayant travaillé au moins une heure rémunérée pendant une période donnée, mais également les personnes en emploi n'ayant pas travaillé pour certaines raisons (en particulier celles en chômage partiel et en arrêt maladie).

L'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) peut entraîner des révisions accrues sur les données durant la phase de montée en charge du dispositif.

## ► 1. Évolution trimestrielle de l'emploi salarié



**Notes :** données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.  
**Champ :** emploi salarié total.  
**Sources :** Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

## ► 2. Évolution régionale de l'emploi salarié total entre fin 2020 et fin 2021

	Évolution de l'emploi salarié total entre fin 2020 et fin 2021 (en %)
Centre-Val de Loire	2,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3,5
Île-de-France	2,2
La Réunion	5,0
Auvergne-Rhône-Alpes	3,6
Corse	3,1
Bourgogne-Franche-Comté	1,2
Occitanie	3,4
Bretagne	3,2
Grand Est	2,2
<b>Normandie</b>	<b>2,2</b>
Hauts-de-France	2,4
France hors Mayotte	2,8
Nouvelle-Aquitaine	3,2
Pays de la Loire	3,0
Guadeloupe	1,5
Guyane	2,6
Martinique	2,3

**Notes :** données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

**Champ :** emploi salarié total.

**Sources :** Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

## ► 3. Emploi salarié total par secteur d'activité - Normandie

en %

Secteur d'activité	Emploi au 31/12/2021 (milliers)	Évolution entre fin 2019 et fin 2021		Évolution entre fin 2020 et fin 2021		Évolution annuelle moyenne entre fin 2014 et fin 2019 <sup>1</sup>	
	Normandie	Normandie	France hors Mayotte	Normandie	France hors Mayotte	Normandie	France hors Mayotte
<b>Agriculture</b>	<b>17,5</b>	<b>3,3</b>	<b>2,8</b>	<b>0,5</b>	<b>2,3</b>	<b>2,6</b>	<b>1,7</b>
<b>Industrie</b>	<b>196,3</b>	<b>-1,5</b>	<b>-1,1</b>	<b>0,3</b>	<b>0,7</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,2</b>
Industrie agroalimentaire	37,1	2,9	3,7	4,1	3,9	0,6	1,0
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	22,3	-0,5	0,9	0,3	1,0	0,3	-0,1
Biens d'équipement	19,5	-3,0	-2,8	0,0	-0,1	-1,7	-0,7
Matériels de transport	24,4	-3,6	-5,1	-2,1	-2,5	-0,2	-0,5
Autres branches industrielles	92,9	-2,5	-2,1	-0,4	0,2	-0,2	-0,6
<b>Construction</b>	<b>75,4</b>	<b>3,9</b>	<b>4,7</b>	<b>2,5</b>	<b>2,5</b>	<b>-0,5</b>	<b>0,8</b>
<b>Tertiaire marchand</b>	<b>504,8</b>	<b>1,9</b>	<b>1,9</b>	<b>4,1</b>	<b>4,8</b>	<b>0,9</b>	<b>1,6</b>
Commerce	146,0	2,2	2,1	2,9	3,0	0,8	0,8
Transports	69,0	1,4	0,2	0,3	1,2	0,1	0,9
Hébergement - restauration	45,2	4,3	1,6	15,7	15,1	2,7	2,7
Information - communication	11,9	-1,3	3,6	2,7	4,6	0,7	2,5
Services financiers	28,6	-2,1	-0,4	1,0	1,2	-0,3	0,5
Services immobiliers	9,5	-2,5	-3,6	-1,8	-1,4	0,2	1,1
Services aux entreprises hors intérim	90,3	3,2	2,8	2,7	4,0	1,3	2,5
Intérim	44,8	5,1	6,3	8,9	12,5	4,0	6,8
Services aux ménages	59,5	-0,9	0,1	5,1	5,7	-0,8	-0,3
<b>Tertiaire non marchand</b>	<b>390,8</b>	<b>1,0</b>	<b>1,3</b>	<b>0,8</b>	<b>0,6</b>	<b>-0,3</b>	<b>0,1</b>
<b>Total</b>	<b>1184,7</b>	<b>1,2</b>	<b>1,5</b>	<b>2,2</b>	<b>2,8</b>	<b>0,3</b>	<b>0,9</b>

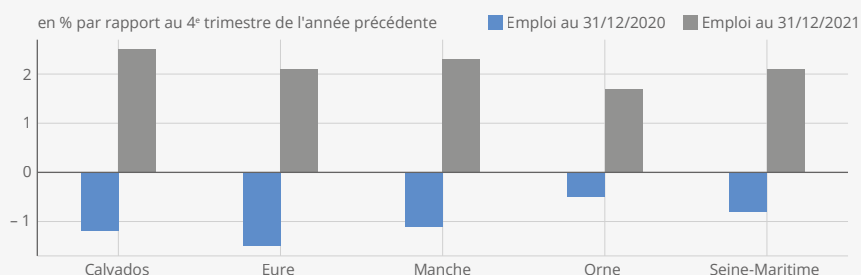
<sup>1</sup> : évolution qui aurait été observée pour l'emploi salarié total du secteur pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

**Notes :** données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

**Champ :** emploi salarié total.

**Sources :** Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

## ► 4. Évolution de l'emploi salarié total par département



**Notes :** données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

**Champ :** emploi salarié total.

**Sources :** Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

### ► Pour en savoir plus

- Tableau de bord de la conjoncture : Normandie
- **Alleaume F., Le Mains L., Silvestre É.,** « En Normandie, l'activité dépasse son niveau d'avant-crise au 4<sup>e</sup> trimestre 2021 », *Insee Conjoncture Normandie*, n°31, avril 2022.
- **Delver-Custos D.,** « Emploi salarié - L'emploi salarié normand ressort affecté de la crise sanitaire de 2020 », *Insee Conjoncture Normandie*, n°27, juillet 2021.

# En 2021, le taux de chômage est au plus bas depuis près de quarante ans

L'année 2021 a connu une forte baisse du chômage et de la demande d'emploi. En fin d'année le taux de chômage régional est de 7,0 %, inférieur de 0,4 point au taux national. Hors personnes ayant exercé une activité réduite, le nombre de demandeurs d'emploi recule parallèlement de 14,3 % en un an. Les personnes de moins de 25 ans sont les premières bénéficiaires de cette amélioration, le nombre d'inscrits à Pôle emploi de cette tranche d'âge atteignant son plus bas niveau historique depuis 1982. Les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans et les inscrits de longue durée sont également moins nombreux, même si ces derniers représentent encore un demandeur d'emploi sur deux. Le développement de l'apprentissage, des embauches en contrats aidés et de l'accompagnement vers l'emploi ont permis d'atteindre ces résultats dans un contexte de reprise économique forte suite à la crise sanitaire. Très sollicitée au premier semestre 2021, l'activité partielle a ensuite nettement reflué suite à la levée des restrictions sanitaires.

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2021, le taux de chômage normand est de 7,0 %, son plus bas niveau depuis le début de sa mesure trimestrielle à un niveau régional en 1982 ► **figure 1**. Au cours de l'année 2021, le chômage a d'abord été stable jusqu'au 3<sup>e</sup> trimestre puis a brusquement chuté de 0,8 point au dernier trimestre. Conjuguée à une offre d'emploi en hausse au 2<sup>e</sup> semestre 2021, cette situation entraîne des tensions sur le marché du travail dans les métiers des secteurs du bâtiment, de l'industrie, du transport de marchandises et aussi du secteur sanitaire et social. Depuis fin 2020, la décreue du chômage est plus forte en Normandie qu'en France métropolitaine. Fin 2021, le taux de chômage régional est inférieur de 0,4 point au taux national (7,4 %).

Le taux de chômage baisse nettement dans tous les départements normands en 2021 ► **figure 2**, de -0,6 point dans l'Eure et l'Orne et de -0,8 point dans les autres départements. Il recule également par rapport à la situation d'avant-crise sanitaire, dans les cinq départements normands. La Manche est le 5<sup>e</sup> département français le moins touché avec un taux de chômage de 5,0 %. La Seine-Maritime reste le département de la région au chômage le plus élevé au 76<sup>e</sup> rang des départements français. La géographie régionale du chômage n'a pas évolué : il est plus faible à l'ouest et plus élevé à l'est.

### Une baisse record de demandeurs d'emploi au 4<sup>e</sup> trimestre 2021

En 2021, le nombre d'inscrits à Pôle emploi en Normandie est en recul de 7,0 % (-5,7 % en moyenne nationale) pour atteindre 262 930 personnes, toutes catégories confondues. Le nombre de chômeurs de catégorie A (sans activité professionnelle) s'élève à 143 370, le plus bas niveau enregistré depuis 2011. Leur nombre a régressé de 14,3 % en 2021, plus que France entière (-12,4 % ► **figure 3**). Cette baisse en 2021 est due pour partie à la reprise économique observée à l'issue des périodes de confinement ou de restriction

sanitaire, permettant ainsi de revenir dès le 3<sup>e</sup> trimestre 2021 en dessous des niveaux de fin 2019. La forte reprise au 4<sup>e</sup> trimestre 2021 s'est notamment traduite par une baisse de 9 100 demandeurs d'emploi en catégorie A (-6,4 %) et un recul nettement plus léger (-600) des demandeurs d'emploi en activité réduite (catégorie B ou C).

Toutes les catégories d'âge et de sexe ont profité de la baisse de la demande d'emploi en 2021. La baisse du nombre d'inscrits de moins de 25 ans a été plus rapide que pour l'ensemble des demandeurs d'emploi (-18,8 % contre -14,3 % en catégorie A). La poursuite du plan « 1 jeune 1 solution » a permis d'augmenter l'embauche des jeunes en 2021. Au total, 105 000 jeunes normands de moins de 26 ans ont bénéficié d'une embauche en CDI ou en CDD de plus de 3 mois, soit 16 % de plus qu'en 2019 (source : *Déclaration préalable à l'embauche*). Pour les plus âgés, le nombre de demandeurs d'emploi est lui aussi en nette baisse (-14,6 % pour les 25 à 49 ans et -10,6 % pour les 50 ans ou plus). Si on inclut les demandeurs en activité réduite, les baisses sont moins fortes mais toujours significatives. La demande d'emploi des femmes diminue presque au même rythme que celle des hommes, que ce soit en catégorie A ou pour l'ensemble des catégories.

### La courbe du chômage de longue durée s'est inversée en 2021

Au cours de l'année 2020, si particulière, le chômage de longue durée a nettement augmenté sous l'effet de la crise sanitaire, le nombre de sorties de Pôle emploi étant en forte baisse. Cette situation s'est poursuivie au 1<sup>er</sup> trimestre 2021 avant de commencer à s'inverser au 2<sup>e</sup> trimestre puis de s'améliorer plus nettement au 2<sup>e</sup> semestre. Le nombre d'inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus est en recul de 9,3 % sur un an, soit 13 500 personnes de moins. Leur part reste malgré

tout très élevée puisqu'ils représentent un demandeur d'emploi sur deux.

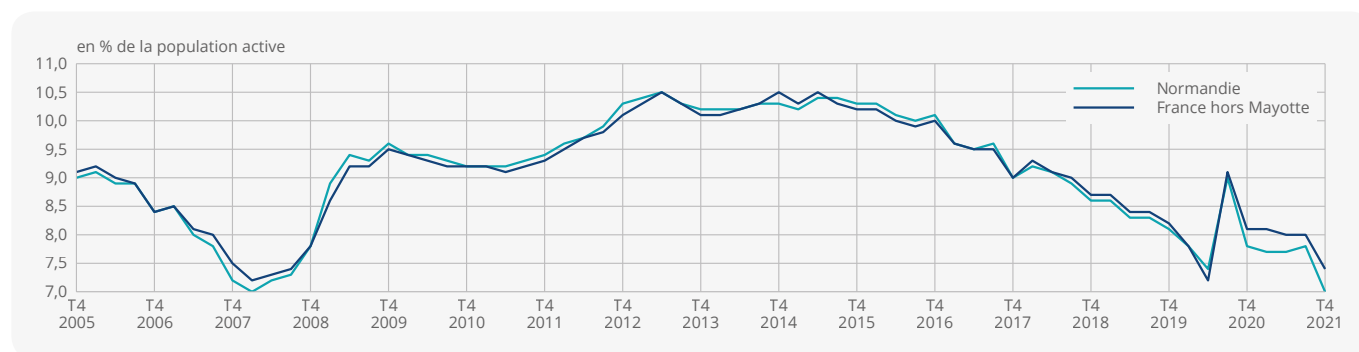
### Les politiques d'emploi ont beaucoup bénéficié aux plus jeunes

Les entrées dans les différents dispositifs de soutien à l'emploi ► **figure 4** sont en forte hausse. En premier lieu, l'apprentissage s'inscrit dans une tendance à la hausse depuis 2019 (35 400 contrats en 2021), suite à la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel. En 2021, les contrats d'apprentissage sont en hausse annuelle de 32 % (France : +38 %). Autre mesure pour l'insertion des jeunes, la Garantie Jeunes dont les objectifs ont été doublés, permet à 12 800 jeunes d'entrer dans ce dispositif d'accompagnement. Relancés fin 2020 avec 300 embauches, les Contrats initiative emploi (CIE) sont montés en puissance au cours de 2021 et ont permis à plus de 5 300 jeunes d'avoir un contrat dans l'emploi marchand. Les entrées dans les Parcours emploi compétences (PEC ; secteurs non marchands) et dans l'insertion par l'activité économique (IAE) repartent à la hausse et dépassent nettement celles d'avant la crise sanitaire. L'activité partielle a permis le maintien dans l'emploi des salariés qui ne pouvaient plus travailler suite aux mesures sanitaires et ainsi d'éviter de nombreux licenciements. Au gré de l'évolution de la situation sanitaire, cette mesure, très sollicitée jusqu'au printemps 2021 avec plus de 100 000 indemnisés en avril, est de moins en moins utilisée au fil des mois. Le secteur de l'hébergement-restauration, fortement touché par les restrictions, a largement eu recours à ce dispositif jusqu'à l'été 2021. En fin d'année, les difficultés d'approvisionnement ont contraint l'industrie automobile à recourir à nouveau à l'activité partielle.

### Auteur :

Damien Barthélémy,  
Direction régionale de l'économie,  
de l'emploi, du travail et des solidarités  
(Dreets) de Normandie

## ► 1. Évolution trimestrielle du taux de chômage



**Notes :** données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS.

**Source :** Insee, Enquête Emploi et Taux de chômage localisés.

## ► 2. Taux de chômage

	2019 T4	2020 T4	2021 T1	2021 T2	2021 T3	2021 T4	Évolution 2021 T4 / 2019 T4 (points de %)	Évolution 2021 T4 / 2020 T4 (points de %)
Calvados	7,5	7,3	7,3	7,2	7,2	6,5	- 1,0	- 0,8
Eure	8,2	8,0	8,0	7,9	8,1	7,4	- 0,8	- 0,6
Manche	6,0	5,8	5,8	5,7	5,6	5,0	- 1,0	- 0,8
Orne	7,6	7,3	7,2	7,3	7,4	6,7	- 0,9	- 0,6
Seine-Maritime	9,3	8,8	8,7	8,7	8,9	8,0	- 1,3	- 0,8
<b>Normandie</b>	<b>8,1</b>	<b>7,8</b>	<b>7,7</b>	<b>7,7</b>	<b>7,8</b>	<b>7,0</b>	<b>- 1,1</b>	<b>- 0,8</b>
France hors Mayotte	8,2	8,1	8,1	8,0	8,0	7,4	- 0,8	- 0,7

**Note :** données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS.

**Source :** Insee, Enquête Emploi et Taux de chômage localisés.

## ► 3. Demandeurs d'emploi en fin de mois

en %

Décomposition	Demandeurs d'emploi au quatrième trimestre 2021				Évolution 2021 T4 / 2019 T4		Évolution 2021 T4 / 2020 T4		Évolution annuelle moyenne 2019 T4 / 2014 T4	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C (% de l'ensemble)	Catégorie A (% de l'ensemble)	Catégories A, B, C (%)	Catégorie A (%)	Catégories A, B, C (%)	Catégorie A (%)	Catégories A, B, C (%)	Catégorie A (%)
Hommes	124 850	74 090	47,5	51,7	- 4,0	- 8,9	- 7,5	- 14,5	- 0,8	- 2,5
Femmes	138 080	69 280	52,5	48,3	- 5,2	- 10,1	- 6,6	- 14,1	1,2	- 1,0
Moins de 25 ans	38 280	22 380	14,6	15,6	- 12,0	- 15,2	- 14,0	- 18,8	- 2,8	- 4,1
De 25 à 49 ans	156 290	81 970	59,4	57,2	- 4,4	- 9,4	- 6,7	- 14,6	0,0	- 2,1
50 ans ou plus	68 360	39 020	26	27,2	- 0,7	- 5,9	- 3,4	- 10,6	3,0	0,7
Inscrits depuis un an ou plus	132 320	nd	50,3	nd	- 2,6	nd	- 9,1	nd	1,7	nd
dont inscrits depuis 2 ans ou plus	82 680	nd	31,4	nd	1,7	nd	- 3,5	nd	3,3	nd
<b>Normandie</b>	<b>262 930</b>	<b>143 370</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>- 4,7</b>	<b>- 9,5</b>	<b>- 7,0</b>	<b>- 14,3</b>	<b>0,2</b>	<b>- 1,8</b>
France entière	5 685 400	3 361 900	100	100	- 1,3	- 5,7	- 5,7	- 12,4	1,0	- 0,9

<sup>1</sup> : évolution qui aurait été observée pour les demandeurs d'emploi en fin de mois pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

**Note :** données CVS-CJO.

nd : données non disponibles.

**Avertissement :** le nombre de demandeurs d'emploi au quatrième trimestre est une moyenne des stocks de demandeurs d'emploi à la fin des mois d'octobre, novembre et décembre afin de mieux dégager les évolutions tendanciennes.

**Source :** Pôle emploi-Dares, STMT.

## ► 4. Entrées dans les dispositifs de contrats aidés, d'alternance et d'accompagnement des jeunes - Normandie

	2019	2020	2021
<b>Aides à l'emploi</b>	<b>48 149</b>	<b>51 155</b>	<b>70 078</b>
<b>Contrats aidés</b>	<b>20 269</b>	<b>19 518</b>	<b>28 700</b>
Parcours emploi compétences (PEC) et contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	3 880	3 352	4 690
Contrats initiative emploi (CUI-CIE)	12	302	5 332
Insertion par l'activité économique (IAE) <sup>1</sup>	16 377	15 864	18 678
<b>Contrats en alternance</b>	<b>27 880</b>	<b>31 637</b>	<b>41 378</b>
Apprentissage	19 509	26 744	35 434
Contrats de professionnalisation	8 371	4 893	5 944
<b>Accompagnement des jeunes</b>	<b>14 192</b>	<b>15 983</b>	<b>22 381</b>
Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)	14 192	15 983	22 381
dont Garantie jeunes	6 841	6 931	12 865
<b>Emplois francs</b>	<b>nd</b>	<b>846</b>	<b>1 069</b>

<sup>1</sup> : année glissante de décembre N-1 à novembre N.

nd : non disponible.

**Note :** les entrées comprennent les conventions initiales et les reconductions de contrats.

**Source :** Dares, extraction du 01/04/2022.

### ► Pour en savoir plus

- Normandie stat's n°31 mai 2022 – Drees de Normandie.
- Le Graët A., Maillard M., Barthélémy D.,** « Le chômage est moins marqué dans les zones d'emploi de l'ouest de la Normandie » – *Insee Analyses Normandie* n°90 – janvier 2021.

# Dans un contexte de reprise économique, un nouveau record pour la création d'entreprises en 2021<sup>1</sup>

En 2021, 36 500 entreprises ont été créées en Normandie, soit 5 000 de plus qu'en 2020. Cette augmentation de plus de 16 % est portée par le bond des micro-entreprises (+ 17 %) et des sociétés (+ 26 %). Les entreprises individuelles, quant à elles, connaissent une légère hausse. La dynamique concerne tous les territoires et toutes les activités. C'est un mouvement de fond que l'on observe depuis plusieurs années. La vigueur des créations d'entreprises est plus particulièrement marquée dans les départements de l'Orne et du Calvados ainsi que dans les secteurs des services aux particuliers et de l'industrie. Le nombre d'entreprises qui ont cessé leur activité est en baisse et atteint un niveau historiquement bas, suivant ainsi un mouvement observé, là aussi, depuis plusieurs années.

### 36 500 entreprises créées en Normandie, essentiellement des micro-entreprises

En 2021, dans l'ensemble de l'économie marchande hors secteur agricole, le nombre total de créations d'entreprises s'élève en Normandie à 36 500, soit 5 100 de plus qu'en 2020 ► **figure 1**. Cette hausse de 16,3 % est la plus forte en rythme annuel des neuf dernières années. En 2018 et 2019, le nombre de créations d'entreprises avait également connu une forte hausse (+ 15,4 % pour ces deux années), une dynamique freinée en 2020 avec une progression moins soutenue de 8,1 % principalement du fait des incertitudes générées par la crise sanitaire. La croissance des créations d'entreprises en Normandie est très proche de celle observée au niveau national (+ 16,7 %).

En 2021, le dynamisme normand du nombre de créations d'entreprises est principalement dû aux micro-entreprises (+ 17,1 % par rapport à 2020). Comme au niveau national, ce type de structure juridique représente six créations d'entreprises sur dix en Normandie. Les créations de sociétés croissent fortement (+ 25,9 %), la plus forte hausse de ces neuf dernières années. Ces entreprises sont principalement des sociétés par action simplifiée qui séduisent un grand nombre de créateurs au détriment des sociétés à responsabilité limitée. Les entreprises individuelles hors micro-entreprises, qui représentent une création d'entreprise sur six en Normandie, se développent moins rapidement que les autres formes juridiques (+ 3,2 %).

### Des créations d'entreprises en hausse dans tous les départements

En 2021, les créations d'entreprises augmentent dans tous les départements normands. C'est dans l'Orne et le Calvados que ces hausses sont les plus importantes,

respectivement + 20,5 % et + 18,3 % par rapport à 2020 ► **figure 2**. L'augmentation est d'environ 15 % dans les autres départements. Dans la Manche, la Seine-Maritime et l'Eure, ce sont les sociétés qui connaissent la plus forte croissance de créations, avec des bonds respectifs de 33 %, 27 % et 25 % par rapport à 2020. Le dynamisme des créations de sociétés et celui des micro-entreprises sont à peu près de même ampleur dans l'Orne (environ + 25 % dans les deux cas) et dans le Calvados (+ 22 %). La création d'entreprises individuelles croît faiblement dans tous les départements normands, entre 1 % et 4 % selon les cas.

### Forte augmentation dans les services aux particuliers et l'industrie

Dans la région, comme au niveau national, tous les secteurs bénéficient de la hausse de créations d'entreprises en 2021. Les secteurs des services aux particuliers et de l'industrie sont les plus dynamiques, avec respectivement + 25 % et + 24 % par rapport à 2020. Ces deux secteurs sont aussi ceux pour lesquels le régime de la micro-entreprise est le plus choisi au moment de la création (dans 65 % des cas pour celui des services aux particuliers et 61 % dans l'industrie ► **figure 3**). Le secteur des services aux entreprises représente 29 % des entreprises normandes créées en 2021, et le nombre des créations dans ce secteur croît de 14 % cette année. Le nombre de créations d'entreprises relevant du secteur de la construction progresse de 14 %, une hausse modérée du fait de la faible croissance des créations de micro-entreprises (+ 5 %). Le secteur regroupant le commerce, le transport, l'hébergement et la restauration présente la hausse la plus modeste (+ 9 %), en raison notamment d'un net recul des créations d'entreprises individuelles (- 16 %). C'est cependant dans ce secteur que le plus

d'entreprises sont créées, plus du tiers des créations en 2021 dans la région.

### Un nombre de défaillances d'entreprises historiquement bas

Pour la sixième année consécutive, le nombre de défaillances d'entreprises baisse en Normandie : moins d'un millier d'entreprises ► **figure 4** ont déposé le bilan en 2021 (- 27 % par rapport à 2020), un niveau historiquement bas depuis 1990. Cette décline est nettement supérieure à celle observée au niveau national (- 12 %). Le fort recul des défaillances d'entreprises en 2021 résulte notamment du maintien de l'ensemble des mesures de soutien aux entreprises durant le premier semestre 2021 pour faire face à la crise sanitaire. Toutefois, en partie suite à la fin du fonds de solidarité au 30 septembre 2021, le nombre de défaillances d'entreprises a fortement augmenté au 4<sup>e</sup> trimestre (+ 43 % par rapport au trimestre précédent) après trois trimestres de baisses consécutives.

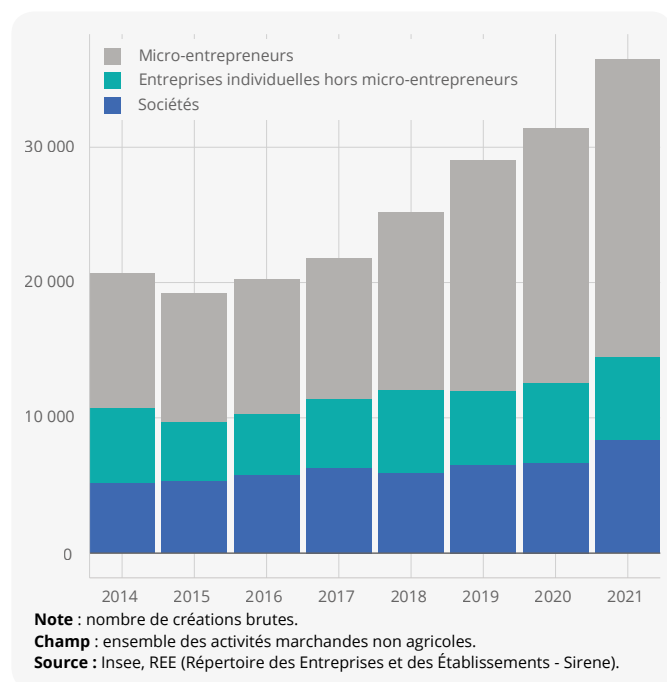
Le nombre de défaillances d'entreprises a diminué en 2021 dans tous les départements de la région. Cette baisse est particulièrement marquée dans l'Eure, le Calvados et l'Orne (un tiers de défaillances de moins qu'en 2020), mais également en Seine-Maritime (- 27 %). Seule la Manche échappe à ce mouvement de forte baisse avec un nombre de défaillances quasi stable (- 4 %). La quasi-totalité des secteurs d'activités bénéficient d'un nombre plus faible de dépôts de bilan en 2021 qu'en 2020 (entre - 21 % et - 34 % selon les secteurs), à l'exception de l'agriculture, en hausse de 4 % ► **figure 5**. Plus de 35 % des défaillances d'entreprises normandes en 2021 proviennent du secteur regroupant le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration.

### Auteur :

Khalid Jerrari (Insee)

<sup>1</sup> Les créations d'entreprises sont calculées selon un dispositif rénové depuis la publication portant sur janvier 2022 (Voir Définitions).

## ► 1. Créations d'entreprises - Normandie



## ► 2. Créations d'entreprises par département

	Sociétés Créations 2021 (nombre)	Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs Créations 2021 (nombre)	Régime de micro- entrepreneur Créations 2021 (nombre)	Ensemble			
				Créations en 2021 (nombre)	Évolution 2021/2019 (%)	Évolution 2021/2020 (%)	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 <sup>1</sup> (%)
Calvados	2 195	1 372	5 677	<b>9 244</b>	22,4	18,3	7,7
Eure	1 436	1 120	3 813	<b>6 369</b>	21,5	15,5	5,3
Manche	1 061	848	2 339	<b>4 248</b>	23,2	15,6	5,7
Orne	567	471	1 450	<b>2 488</b>	28,1	20,5	5,0
Seine-Maritime	3 125	2 311	8 746	<b>14 182</b>	30,4	15,0	8,2
<b>Normandie</b>	<b>8 384</b>	<b>6 122</b>	<b>22 025</b>	<b>36 531</b>	<b>25,7</b>	<b>16,3</b>	<b>7,0</b>
France entière	279 870	131 853	638 797	<b>1 050 520</b>	21,5	16,7	8,2

<sup>1</sup> : évolution qui aurait été observée pour les créations d'entreprises pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

**Note :** données brutes.

**Champ :** ensemble des activités marchandes non agricoles.

**Source :** Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

## ► 3. Nombre de créations d'entreprises en 2021 et évolution entre 2020 et 2021 - Normandie

	Sociétés		Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs		Micro-entrepreneurs		Ensemble	
	Créations en 2021 (nombre)	Évolution 2021/2020 (%)	Créations en 2021 (nombre)	Évolution 2021/2020 (%)	Créations en 2021 (nombre)	Évolution 2021/2020 (%)	Créations en 2021 (nombre)	Évolution 2021/2020 (%)
Industrie	378	18,1	542	80,7	1 435	11,3	<b>2 355</b>	23,4
Construction	1 233	30,5	359	16,2	1 775	4,6	<b>3 367</b>	14,1
Commerce transport, hébergement et restauration	2 523	31,0	2 539	-16,1	7 734	14,6	<b>12 796</b>	9,3
Services aux entreprises	3 554	22,9	801	15,6	6 248	17,9	<b>10 603</b>	19,4
Services aux particuliers	696	21,0	1 881	17,3	4 833	28,1	<b>7 410</b>	24,5
<b>Ensemble</b>	<b>8 384</b>	<b>25,9</b>	<b>6 122</b>	<b>3,2</b>	<b>22 025</b>	<b>17,1</b>	<b>36 531</b>	<b>16,3</b>

**Note :** données brutes.

**Champ :** ensemble des activités marchandes non agricoles.

**Source :** Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

## ► 5. Défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité

	Normandie				France entière			
	Défaillances 2021 (nombre)	Évolution 2021/2019 (%)	Évolution 2021/2020 (%)	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 <sup>1</sup> (%)	Défaillances 2021 (nombre)	Évolution 2021/2019 (%)	Évolution 2021/2020 (%)	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 <sup>1</sup> (%)
Agriculture	<b>86</b>	16,2	3,6	-5,8	<b>1 075</b>	-23,4	14,9	0,0
Industrie	<b>78</b>	-54,7	-27,1	-8,1	<b>1 822</b>	-46,8	-13,5	-5,8
Construction	<b>192</b>	-52,6	-23,5	-10,2	<b>6 025</b>	-45,6	-1,7	-7,0
Commerce, transport, hébergement et restauration	<b>343</b>	-63,5	-34,3	-3,0	<b>9 711</b>	-51,6	-20,7	-3,1
Services aux entreprises	<b>188</b>	-44,7	-21,3	-3,1	<b>6 351</b>	-35,2	-3,4	-3,2
Services aux particuliers	<b>87</b>	-63,7	-32,6	-2,3	<b>2 559</b>	-50,1	-18,2	-1,1
<b>Ensemble</b>	<b>974</b>	<b>-55,3</b>	<b>-27,0</b>	<b>-5,0</b>	<b>27 615</b>	<b>-45,9</b>	<b>-11,6</b>	<b>-3,9</b>

<sup>1</sup> : évolution qui aurait été observée pour les défaillances d'entreprises, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

**Notes :** données brutes, en date de jugement. La somme des secteurs peut ne pas correspondre au total de la région.

**Source :** Fiben, Banque de France.

## ► 4. Défaillances d'entreprises par département

	Défaillances 2021 (nombre)	Évolution 2021/2019 (%)	Évolution 2021/2020 (%)	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 <sup>1</sup> (%)
Calvados	<b>184</b>	-66,0	-32,8	-3,8
Eure	<b>177</b>	-53,8	-33,2	-5,2
Manche	<b>173</b>	-39,1	-3,9	-5,4
Orne	<b>87</b>	-29,3	-32,6	-11,8
Seine-Maritime	<b>353</b>	-58,4	-27,4	-4,3
<b>Normandie</b>	<b>974</b>	<b>-55,3</b>	<b>-27,0</b>	<b>-5,0</b>
France entière	27 615	-45,9	-11,6	-3,9

<sup>1</sup> : évolution qui aurait été observée pour les défaillances d'entreprises, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

**Note :** données brutes, en date de jugement.

**Source :** Fiben, Banque de France.

### ► Pour en savoir plus :

- **Alleaume F., Le Mains L., Silvestre É.**, « En Normandie, l'activité dépasse son niveau d'avant-crise au 4<sup>e</sup> trimestre 2021 », *Insee Conjoncture Normandie* n° 31, avril 2022.
- **Hofstetter É.** « Essor des créations de sociétés et de micro-entrepreneurs en 2021 », *Insee Première* n° 1892, février 2022
- **Jerrari K.**, « Pérennité des entreprises en Normandie : des caractéristiques féminines », *Insee Flash Normandie* n° 100, mars 2021.

# Les résultats de l'agriculture normande s'améliorent par le biais des augmentations de prix

Prometteuses au début de l'été 2021, les récoltes des principales cultures normandes ont été affectées par les pluies estivales mais sont restées correctes et plus abondantes qu'en 2020. La production laitière croît légèrement, tirée par les éleveurs de la Manche. Les prix des produits agricoles sont à la hausse et compensent des volumes de production parfois modestes et la hausse des charges. Comme au niveau national, le résultat (estimation) de la branche agricole normande devrait progresser en 2021.

### Le redressement des prix des produits végétaux se poursuit en 2021

Grâce aux conditions automnales et hivernales favorables, les céréales d'hiver, c'est-à-dire les céréales plantées à l'automne (blé tendre, blé dur, orge fourragère, seigle, avoine, etc.) ont présenté un bon potentiel au début de l'été. Malheureusement, les pluies ont perturbé les récoltes. La production de blé tendre a progressé malgré tout de 13 % par rapport à 2020 en raison de l'augmentation des surfaces. Celle de colza se redresse de 22 % grâce à un meilleur rendement.

La production de lin a diminué de 15 % suite à la baisse drastique des surfaces (- 34 %) souhaitée par les professionnels, en réponse aux effets de la crise sanitaire (en raison de stocks importants et d'une crise de débouchés, notamment sur le marché chinois). Après un fort repli en 2020, la récolte de betterave sucrière a augmenté de 22 %, portée par des rendements satisfaisants. La production de pommes de terre a peu évolué par rapport à l'an dernier (+ 2 % ► **figure 1**). Les récoltes de légumes de plein champ se sont déroulées dans de bonnes conditions.

Amorcé en 2020, le redressement du prix des céréales s'est poursuivi en 2021 ► **figure 2** sous l'effet d'une demande dynamique et d'une offre limitée dans les principaux pays exportateurs (États-Unis, Russie). Le cours du blé atteint 275 €/tonne FOB<sup>1</sup> Rouen en février 2022 (+ 15 % sur 1 an). Le manque de disponibilité en graines oléagineuses ainsi que la hausse des prix de l'énergie qui se répercute sur les biocarburants ont provoqué l'envolée du prix du colza (de

540 €/tonne début juillet 2021 à 900 €/tonne début mars 2022 rendu Rouen). La perspective d'un bilan mondial en sucre déficitaire impactera le prix de la betterave qui devrait progresser de plus de 3 %. Après une année 2020 difficile, les prix de la pomme de terre ont rebondi (+ 10 %) sur fond de repli de la production européenne et de reprise de la demande industrielle. Le commerce du lin a repris, permettant de résorber peu à peu le retard dans le traitement des récoltes antérieures<sup>2</sup>. Face à une consommation atone, les prix des principaux légumes normands (carottes, poireaux) ont chuté.

### Les prix du lait et de la viande bovine soutiennent les productions animales

Avec 3,83 milliards de litres en 2021, la collecte laitière normande est stable ► **figure 3**. Cependant, signe de la concentration des exploitations laitières à l'œuvre depuis la fin des quotas laitiers en 2015, elle a progressé encore dans la Manche (+ 1,4 %) tandis qu'elle a baissé dans les autres départements. La collecte nationale s'est repliée (- 1,5 %) de même que celles des principaux pays producteurs, Allemagne et Pays-Bas. La collecte européenne a légèrement baissé de 0,2 %. Le prix moyen payé aux producteurs normands a atteint 384 €/1 000 litres, en hausse de 4 % par rapport à 2020. La demande mondiale en produits laitiers est restée soutenue pour la plupart des produits (poudre, beurre, fromages). La baisse structurelle du cheptel bovin en Normandie ► **figure 4**, comme en France et en Europe, a limité l'offre alors que la demande est repartie avec le redémarrage progressif de la restauration collective. Les cours des

bovins viande se sont fortement redressés ► **figure 5**, notamment ceux des veaux de boucherie, durement pénalisés en 2020. La demande chinoise s'amenuisant, les cours du porc ont fléchi. Le marché européen est par ailleurs saturé par les porcs allemands qui ne trouvaient plus de débouchés à l'exportation après la découverte de cas de peste porcine africaine en Allemagne.

### Le résultat s'améliore malgré la hausse des prix des consommations intermédiaires

Au niveau national, selon les estimations de la commission des comptes de l'agriculture et de la nation réunie en décembre 2021, la valeur ajoutée brute de la branche agricole s'accroîtrait de 14,2 % par rapport à 2020. La hausse globale des prix des produits agricoles viendrait compenser les manques de volumes de certaines productions ainsi que les hausses de prix des consommations intermédiaires (énergie et aliments pour le bétail). Il devrait en être de même en Normandie. Le contexte géopolitique (guerre en Ukraine, pays grand producteur et exportateur de blé et de maïs notamment, depuis février 2022) se fera sentir sur la fin de campagne de commercialisation<sup>3</sup> des produits végétaux, accentuant la hausse des prix (céréales, colza). Les effets sur les consommations intermédiaires, comme le prix des engrais, impacteront les résultats 2022, voire 2023.

**Auteur :** Élisabeth Borgne, Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Draaf) de Normandie

<sup>1</sup> FOB : « free on board » c'est-à-dire hors frais de transport, taxes, assurances.

<sup>2</sup> Voir Insee Conjoncture Normandie – Bilan économique 2020 – Agriculture page 14.

<sup>3</sup> Les ventes des récoltes 2021 s'échelonnent jusqu'en fin de premier semestre 2022, elles sont rattachées à l'année de production, soit 2021.



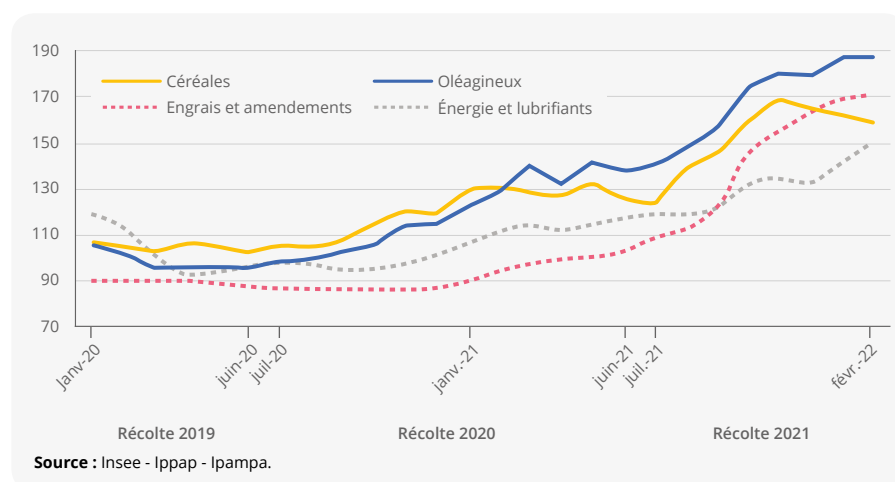
## ► 1. Surface, rendements et production des principaux produits végétaux en Normandie

	Surfaces (ha)			Rendement (100 kg/ha)*			Production (100 kg)*		
	2021	Évolution 2021/2020 (en %)	Évolution 2021/moyenne 2016-2020 (en %)	2021	Évolution 2021/2020 (en %)	Évolution 2021/moyenne 2016-2020 (en %)	2021	Évolution 2021/2020 (en %)	Évolution 2021/moyenne 2016-2020 (en %)
Blé tendre	471 880	12	2	77	1	-1	36 448 240	13	1
Orge et escourgeon	119 580	-9	-2	74	22	9	8 867 920	12	7
Avoine	9 880	9	13	56	11	-1	550 750	22	12
Maïs grain	36 845	-7	34	94	22	13	3 445 140	14	53
Triticale	8 210	41	23	53	-4	-2	435 400	36	21
Colza	120 010	0	-7	36	23	5	4 333 250	22	-2
Féveroles et fèves	5 470	-16	-20	38	50	11	209 510	27	-12
Pois protéagineux	14 225	-3	-11	30	-2	-17	423 760	-5	-26
Betteraves industrielles	28 622	5	-21	901	16	2	25 779 880	22	-20
Lin textile	55 915	-34	-17	72	29	10	3 998 080	-15	-8
Pommes de terre de consommation	13 649	0	12	415	1	0	5 662 140	2	12
Maïs fourrage	229 790	-5	-1	151	8	8	34 805 940	3	7

\* en matière sèche pour le maïs fourrage.

Source : Agreste - SAA - SAA provisoire 2021.

## ► 2. Évolution des prix des céréales, des oléagineux et des moyens de production (indice base 100 en 2015)



## ► 3. Livraisons de lait de vache à l'industrie (en millions de litres)

	2020	2021	Évolution 2021/2020 (en %)
Calvados	622,2	621,3	-0,1
Eure	220,8	215,1	-2,6
Manche	1 699,7	1 723,1	1,4
Orne	712,4	706,9	-0,8
Seine Maritime	579,8	564,0	-2,7
<b>Normandie</b>	<b>3 834,9</b>	<b>3 830,4</b>	<b>-0,1</b>

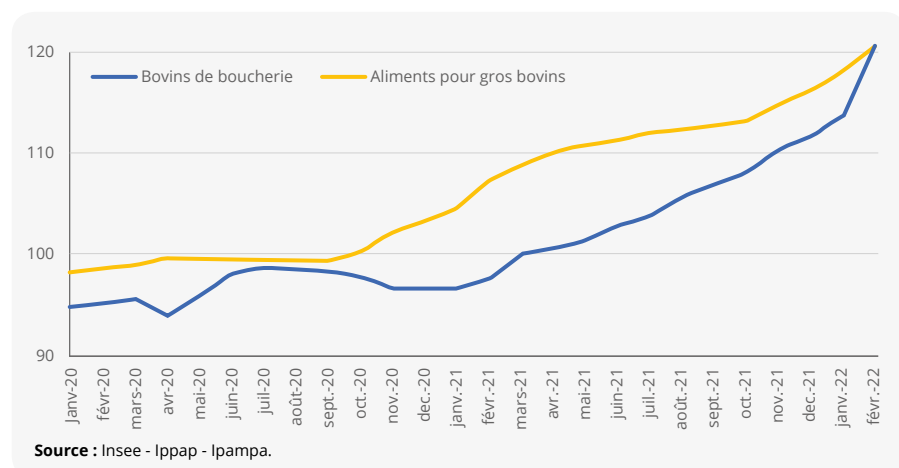
Source : Agreste - FranceAgriMer - EMLestim 2020 - 2021.

## ► 4. Cheptel bovin en région (têtes) en Normandie

	2020	2021	Évolution 2021/2020 (en %)
Vaches laitières	554 882	541 758	-2,4
Vaches nourrices	244 428	241 440	-1,2
<b>Total vaches</b>	<b>799 310</b>	<b>783 198</b>	<b>-2,0</b>
Bovins de plus de 2 ans	306 122	286 232	-6,5
Bovins de 1 à 2 ans	431 651	418 161	-3,1
Bovins de moins de 1 an	535 488	515 163	-3,8
<b>Ensemble espèce bovine</b>	<b>2 072 571</b>	<b>2 002 754</b>	<b>-3,4</b>

Source : Agreste - SAA - SAA provisoire 2021.

## ► 5. Évolution du prix de la viande bovine (indice base 100 en 2015)



### ► Pour en savoir plus

- **Borgne É.**, « Les mauvais rendements font les mauvais résultats de l'agriculture normande », Bilan économique 2020 Insee Conjoncture Normandie n°27, juillet 2021
- Rapports présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation – Session du 15 décembre 2021

# Un rebond dans la construction et la commercialisation de logements neufs

En Normandie, 15 200 logements ont été mis en chantier en 2021, soit une progression de 6 % par rapport à l'année 2020, marquée par un léger recul. Les autorisations de construire des logements, indicateur de l'activité à venir, augmentent plus fortement (+ 15 %). *A contrario*, les surfaces autorisées de locaux non résidentiels sont globalement en retrait (- 2 %), principalement dans le secteur agricole. La commercialisation de logements neufs a rebondi en 2021 avec une forte hausse des mises en ventes de logements (+ 41 %) et dans une moindre mesure des réservations d'appartements (+ 15 %). Le prix moyen au mètre carré des appartements augmente de 3,3 % sur un an et le prix moyen d'une maison neuve de 11 %.

En 2021, l'économie immobilière s'est redressée avec une nette reprise du nombre de logements autorisés à la construction, des mises en chantier et de la commercialisation de logements neufs, en Normandie comme au niveau national. Dans la région, seule la construction de locaux agricoles et de bureaux est en retrait.

### Une nette reprise des autorisations de construire des logements...

En 2021, 19 200 logements ont été autorisés à la construction en Normandie ► **figure 1**. C'est environ 2 500 de plus qu'en 2020 et qu'en 2019 avant la crise sanitaire. La progression est nette dans la région (+ 15 % par rapport à 2020) comme au niveau national (+ 19 % ► **figure 3**). La croissance des logements autorisés est exclusivement portée par les logements individuels en Normandie comme en France hors Île-de-France (respectivement + 10 % et + 17 %), le nombre de logements collectifs étant stable<sup>1</sup>. Cette croissance s'inscrit dans la continuité de la dynamique observée entre 2014 et 2019, avec une évolution annuelle moyenne de + 2,6 % à l'échelle régionale.

En Normandie, en dehors de la Seine-Maritime où le nombre de logements autorisés recule de 8 %, la progression est forte dans les autres départements de la région : de + 18 % dans l'Eure jusqu'à + 58 % dans l'Orne. Sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2022, la hausse se poursuit, voire s'amplifie dans certains départements, et concerne également la Seine-Maritime.

### ... et plus modérée des mises en chantier

Environ 15 000 logements ont été mis en chantier en 2021 dans la région ► **figure 2**. Après la légère baisse observée en 2020 (- 2 %), les mises en chantier ont bien repris en 2021 en Normandie (+ 6 % par rapport à 2020 ► **figure 3**). La reprise est cependant

deux fois moins forte que sur l'ensemble du territoire national hors Mayotte (+ 12 %). Elle concerne tous les départements, sauf la Seine-Maritime (- 8 %) : de + 11 % dans la Manche à + 40 % dans l'Orne. En moyenne annuelle, les mises en chantier en Normandie sont stables sur les cinq dernières années, la croissance dans le Calvados compensant le recul observé dans les autres départements hormis la Manche stable.

### Les surfaces de locaux agricoles et de bureaux en recul

En 2021, avec un peu plus de 2 millions de mètres carrés, les surfaces autorisées à la construction de locaux d'activités sont en léger recul en Normandie (- 2 %) après une hausse de 7 % en 2020 ► **figure 4**. Ces évolutions en Normandie sont à l'opposé de celles observées au niveau national où la hausse de 2021 (+ 10,5 %) fait suite au net repli de 2020 (- 20 %).

La baisse dans la région est presque entièrement imputable au secteur des exploitations agricoles ou forestières (- 27 %). Ce secteur concentre un peu plus du quart des surfaces de locaux autorisés dans la région, plus que celles d'entrepôts. Les surfaces de bureaux, en léger recul (- 7 %), contribuent également à la baisse régionale, mais plus modérément avec seulement 8 % des surfaces de locaux autorisés en 2021. Dans les autres secteurs, les surfaces sont en hausse, notamment dans l'industrie (+ 39 %) et dans les services publics ou d'intérêt collectif (+ 29 %). Si la progression est forte dans l'hébergement hôtelier (+ 67 %), les surfaces concernées sont modestes par rapport à celles des autres secteurs (1,6 % du total régional).

### Un net rebond de la commercialisation et de la vente de logements neufs

Selon l'enquête sur la commercialisation des logements neufs concernant les

programmes de plus de cinq logements, l'offre de logements neufs a fortement augmenté en 2021 en Normandie (+ 41 %), deux fois plus vite qu'au niveau métropolitain (+ 21 % ► **figure 5**).

Sur la période 2014-2019 précédant la crise sanitaire, pour les appartements neufs comme pour les maisons neuves, le volume de ventes était en forte croissance (respectivement + 14 % et + 17 %, au-delà de la moyenne nationale) en moyenne annuelle. Les ventes de logements neufs ont rebondi en 2021 après le recul observé en 2020 sur un marché de l'immobilier affecté par la crise sanitaire. Ce rebond est dû exclusivement aux ventes d'appartements (+ 13 % après - 7 % en 2020), les ventes de maisons individuelles continuant de chuter (- 20 % après - 25 %). Ainsi en 2021, c'est 3 400 appartements neufs et 250 maisons neuves qui ont été vendus dans la région ► **figure 6**.

Le prix moyen au mètre carré des appartements vendus en 2021 s'élève à près de 3 700 € dans la région, en hausse de 3,3 % sur un an (+ 2,5 % en France métropolitaine). Ce prix reste inférieur de 17 % à celui observé au niveau national.

Le prix moyen d'une maison neuve en Normandie s'élève à 260 000 € en 2021, en forte progression sur un an (+ 11 %), en lien avec la hausse des prix des matériaux de construction. Le prix des maisons normandes est inférieur de près de 20 % à celui observé au niveau national. Il est très en deçà des valeurs observées notamment en Île-de-France ou dans les régions du sud-est de la France.

En lien avec la très forte progression de l'offre de logements, et malgré une nette reprise des ventes, le nombre de logements neufs proposés à la vente et encore disponibles fin 2021 (près de 3 600) augmente nettement par rapport à fin 2020 (+ 27 %).

**Auteur :**  
Bruno Mura (Insee)

<sup>1</sup> Source : SDES, Sit@del2

## ► 1. Construction autorisée de logements par département

	Logements en 2021 (nombre)	Évolution 2021/2019 (%)	Évolution 2021/2020 (%)	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 <sup>1</sup> (%)
Calvados	6 700	27,8	34,0	2,7
Eure	2 700	21,7	18,4	1,5
Manche	2 700	23,2	33,5	2,8
Orne	700	59,6	57,6	0,3
Seine-Maritime	6 500	- 2,1	- 7,6	2,9
<b>Normandie</b>	<b>19 200</b>	<b>15,3</b>	<b>15,0</b>	<b>2,6</b>
France hors Mayotte	470 000	4,1	19,2	3,4

Unité : en %.

<sup>1</sup> : évolution qui aurait été observée pour la construction autorisée de logements, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

**Notes** : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies. En raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

**Source** : SDES, Sit@del2.

## ► 2. Logements commencés par département

	Logements en 2021 (nombre)	Évolution 2021/2019 (%)	Évolution 2021/2020 (%)	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 <sup>1</sup> (%)
Calvados	4 700	2,5	16,3	4,7
Eure	2 100	3,2	18,2	- 1,5
Manche	1 900	- 1,3	11,1	0,5
Orne	500	41,2	39,9	- 6,9
Seine-Maritime	5 800	3,5	- 7,8	- 2,6
<b>Normandie</b>	<b>15 000</b>	<b>3,3</b>	<b>5,7</b>	<b>- 0,1</b>
France hors Mayotte	390 100	1,8	11,7	2,6

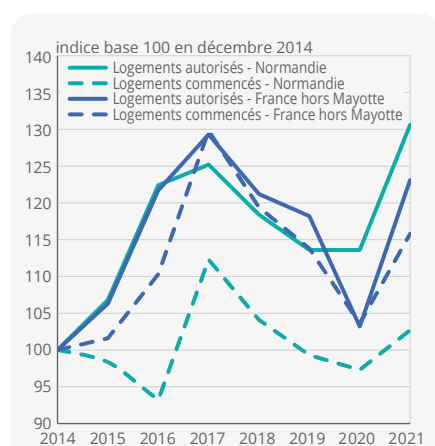
Unité : en %.

<sup>1</sup> : évolution qui aurait été observée pour les logements commencés, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

**Notes** : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies. En raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

**Source** : SDES, Sit@del2.

## ► 3. Évolution de la construction de logements



**Note** : données estimées provisoires arrondies à la centaine en date réelle.

**Champ** : logements individuels, collectifs et en résidence.

**Source** : SDES, Sit@del2.

## ► 4. Construction autorisée de locaux non résidentiels, selon le type

	Surfaces autorisées en 2021 (milliers de m <sup>2</sup> )	Normandie			France entière		
		Évolution 2021/2019	Évolution 2021/2020	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 <sup>1</sup>	Évolution 2021/2019	Évolution 2021/2020	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 <sup>1</sup>
Artisanat	102	13,1	7,1	7,5	8,1	16,8	5,5
Bureaux	165	- 18,4	- 7,0	8,7	- 20,7	2,4	9,7
Commerce	166	- 17,7	12,8	5,3	- 14,6	6,3	0,1
Entrepôt	500	27,7	0,3	2,0	- 5,5	35,5	14,3
Exploitation agricole ou forestière	530	3,7	- 27,0	- 6,4	- 16,4	- 3,0	0,2
Hébergement hôtelier	33	- 28,0	67,2	21,5	- 28,2	- 18,7	10,9
Industrie	202	- 10,7	39,4	6,1	2,9	22,9	5,2
Service public ou d'intérêt collectif	307	25,8	29,4	4,0	- 12,2	7,5	1,8
<b>Ensemble</b>	<b>2 005</b>	<b>4,8</b>	<b>- 2,0</b>	<b>1,2</b>	<b>- 11,3</b>	<b>10,5</b>	<b>5,0</b>

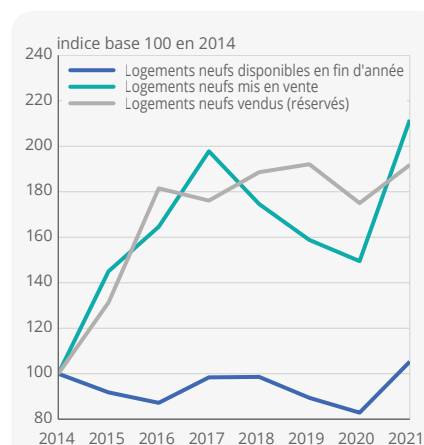
Unité : en %.

<sup>1</sup> : évolution qui aurait été observée pour la construction autorisée de locaux non résidentiels, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

**Note** : données brutes provisoires en date réelle.

**Source** : SDES, Sit@del2, estimations au 30 avril 2022.

## ► 5. Évolution de la commercialisation de logements neufs - Normandie



**Note** : données 2021 redressées pour les logements neufs disponibles et mis en vente.

**Champ** : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers.

**Source** : SDES, enquête ECLN.

## ► 6. Ventes des maisons et des appartements neufs

	En 2021 (nombre ou prix en euro)	Normandie			France métropolitaine			
		Évolution 2021/2019	Évolution 2021/2020	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 <sup>2</sup>	En 2021 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2021/2019	Évolution 2021/2020	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 <sup>2</sup>
<b>Maisons neuves</b>								
Nombre de ventes <sup>1</sup>	248	- 40,1	- 20,3	16,9	7 583	- 13,7	8,0	4,0
Prix moyen par maison	261 226	28,8	11,0	0,4	329 942	18,6	12,9	2,0
<b>Appartements neufs</b>								
Nombre de ventes <sup>1</sup>	3 406	4,9	12,7	13,6	109 131	- 10,8	15,5	10,1
Prix moyen au m <sup>2</sup>	3 673	10,0	3,3	- 0,5	4 420	4,0	2,5	2,1

Unité : en %.

<sup>1</sup> : réservations avec dépôt d'arrhes.

<sup>2</sup> : évolution qui aurait été observée pour les ventes des maisons et des appartements neufs, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

**Champ** : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

**Source** : SDES, enquête ECLN.

### ► Pour en savoir plus

- Tableau de bord de la conjoncture en Normandie : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2122336>.
- Conjoncture de l'immobilier - Résultats au quatrième trimestre 2021, Datalab Essentiel, avril 2022.

# Les activités de transport redémarrent en 2021 sans revenir à leur niveau d'avant-crise sanitaire

En 2021, le trafic maritime de marchandises augmente de 12 % dans les principaux ports normands. Cette hausse est portée dans les ports de HAROPA par le développement des marchandises conteneurisées et du pétrole brut. Le trafic des ports du syndicat mixte « Ports de Normandie » augmente de 9 %, notamment grâce à la forte croissance du trafic transmanche avec l'Irlande. Le transport aérien de passagers des aéroports de Normandie repart à la hausse en 2021 avec une croissance de 51 % sur un an, mais reste nettement inférieur à son niveau de 2019. Les immatriculations de véhicules reprennent faiblement (+ 5 %), suite à une baisse très importante entre 2019 et 2020 (- 33 %).

### Une reprise générale du trafic maritime en 2021

Le trafic maritime de marchandises des principaux ports normands (Le Havre, Rouen, Cherbourg, Caen-Ouistreham et Dieppe) s'élève à 89,9 millions de tonnes en 2021, en hausse de 12 % par rapport à 2020 ► **figure 1**. Les grands ports maritimes du Havre et de Rouen ainsi que le port autonome de Paris ont fusionné au 1<sup>er</sup> juin 2021 en un nouvel établissement public : HAROPA PORT. Les ports de cette nouvelle structure enregistrent une hausse du trafic de 12 %, portée par le développement des marchandises conteneurisées et du pétrole brut. Ce dernier est dynamisé par le redémarrage de la raffinerie Total de Gonfreville-l'Orcher, dont l'arrêt suite à un incendie en décembre 2019 s'est prolongé sur les premiers mois de l'année 2021. Le trafic de céréales recule de 13 %, après une année 2020 marquée par une campagne céréalière exceptionnelle. Le trafic des ports du syndicat mixte « Ports de Normandie » (Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe) augmente de 9 % et retrouve quasiment son niveau de 2019. Le fret transmanche a subi des mutations suite au Brexit. Le recul du trafic avec le Royaume-Uni a été compensé par la forte croissance du trafic avec l'Irlande. En effet, une partie du transit routier entre l'Irlande et l'Union européenne passant par le Royaume-Uni, le « Landbridge <sup>1</sup> », a été réorienté vers le port de Cherbourg.

Sur le bassin de la Seine, le transport fluvial de marchandises est en hausse sensible de + 8,2 % en t-km<sup>2</sup> en 2021 par rapport à 2020 (plus de 3,8 milliards de t-km) et de + 3,3 % en volumes (22,1 millions de tonnes transportées). La filière des matériaux confirme sa progression avec une croissance

de + 20,9 % en t-km (plus de 2 milliards de t-km) et de + 7,6 % en volumes (15 millions de tonnes transportées), grâce à l'augmentation des transports de terres pour remblais depuis l'Île-de-France vers la Normandie. La filière métallurgique réalise un bond important de + 34,3 % en t-km (289,3 millions de t-km) et de + 29,6 % en volumes (1,1 million de tonnes transportées), lié aux importations de tôles et de coils à chaud<sup>3</sup> depuis l'étranger vers l'Île-de-France et à l'accroissement des flux de déchets et de ferrailles à destination du Nord et de la Belgique.

### Le transport aérien de passagers repart à la hausse

Le transport aérien de passagers des aéroports de Normandie repart à la hausse en 2021 avec près de 270 000 passagers, soit une croissance de près de 52 % sur un an ► **figure 2**. Le trafic reste toutefois inférieur de 42 % à celui de 2019, suite à son effondrement en 2020 (- 62 %). Cette reprise en 2021 est portée par les aéroports de Caen-Carpique et Deauville-Normandie, qui représentent les flux les plus importants ► **figure 3**. Le transport de passagers de l'aéroport de Caen-Carpique, essentiellement tourné vers les vols nationaux, augmente de 40 %. Celui de Deauville-Normandie, largement tourné vers les vols internationaux, progresse de 180 %. Le transport de passagers de Cherbourg-Manche a été multiplié par 7 entre 2020 et 2021 et dépasse son niveau de 2019. Le trafic de l'aéroport du Havre-Octeville, bien qu'en forte croissance (+ 84 %), reste loin de son niveau d'avant-crise (- 63 % par rapport à 2019). La reprise ne concerne pas l'aéroport de Rouen-Vallée de Seine, dont le trafic reste quasi stable entre 2020 et 2021 avec un peu

plus d'un millier de passagers contre plus de 15 000 en 2019 (+ 9 % en 2021).

### Une faible reprise des immatriculations de véhicules

Les immatriculations de véhicules neufs progressent de 5 % en Normandie entre 2020 et 2021, une croissance peu marquée qu'au niveau national (+ 2 % ► **figure 4**). Cette reprise fait suite à une baisse très importante des immatriculations entre 2019 et 2020 (- 33 %). Toutefois, le volume des immatriculations est encore loin de celui observé en 2019 (- 30 % entre 2019 et 2021). Tous les types de véhicules sont concernés par cette reprise lente à l'exception des transports en commun dont les immatriculations reculent de 19 % entre 2020 et 2021. Cette progression à l'échelle régionale est principalement portée par la Seine-Maritime, dont les immatriculations progressent de 10 % en un an après une importante chute de 43 % entre 2019 et 2020. Les immatriculations de véhicules neufs croissent légèrement dans l'Orne et l'Eure (respectivement + 1 % et + 5 %). Elles continuent de baisser dans la Manche (- 5 %) et sont stables dans le Calvados.

#### Auteur :

Thibaut Louza (Insee)

#### Avertissement

Les données sur le Transport Routier de Marchandises relatives à l'année 2020 produites par le Service de la Donnée et des Études Statistiques (SDES) ne sont pas disponibles au moment de la rédaction de ce bilan économique.

<sup>1</sup> Le Landbridge correspond au transit routier entre l'Irlande et l'Union européenne continentale via la Grande-Bretagne.

<sup>2</sup> t-km : tonne-kilomètre, unité de mesure de quantité de transport correspondant au transport d'une tonne sur un kilomètre.

<sup>3</sup> Coil à chaud : bobine de tôle issue du laminage à chaud. Il s'agit d'un produit semi-fini pour la sidérurgie.

## ► 1. Trafic maritime de marchandises dans les ports de Normandie

Ports	Nombre (en millions de tonnes)			Évolution (en %) 2021/2020	Évolution (en %) 2021/2019
	2019	2020	2021		
<b>Syndicat Mixte « Ports de Normandie »</b> <i>(Caen-Ouistreham, Cherbourg, Dieppe)</i>	<b>6,5</b>	<b>5,7</b>	<b>6,3</b>	<b>8,7</b>	<b>- 3,1</b>
<b>HAROPA PORT</b>	<b>89,9</b>	<b>74,9</b>	<b>83,6</b>	<b>11,6</b>	<b>- 7,0</b>
<i>Le Havre</i>	<i>66,5</i>	<i>52,6</i>	<i>62,4</i>	<i>18,7</i>	<i>- 6,1</i>
<i>Rouen</i>	<i>23,5</i>	<i>22,3</i>	<i>21,2</i>	<i>- 5,1</i>	<i>- 9,9</i>
<b>Ensemble</b>	<b>96,4</b>	<b>80,6</b>	<b>89,9</b>	<b>11,5</b>	<b>- 6,7</b>

Sources : Ports Normands Associés (PNA) www.pna-ports.fr – Haropa www.haropaports.com

## ► 2. Passagers des aéroports

Type de ligne	Normandie			Évolution annuelle moyenne 2019/2014 <sup>1</sup>	France entière		
	Passagers 2021 (nombre)	Évolution 2021/2019	Évolution 2021/2020		Évolution 2021/2019	Évolution 2021/2020	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 <sup>1</sup>
Lignes nationales	234 767	- 22,2	43,6	22,2	- 41,0	33,3	2,4
Lignes internationales	25 996	- 81,6	128,8	0,9	- 64,7	28,7	4,8
Transit	8 625	- 64,5	221,9	42,2	- 57,7	38,0	- 3,9
<b>Total</b>	<b>269 388</b>	<b>- 42,3</b>	<b>51,7</b>	<b>13,3</b>	<b>- 58,0</b>	<b>30,5</b>	<b>4,1</b>
<i>dont lignes à bas coût (low cost)</i>	<i>6 120</i>	<i>///</i>	<i>174,8</i>	<i>///</i>	<i>- 53,9</i>	<i>52,6</i>	<i>10,3</i>
Part des lignes à bas coût (low cost) (%)	2,3	///	///	///	///	///	///

Unité : nombre et %

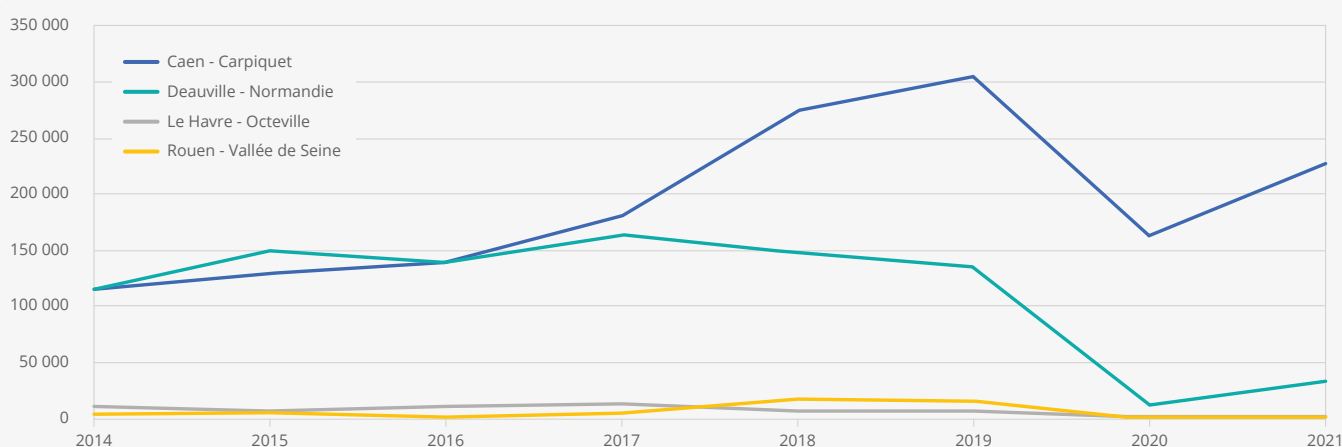
<sup>1</sup> : évolution qui aurait été observée pour le trafic passager des aéroports, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Note : données brutes.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français.

## ► 3. Évolution du nombre de passagers des aéroports normands\*



\*hors aéroport de Cherbourg en raison de l'absence de données sur cet aéroport entre 2016 et 2018.

Source : Union des aéroports français.

## ► 4. Immatriculations de véhicules neufs

Zonage	Véhicules particuliers 2021 (nombre)	Véhicules utilitaires légers <sup>1</sup> 2021 (nombre)	Véhicules industriels à moteur <sup>2</sup> 2021 (nombre)	Ensemble immatriculations <sup>3</sup>			
				2021 (nombre)	Évolution 2021/2019 (%)	Évolution 2021/2020 (%)	Évolution annuelle moyenne 2019/2014* (%)
Calvados	18 549	5 021	1 340	<b>24 958</b>	- 19,5	0,0	6,1
Eure	12 773	3 067	362	<b>16 233</b>	- 20,0	1,0	4,1
Manche	9 310	2 790	265	<b>12 375</b>	- 23,3	- 5,4	4,6
Orne	5 512	2 308	333	<b>8 163</b>	- 20,3	5,1	2,6
Seine-Maritime	52 619	11 340	799	<b>64 812</b>	- 37,2	10,0	2,5
<b>Normandie</b>	<b>98 763</b>	<b>24 526</b>	<b>3 099</b>	<b>126 541</b>	<b>- 30,0</b>	<b>4,7</b>	<b>3,4</b>
France entière	1 693 037	443 305	45 795	<b>2 189 270</b>	- 21,5	2,1	4,5

<sup>1</sup> : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

<sup>2</sup> : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

<sup>3</sup> : y compris immatriculations de transports en commun.

\* : évolution qui aurait été observée pour les immatriculations de véhicules neufs, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Note : données brutes.

Champ : les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris). Ces données ne comprennent pas les véhicules immatriculés en transit temporaire (TT), importés en transit (IT), de l'administration civile de l'État, militaires, ainsi que les immatriculations provisoires (plaques W ou WW).

Source : SDES, Rsvero.

### ► Pour en savoir plus

- Communiqués de presse Haropa.
- Communiqués de presse de Port de Normandie.
- Site internet des Voies navigables de France.

# La fréquentation touristique reste en dessous de son niveau d'avant-crise en 2021

Après une activité en 2020 très affectée par l'épidémie de Covid-19, le tourisme a de nouveau été marqué par la crise sanitaire en 2021. La fréquentation touristique chute fortement notamment entre janvier et juin 2021. Si la levée progressive des restrictions sanitaires a permis un retour des touristes à partir du mois de juillet 2021, la fréquentation dans les hôtels et les campings ne retrouve pas son niveau d'avant-crise.

### Une fréquentation en baisse dans les hôtels...

En 2021, les touristes ont passé 5,9 millions de nuitées dans les hôtels normands, soit 29 % de moins qu'en 2019, un recul moins prononcé dans la région qu'au niveau national (-37 % ► [figure 1](#)). Cette baisse de la fréquentation dans les hôtels a été très soutenue de janvier à juin, allant de -40 % en février à -77 % en avril par rapport aux mêmes mois de 2019, avril étant marqué par la mise en place d'un confinement ► [figure 2](#). Le décrochage de la fréquentation touristique normande s'inscrit dans le cadre d'une tendance nationale encore plus prononcée (de -47 % à -80 % selon les mois au premier semestre). Si la levée progressive des restrictions a ensuite permis un retour des touristes, la fréquentation dans les hôtels n'a pas atteint, au cœur de l'été, son niveau d'avant-crise (-15 % en juillet et -10 % en août). De septembre à décembre, le nombre de nuitées reste inférieur à son niveau de 2019.

Entre mai et décembre 2021, les hôtels du Calvados (43 %) et de Seine-Maritime (30 %) ont accueilli près des trois quarts des nuitées. Les établissements classés 3 étoiles sont les plus fréquentés : ils concentrent 39 % des nuitées passées dans les hôtels normands ► [figure 3](#) devant les établissements de 1 ou 2 étoiles (24 %) et ceux de 4 ou 5 étoiles (22 %).

Compte tenu des restrictions sur les voyages liées à la crise sanitaire, la fréquentation

des touristes étrangers reste en 2021 très en deçà de son niveau habituel. Entre mai et décembre 2021, les non-résidents ne représentent que 14 % de la fréquentation dans les hôtels de la région, soit 7 points de moins qu'au niveau national ► [figure 4](#). Cette part varie de 8,6 % dans l'Eure à 15,6 % dans le Calvados.

### ... et dans les campings

Durant la saison d'été 2021 (de mai à septembre), les campings normands ont cumulé 3,7 millions de nuitées. Les hébergements du Calvados et de la Manche concentrent à eux seuls plus de 80 % de la fréquentation ► [figure 5](#). Entre 2019 et 2021, le nombre de nuitées passées dans les campings de la région chute de près de 17 %, une baisse plus prononcée qu'en France métropolitaine (-11 %). Au sein de la région, le recul est moins marqué dans la Manche (-11 %) et davantage dans l'Orne (-36 %).

La fréquentation recule de 17 % dans les campings classés de 3 à 5 étoiles, catégories qui concentrent plus de 80 % des nuitées ► [figure 6](#). La baisse est encore plus marquée dans les campings classés 1 ou 2 étoiles (-21 %). Dans les campings non classés, moins de 5 % des nuitées de la région en 2021, la fréquentation se stabilise (+1 %).

Dans les campings normands, comme au niveau national, près d'une nuitée sur cinq est effectuée par une clientèle non résidente. Les non-résidents sont un peu plus présents

dans les campings de la Seine-Maritime (29 % des nuitées) et de l'Eure (28 %).

### Les chiffres d'affaires de l'hôtellerie et de la restauration se rapprochent de leur niveau d'avant-crise à partir de juillet 2021

La baisse importante de l'activité touristique a entraîné une nette diminution du chiffre d'affaires dans l'hôtellerie normande

► [figure 7](#). Sur les six premiers mois de l'année 2021, le niveau de chiffre d'affaires chute, par rapport au même mois de 2019, de -80 % en avril à -44 % en juin. Entre juillet et décembre 2021, avec le retour des touristes, le chiffre d'affaires progresse dans les hôtels, sans parvenir à retrouver son niveau d'avant-crise (de -11 % en août à -2 % en novembre).

La reprise de l'activité est plus dynamique dans les campings. Fin 2021, leur chiffre d'affaires annuel progresse de 15 % par rapport à celui de 2019 ► [figure 8](#), alors qu'il régresse de 28 % dans les hôtels.

Dans la restauration, la baisse du chiffre d'affaires est légèrement moins marquée, en particulier à partir du mois d'avril. En juillet et en octobre 2021, il dépasse même son niveau d'avant-crise (respectivement +5 % et +1 % par rapport aux mois de juillet et octobre 2019).

### Auteur :

Guillaume Chantre (Insee)

### ► Couverture des saisons touristiques

- Hôtel : les données 2021 détaillées (catégorie, type de clientèle,...) ne couvrent que la période mai - décembre.
- Camping : la saison touristique 2021 couvre les mois de mai à septembre, celle 2020 couvre les mois de juillet à septembre et celle 2019 couvre les mois d'avril à septembre.
- AHCT : les données 2021 ne couvrent que la période mai - décembre. Les données ne sont pas disponibles sur 2020.

### Avertissement

Les confinements successifs et restrictions de déplacements durant la crise sanitaire ont pesé sur les hébergements touristiques. Dans ce contexte, l'Insee a choisi de réduire leur charge en réalisant des enquêtes allégées, moins détaillées, conduisant à une livraison de résultats plus agrégés. Les résultats plus détaillés sont de nouveau disponibles à partir de l'été 2021, concernant notamment la fréquentation internationale.

**Révision des séries :** à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les données des hôtels, des campings et des AHCT non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques. Cette nouvelle méthode d'imputation de la non-réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées mais n'a pas d'impact sur les évolutions.

## ► 1. Nombre de nuitées dans les hôtels et les campings

Année	Hôtels		Campings	
	Normandie	France métropolitaine	Normandie	France métropolitaine
2021	5 853	134 454	3 693	112 320
2019	8 278	214 638	4 427	126 276
Évolution 2021/2019 (en %)	-29,3	-37,4	-16,6	-11,1

Unité : en milliers

Note : données définitives.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

## ► 3. Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Normandie	France métropolitaine
1-2 étoiles	1 200	25 621
3 étoiles	1 881	46 353
4-5 étoiles	1 073	30 278
Non classés	813	13 727
<b>Total</b>	<b>4 967</b>	<b>115 980</b>

Unité : en milliers

Note : données définitives.

Avertissement : dans ce tableau, la saison touristique 2021 couvre les mois de mai à décembre.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

## ► 4. Nombre de nuitées dans les hôtels par département

	Nombre de nuitées dans les hôtels en 2021 (milliers)	Part de nuitées effectuées en 2021 par une clientèle non résidente (%)
Calvados	2 142	15,6
Eure	328	8,6
Manche	793	12,5
Orne	201	9,1
Seine-Maritime	1 503	14,8
<b>Normandie</b>	<b>4 967</b>	<b>14,0</b>
France entière	118 195	21,3

Notes : données définitives.

Avertissement : dans ce tableau, la saison touristique 2021 couvre les mois de mai à décembre.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

## ► 5. Nombre de nuitées dans les campings par département

	Nombre de nuitées dans les campings		Part de nuitées effectuées en 2021 sur emplacements équipés	
	2021 (milliers)	Évolution 2021/2019	par une clientèle non résidente	
Calvados	1 744	-18,0	19,4	69,2
Eure	146	-23,6	27,8	36,0
Manche	1 197	-11,2	18,8	42,4
Orne	71	-35,7	13,1	20,4
Seine-Maritime	534	-17,8	28,8	40,8
<b>Normandie</b>	<b>3 693</b>	<b>-16,6</b>	<b>20,8</b>	<b>54,2</b>
France métropolitaine	112 320	-11,1	19,6	55,3

Unité : en %

Note : données définitives.

Avertissement : pour le camping, la saison touristique 2021 couvre les mois de mai à septembre et celle 2019 couvre les mois d'avril à septembre.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

## ► 6. Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

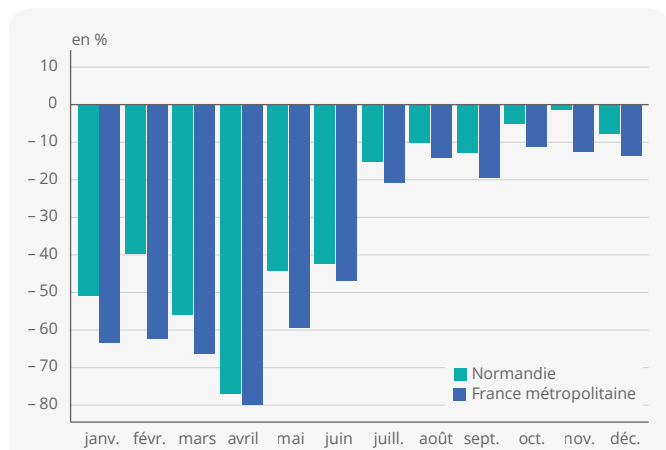
	Nombre de nuitées en 2021 (milliers)		Évolution 2021/2019 (%)	
	Normandie	France métropolitaine	Normandie	France métropolitaine
1-2 étoiles	477	12 737	-20,9	-10,8
3-4-5 étoiles	3 058	94 630	-16,6	-11,3
Non classés	158	4 954	0,5	-6,8
<b>Total</b>	<b>3 693</b>	<b>112 320</b>	<b>-16,6</b>	<b>-11,1</b>

Note : données définitives.

Avertissement : pour le camping, la saison touristique 2021 couvre les mois de mai à septembre et celle 2019 couvre les mois d'avril à septembre.

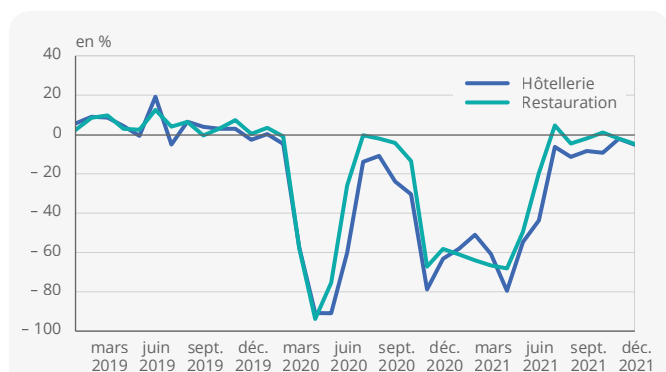
Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

## ► 2. Évolution du nombre de nuitées totales dans les hôtels par rapport au même mois de 2019



Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

## ► 7. Évolution du chiffre d'affaires dans l'hôtellerie et la restauration - Normandie



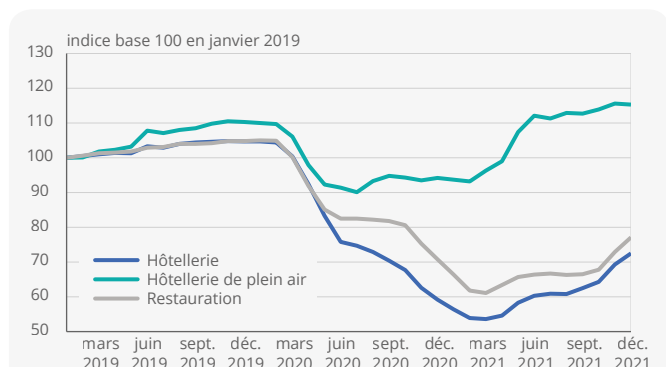
Unité : en %

Note : pour l'année 2019, l'évolution est calculée par rapport au même mois que l'année précédente. À partir de janvier 2020, l'évolution est calculée par rapport au même mois de 2019.

Champ : unités légales monorégionales pérennes de 2017 à 2021, dont l'activité principale n'a pas changé durant cette période.

Source : DGFIP, Insee.

## ► 8. Évolution du chiffre d'affaires des 12 derniers mois - Normandie



Champ : unités légales monorégionales pérennes de 2017 à 2021, dont l'activité principale n'a pas changé durant cette période.

Source : DGFIP, Insee.

## ► Pour en savoir plus

- Poupet C., « En Normandie, la fréquentation touristique ne retrouve pas son niveau d'avant-crise, malgré le dynamisme de la clientèle résidente », *Insee Flash Normandie* n°108, novembre 2021

# Rebond historique des échanges commerciaux en 2021 en Normandie

Après une année 2020 marquée par un recul modéré des exportations de 10 % par rapport à 2019 dans un contexte de fort ralentissement des échanges internationaux, les **exportations** de la région ont atteint en 2021 un niveau record pour ces dix dernières années, passant de 32 milliards d'euros en 2020 à 38 milliards en 2021 soit une hausse de 20 % (+ 15 % au niveau national). Tous les secteurs et plus particulièrement ceux des produits chimiques, de la pharmacie et des produits agroalimentaires, sont en hausse. Les **importations** ont connu une croissance nettement supérieure à celle des exportations, passant de 33 milliards d'euros en 2020 à 44 milliards en 2021, soit une hausse de près de 35 %. Comme pour les exportations, les importations progressent dans la quasi-totalité des secteurs, notamment ceux de l'énergie (13,5 milliards d'euros contre 8,7 en 2020), des produits chimiques et des matériels de transport. Le **déficit commercial** s'établit à 6,5 milliards d'euros contre seulement 1,6 milliard d'euros en 2020. Cette aggravation du déficit s'explique par le rebond des importations (+ 35 % après - 25 % en 2020).

### Un rebond record des échanges

En 2020, la baisse de l'activité économique au niveau mondial, en lien avec la pandémie, s'était accompagnée d'un ralentissement des échanges internationaux. L'année 2021 est marquée par une forte reprise de ces échanges commerciaux au niveau national mais également pour chaque région. Ainsi, en Normandie, les exportations rebondissent nettement et enregistrent un record jamais atteint au cours des dix dernières années, passant de 31,6 milliards d'euros en 2020 à 37,9 milliards d'euros en 2021.

Les importations sont en forte hausse en 2021, de près de 35 %. D'un montant de 44,4 milliards d'euros, elles dépassent nettement les exportations. Cette augmentation est en grande partie liée au renouvellement des stocks des industriels et à l'augmentation du coût des matières premières et du transport. La part de la Normandie dans les échanges internationaux de la France en 2021 est de 7,9 % pour les exportations et 7,6 % pour les importations. La Normandie se hisse ainsi au 5<sup>e</sup> rang des régions exportatrices et conserve sa 5<sup>e</sup> place au niveau des importations ► **figure 1**.

La très forte hausse en valeur des importations, principalement liée à l'augmentation des prix des matières premières et des frais de transport, a aggravé le déficit commercial qui atteint 6,5 milliards d'euros en 2021 contre 1,6 milliard d'euros en 2020.

### La Seine-Maritime concentre les deux tiers des échanges extérieurs de la Normandie

Avec une contribution à hauteur de 62 % et de 74 % à la valeur totale des exportations et des importations régionales, la Seine-Maritime reste toujours nettement en tête des échanges commerciaux des départements normands. L'Eure vient en deuxième position avec 23 % des exportations et 14 % des importations. La contribution des autres départements est plus modeste : le Calvados représente 8 % des exportations et 6 % des importations, la Manche 4 % et 3 % et l'Orne 3 % des exportations et 3 % des importations ► **figure 2**.

### L'Union européenne pèse pour près de la moitié des échanges avec la Normandie

L'Union européenne conserve son rang de premier partenaire de la Normandie tant à l'export qu'à l'import avec respectivement 48 % et 40 % en valeur. L'Asie vient en deuxième position avec une part de marché de respectivement 16 % et 17 %. L'Allemagne conserve son rang de premier client de la Normandie, mais recule au 3<sup>e</sup> rang de ses fournisseurs, devancée par la Belgique et les États-Unis ► **figures 3 et 4**.

### Des exportations tirées par les produits chimiques, pharmaceutiques et agroalimentaires

À l'inverse de 2020, les exportations sont à la hausse dans la quasi-totalité des

secteurs. Ainsi, la chimie, secteur en tête des produits exportés, croît de 32 %. Les produits pharmaceutiques viennent en 2<sup>e</sup> position en légère hausse (+ 1 %), suivis par les denrées alimentaires en nette augmentation (+ 14 %). La progression est particulièrement forte pour le matériel de transport (+ 55 %) et les produits de la cokéfaction et du raffinage (+ 150 %). Elle est plus modérée pour les produits de l'agriculture (+ 6 %), les machines et équipements n.c.a<sup>1</sup> (+ 6 %), les équipements électriques (+ 16 %) et les produits en caoutchouc (+ 22 % ; ► **figure 5**).

### Les importations sont dominées par les produits de l'énergie, les produits chimiques et le matériel de transport

Comme pour les exportations, les importations sont en hausse par rapport à 2020 dans la quasi-totalité des secteurs. Ainsi le premier poste en valeur parmi les produits importés, les hydrocarbures bruts et raffinés avec 13,6 milliards d'euros, est en hausse de 62 % par rapport à 2020. Sont également en forte progression les produits chimiques (+ 33 %), le matériel de transport (+ 61 %), et les équipements électriques (+ 46 %). La hausse est plus modérée concernant les produits pharmaceutiques (+ 3 %), les denrées alimentaires (+ 4 %), et les machines et équipements n.c.a (+ 14 % ; ► **figure 6**).

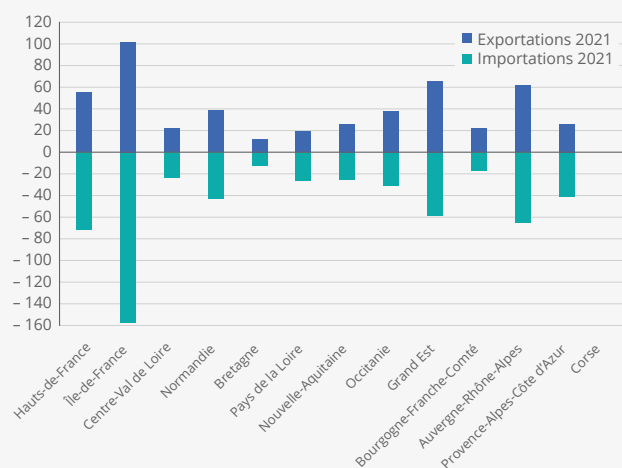
#### Auteur :

Mouloud Bessa, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets) de Normandie

1 n.c.a. : non classés ailleurs

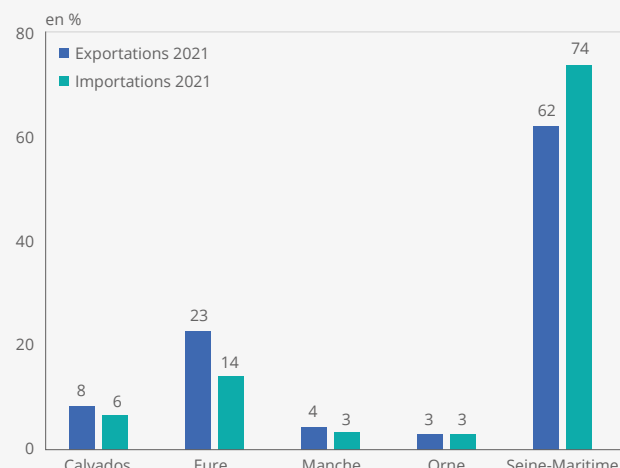


### ► 1. Place de la Normandie dans le contexte extérieur de la France (en milliards d'euros)



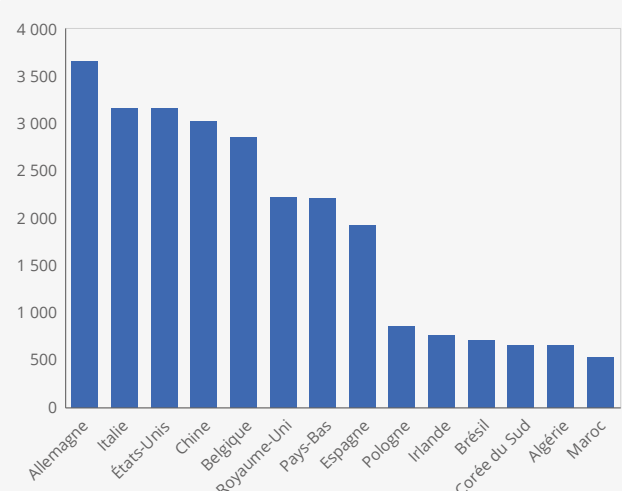
Source : douane française.

### ► 2. Part des départements dans les échanges de la région (en %)



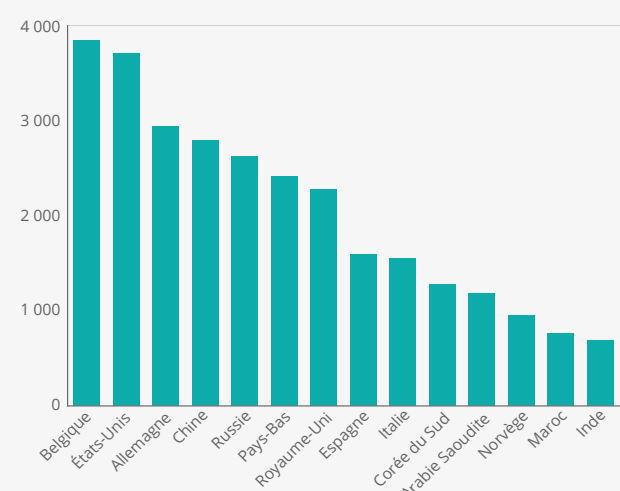
Source : douane française.

### ► 3. Principaux pays clients de la Normandie (en millions d'euros)



Source : douane française.

### ► 4. Principaux pays fournisseurs de la Normandie (en millions d'euros)



Source : douane française.

### ► 5. Principaux produits exportés par la Normandie (en millions d'euros)

Produit	Valeur	Part en %
Produits pharmaceutiques	6 689	18
Produits chimiques de base	3 869	10
Produits pétroliers raffinés et coke	3 077	8
Produits chimiques divers	2 746	7
Produits de la culture et de l'élevage	2 153	6
Matériel électrique	1 793	5
Boissons	1 754	5
Produits alimentaires divers	1 606	4
Produits de la construction automobile	1 503	4
Machines et équipements d'usage général	1 453	4
Autres	11 264	30

Source : douane française.

### ► 6. Principaux produits importés par la Normandie (en millions d'euros)

Produit	Valeur	Part en %
Produits pétroliers raffinés et coke	7 119	16
Hydrocarbures naturels	6 584	15
Produits pharmaceutiques	3 589	8
Produits chimiques de base	3 379	8
Produits de la construction automobile	2 898	7
Produits chimiques divers	2 113	5
Machines et équipements d'usage général	1 837	4
Matériel électrique	1 498	3
Produits de la construction aéronautique et spatiale	1 181	3
Produits de la culture et de l'élevage	1 118	3
Autres	13 095	29

Source : douane française.

#### ► Pour en savoir plus

- Direction générale des douanes et droits indirects - Département des statistiques et du commerce extérieur - Données Régionales

# Calvados : Le taux de chômage à son plus bas niveau historique

Fin 2021, 258 200 salariés sont employés dans le Calvados hors secteur de l'agriculture. L'emploi progresse légèrement plus vite dans le Calvados qu'au niveau régional (+ 2,5 % par rapport à 2020 contre + 2,2 %). Le secteur tertiaire marchand, très présent dans ce département avec près d'un emploi salarié sur deux, est en forte croissance (+ 4,5 %). Il est notamment porté par le rebond du secteur de l'hébergement-restauration (+ 14,5 %) qui bénéficie du dynamisme de la fréquentation touristique au second semestre 2021. L'emploi dans l'industrie repart timidement à la hausse (+ 1,0 %) et ne retrouve pas son niveau de 2019. Après une année de repli en 2020 dû au contexte sanitaire, l'intérim est en forte progression (+ 11,7 % entre 2020 et 2021). Le nombre de salariés en activité partielle s'établissait à 21 500 en décembre 2020, un niveau en forte décade en juin 2021 (5 700 personnes) pour finalement se situer sous la barre des 900 salariés en

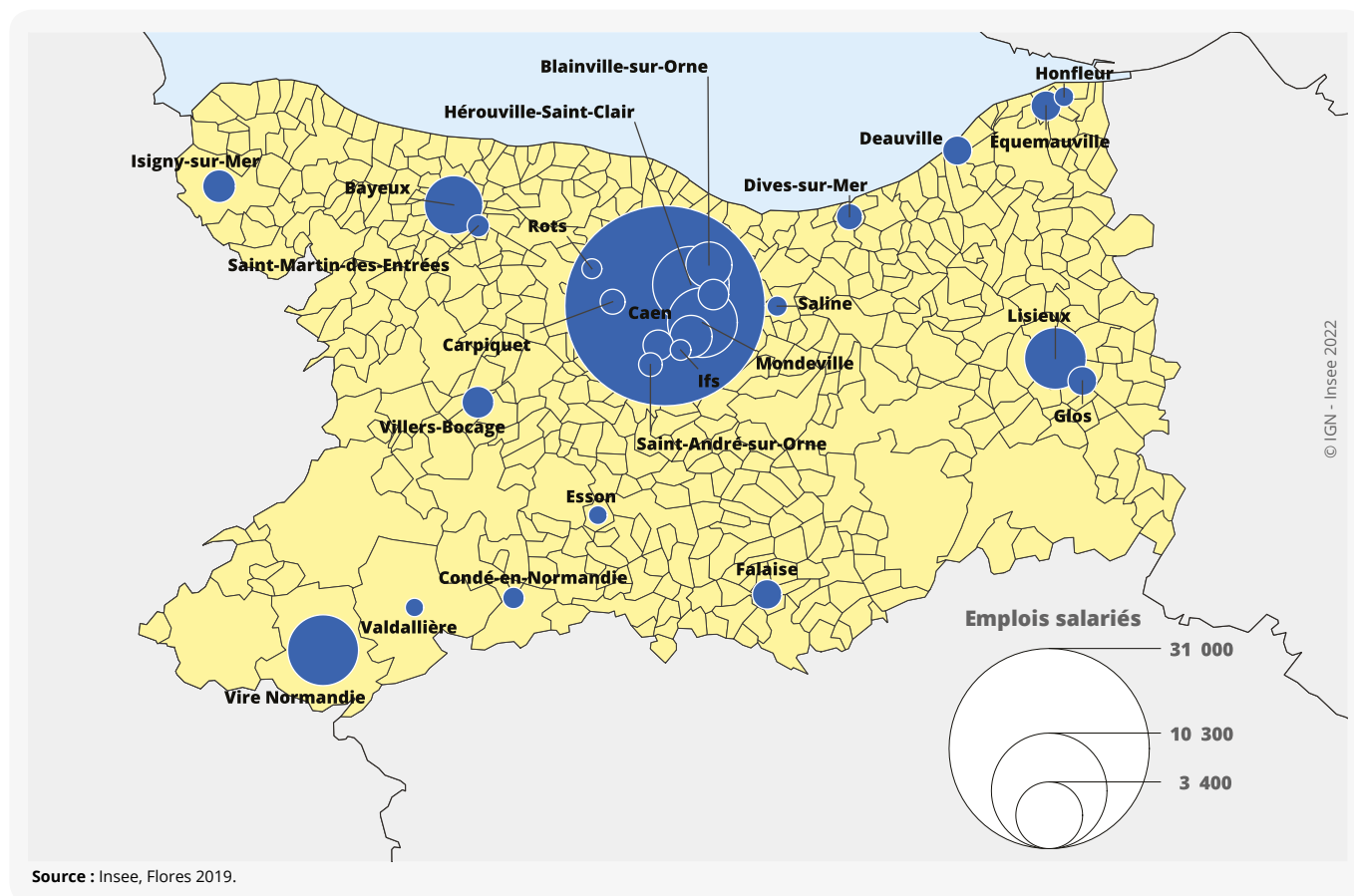
décembre 2021. Dans le secteur de la construction, le nombre de logements autorisés s'accroît de 28 % par rapport à 2019 tandis que celui des logements mis en chantier progresse également (+ 3 %). Ce dynamisme se traduit par des créations d'emplois dans le secteur : + 3,9 % par rapport à 2019. Durement touché par les restrictions de déplacement, le nombre de nuitées hôtelières s'établit à 2,1 millions sur la période allant de mai à décembre 2021, en repli de 20 % par rapport à la même période de 2019. La part de la clientèle non résidente est de 16 %, en forte baisse par rapport à 2019 où elle s'élevait à 30 %. La fréquentation hôtelière de plein air s'élève quant à elle à plus de 1 740 000 nuitées de mai à septembre 2021 (- 11 % par rapport à la même période de 2019).

Les créations d'entreprises augmentent pour la sixième année consécutive (+ 18 % par rapport à 2020) notamment grâce au

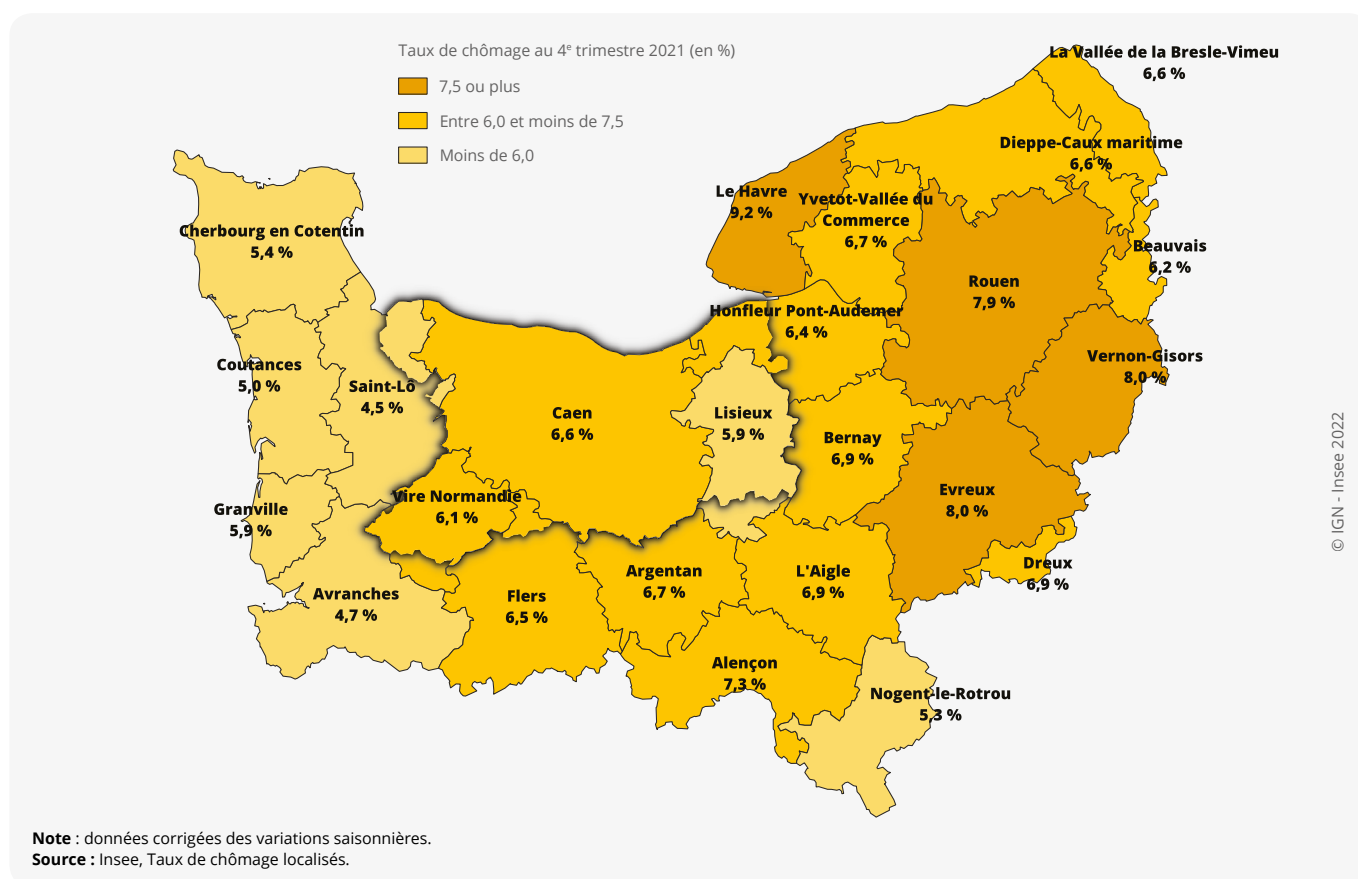
dynamisme des micro-entreprises (+ 22 %), plus marqué dans le Calvados qu'au niveau régional (+ 17 %). Le secteur qui bénéficie de la progression la plus remarquable est celui des services aux particuliers (+ 27 %). Les défaillances d'entreprises sont à leur plus bas niveau depuis 1990 : seulement 184 en 2021, un tiers de moins qu'en 2020. Au final, le taux de chômage dans le Calvados recule de 0,8 point en un an pour s'établir à 6,5 % au 4<sup>e</sup> trimestre 2021 (contre 7,0 % en Normandie). C'est son plus bas niveau depuis le début de la mesure trimestrielle du chômage au niveau départemental en 1982. Parmi les zones d'emploi majoritairement situées sur le territoire départemental, le taux de chômage varie de 5,9 % dans la zone d'emploi de Lisieux jusqu'à 6,6 % dans celle de Caen.

**Auteur :**  
Flavien Alleaume (Insee)

## ► 1. Localisation de l'emploi des établissements marchands et non marchands de plus de 250 salariés au 31 décembre 2019



## ► 2. Taux de chômage par zone d'emploi au 4<sup>e</sup> trimestre 2021



## ► 3. Évolution annuelle de l'emploi salarié dans les secteurs non agricoles

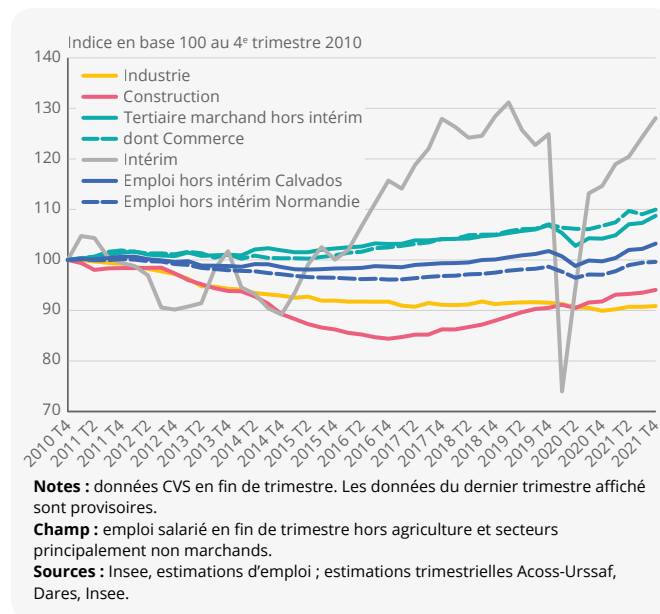
	Niveau au 4 <sup>e</sup> trimestre 2021	Évolution 2020/2021	Évolution 2019/2021	Évolution 2020/2021 Normandie
<b>Industrie</b>	<b>32 155</b>	<b>1,0</b>	<b>- 0,7</b>	<b>0,3</b>
IAA	9 833	3,8	3,8	4,1
Cokéfaction et industries extractives	2 750	0,8	- 2,3	0,3
Biens d'équipement	2 710	3,7	- 0,6	0,0
Matériels de transport	4 612	- 1,4	- 2,8	- 2,1
Autres produits industriels	12 250	- 0,6	- 3,0	- 0,4
<b>Construction</b>	<b>15 142</b>	<b>2,5</b>	<b>3,9</b>	<b>2,5</b>
<b>Tertiaire marchand</b>	<b>124 104</b>	<b>4,8</b>	<b>1,8</b>	<b>4,1</b>
Commerce	36 226	3,0	2,7	2,9
Transport	13 261	0,3	- 0,3	0,3
Hébergement et restauration	14 690	14,5	4,8	15,7
Information et communication	3 325	7,4	4,9	2,7
Services financiers	7 540	1,1	- 2,9	1,0
Services immobiliers	2 356	- 3,4	- 4,5	- 1,8
Services aux entreprises	22 042	5,9	5,3	2,7
Services aux ménages	15 623	2,6	- 3,5	5,1
Intérim	9 041	11,7	2,5	8,9
<b>Tertiaire non marchand</b>	<b>86 784</b>	<b>- 0,1</b>	<b>0,7</b>	<b>0,8</b>
<b>TOTAL</b>	<b>258 185</b>	<b>2,5</b>	<b>1,2</b>	<b>2,2</b>

Unités : nombre et %.

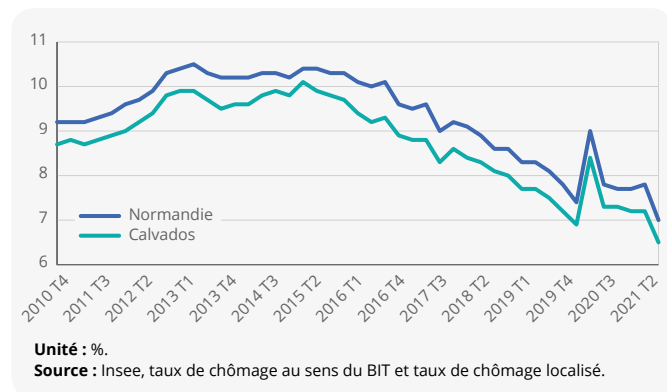
Champ : Emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture.

Source : Insee, Estimations d'emploi (données provisoires au 31/12/2021, CVS).

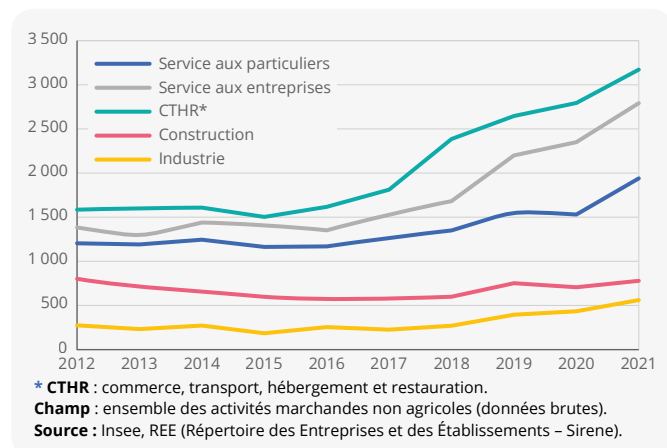
## ► 4. Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands non agricoles



## ► 5. Évolution trimestrielle du taux de chômage



## ► 7. Créations d'entreprises par secteur



## ► 9. L'hôtellerie de tourisme en 2021

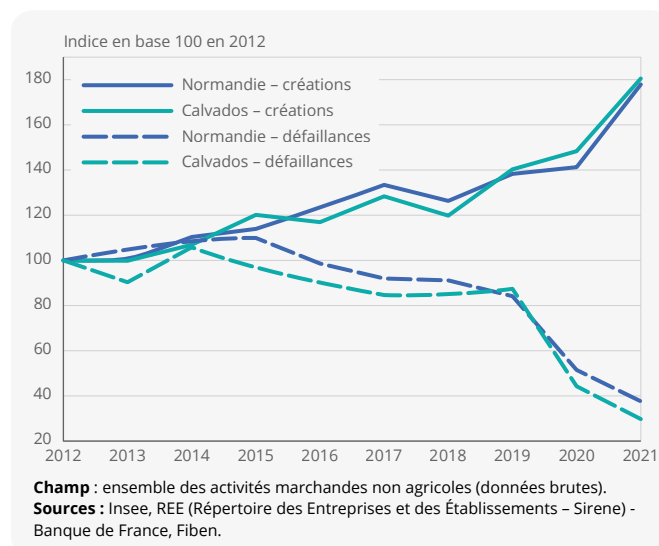
	Nombre de nuitées dans les hôtels (en milliers)		Part de nuitées effectuées par une clientèle non résidente (en %)	
	2021	2019	2021	2019
Calvados	2 142		15,6	29,9
Normandie	4 967		14,0	24,0

**Note :** données définitives.

**Avertissement :** dans ce tableau, la saison touristique 2021 couvre les mois de mai à décembre.

**Source :** Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

## ► 6. Créations et défaillances d'entreprises



## ► 8. Évolution du nombre de logements autorisés et commencés

	2019	2020	2021	Évolution Calvados (en %) 2021/2020	Évolution en Normandie (en %) 2021/2020
Logements autorisés à la construction	5 200	5 000	6 700	34,0	15,0
Logements commencés	4 500	4 000	4 700	16,3	5,7

**Note :** données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.

**Source :** SDeS, Sit@del2 (données provisoires).

## ► 10. L'hôtellerie de plein air durant la saison 2021

	Nombre de nuitées dans les campings		Part de nuitées effectuées en 2021	
	2021 (milliers)	Évolution 2021/2019 (en %)	Par une clientèle non résidente (en %)	Sur emplacements équipés (en %)
Calvados	1 744	- 18,0	19,4	69,2
Normandie	3 693	- 16,6	20,8	54,2

**Note :** données définitives.

**Avertissement :** pour le camping, la saison touristique 2021 couvre les mois de mai à septembre et celle 2019 couvre les mois d'avril à septembre.

**Source :** Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).



# Eure : le tertiaire marchand et la construction moteurs du dynamisme économique et l'industrie résiste

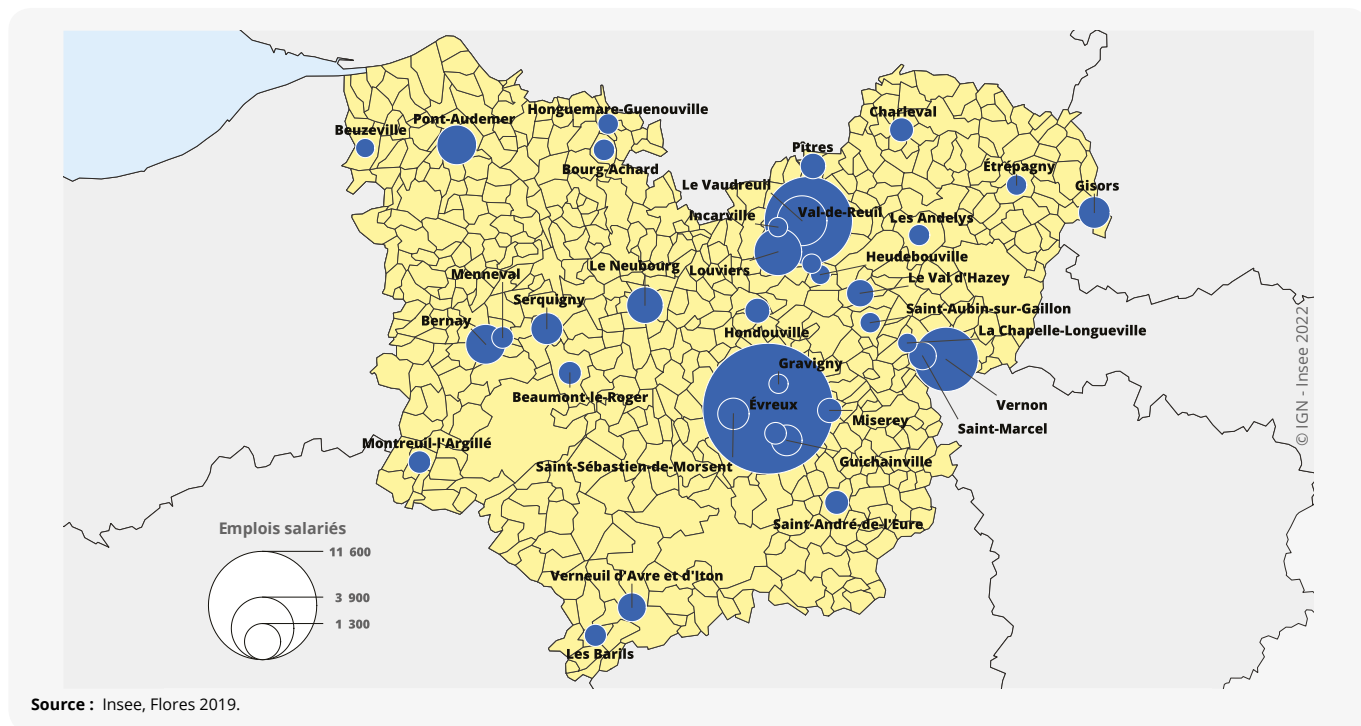
Dans l'Eure, 174 900 personnes sont salariées des secteurs non agricoles au 4<sup>e</sup> trimestre 2021. Sur un an, la croissance de l'emploi salarié est comparable dans le département à celle de la région (respectivement + 2,1 % et + 2,2 % par rapport à 2020). Le secteur tertiaire marchand est tonique (+ 4,0 %), grâce notamment au redressement de l'hébergement-restauration (+ 15,0 %), et à la vigueur des services aux ménages (+ 7,5 %) et du commerce (+ 4,7 %). L'emploi dans l'industrie décroît légèrement (- 0,4 %), en raison du recul de la fabrication de matériels de transport (- 7,0 %) et de biens d'équipement (- 1,4 %), et malgré la bonne santé de l'industrie agro-alimentaire (+ 5,7 %). Le département conserve toutefois son caractère industriel (un emploi sur cinq). L'intérim ne progresse que modestement (+ 1,6 %) en comparaison au fort dynamisme régional (+ 8,9 %). Le nombre de salariés en activité partielle atteignait 11 750 en décembre 2020 (après avoir frôlé les 50 000 en avril 2020), un niveau en nette décrue en juin 2021 (plus de 2 400 personnes) pour se situer finalement autour du millier de salariés en décembre

2021. Dans la construction, le nombre de logements autorisés augmente de plus de 18 % par rapport à 2020 (+ 15,0 % en Normandie) au même rythme que celui des logements mis en chantier (+ 5,7 % en Normandie). Ce dynamisme se traduit dans la croissance de l'emploi salarié du secteur (+ 3,5 % par rapport à 2020). Les différentes composantes du secteur touristique sont restées affectées par la crise sanitaire en 2021. Le nombre de nuitées hôtelières s'est réduit à près de 330 000 sur la période allant de mai à décembre 2021, un quart de moins par rapport à la même période de 2019. Affectée par les restrictions de déplacement, la part de la clientèle non résidente chute pour s'établir à 9 %, en repli par rapport à 2019 (14 %). La fréquentation des campings décroît également (- 17 % par rapport à 2019) avec environ 175 000 nuitées de mai à septembre 2021. Les créations d'entreprises augmentent de 15 % par rapport à 2020, la sixième hausse consécutive annuelle (+ 73 % depuis 2015). Le bond des créations de sociétés (+ 25 %) ainsi que le succès toujours important des micro-entreprises (+ 15 %, près de trois

créations d'entreprises sur cinq) sont les moteurs de cette progression. Le secteur des services aux particuliers progresse fortement (+ 29 %) après deux années de relative stabilité, ainsi que les secteurs de l'industrie (+ 20 %, le double du niveau de 2018) et des services aux entreprises (+ 20 %, plus du quart des entreprises créées en 2021). Le nombre de défaillances d'entreprises baisse d'un tiers (177 dépôts de bilan en 2021) et se situe à son plus bas niveau depuis 1990. Le taux de chômage dans l'Eure s'établit à 7,4 % au 4<sup>e</sup> trimestre 2021 (contre 7,0 % en Normandie), en retrait de 0,6 point en un an. En dehors du 2<sup>e</sup> trimestre 2020, non significatif en raison du confinement, le chômage est à son plus bas niveau depuis fin 2008. Parmi les zones d'emploi majoritairement situées sur le territoire départemental, les plus à l'ouest sont les plus épargnées par le chômage (Honfleur-Pont-Audemer : 6,4 %, Bernay : 6,9 %) et celles à l'est les plus touchées (Évreux et Vernon-Gisors : 8,0 %).

**Auteur :**  
Flavien Alleaume (Insee Normandie)

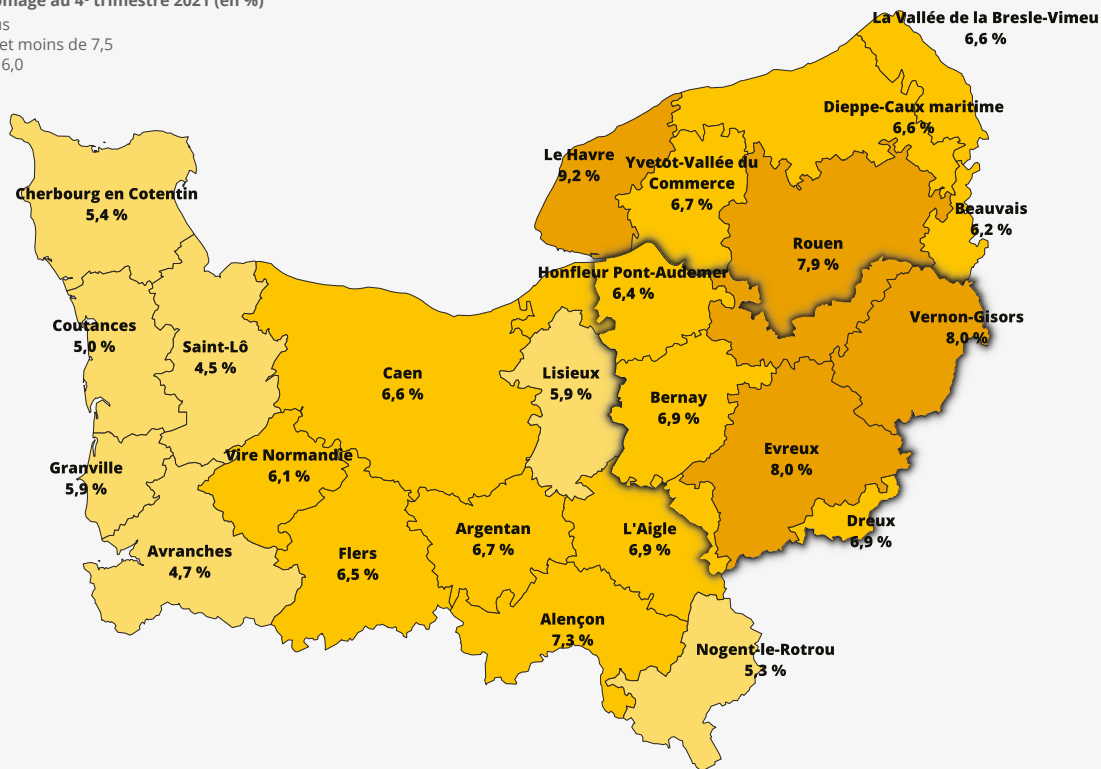
## ► 1. Localisation de l'emploi des établissements marchands et non marchands de plus de 250 salariés au 31 décembre 2019



## ► 2. Taux de chômage par zone d'emploi au 4<sup>e</sup> trimestre 2021

Taux de chômage au 4<sup>e</sup> trimestre 2021 (en %)

- 7,5 ou plus
- Entre 6,0 et moins de 7,5
- Moins de 6,0



**Note :** données corrigées des variations saisonnières.  
**Source :** Insee, Taux de chômage localisés.

© IGN - Insee 2022

## ► 3. Évolution annuelle de l'emploi salarié dans les secteurs non agricoles

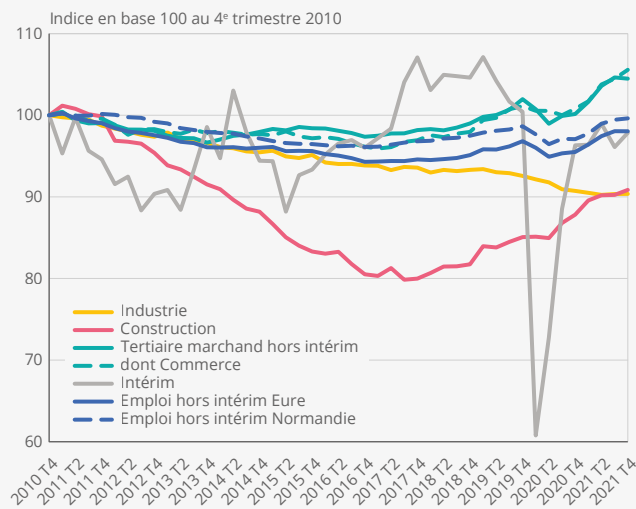
	Niveau au 4 <sup>e</sup> trimestre 2021	Évolution 2020/2021	Évolution 2019/2021	Évolution 2020/2021 Normandie
<b>Industrie</b>	<b>35 945</b>	<b>- 0,4</b>	<b>- 2,4</b>	<b>0,3</b>
IAA	3 826	5,7	4,9	4,1
Cokéfaction et industries extractives	2 306	2,1	4,9	0,3
Biens d'équipement	5 918	- 1,4	- 5,1	0,0
Matériels de transport	1 478	- 7,0	- 10,0	- 2,1
Autres produits industriels	22 419	- 0,9	- 2,9	- 0,4
<b>Construction</b>	<b>11 190</b>	<b>3,5</b>	<b>6,8</b>	<b>2,5</b>
<b>Tertiaire marchand</b>	<b>71 104</b>	<b>4,0</b>	<b>1,9</b>	<b>4,1</b>
Commerce	22 193	4,7	4,4	2,9
Transport	8 982	0,0	1,2	0,3
Hébergement et restauration	6 117	15,0	3,0	15,7
Information et communication	1 764	- 0,6	3,4	2,7
Services financiers	2 819	- 0,9	- 0,8	1,0
Services immobiliers	1 182	- 5,6	- 7,5	- 1,8
Services aux entreprises	12 122	3,0	2,9	2,7
Services aux ménages	8 638	7,5	0,5	5,1
Intérim	7 288	1,6	- 2,6	8,9
<b>Tertiaire non marchand</b>	<b>56 639</b>	<b>1,3</b>	<b>- 0,1</b>	<b>0,8</b>
<b>TOTAL</b>	<b>174 879</b>	<b>2,1</b>	<b>0,6</b>	<b>2,2</b>

**Unités :** nombre et %.

**Champ :** Emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture.

**Source :** Insee, Estimations d'emploi (données provisoires au 31/12/2021, CVS).

## ► 4. Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands non agricoles

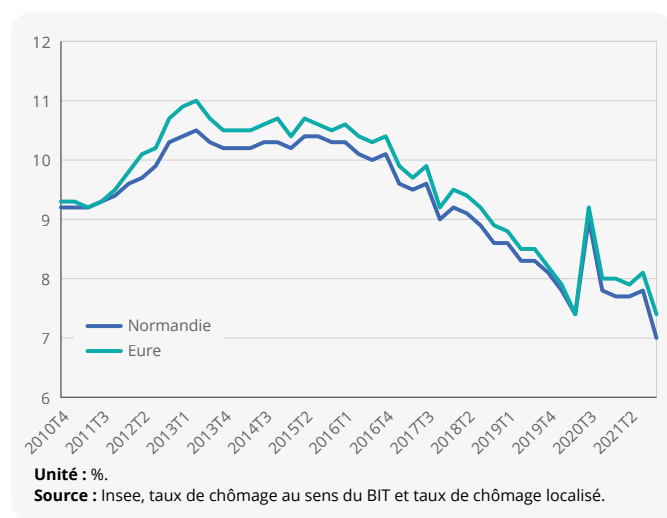


**Notes :** données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

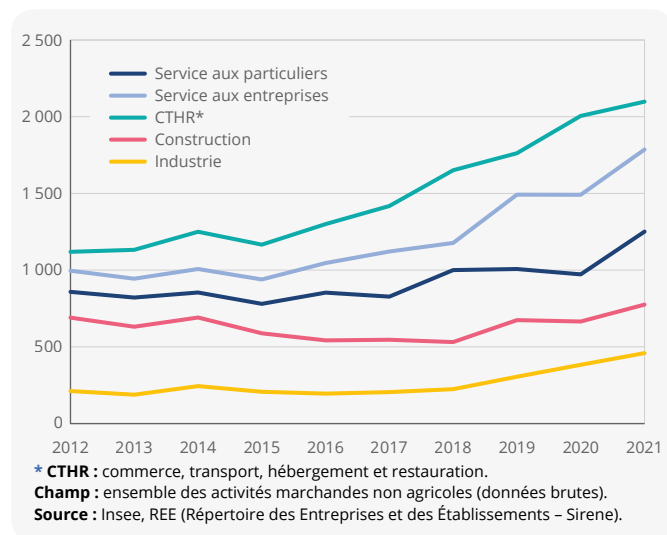
**Champ :** emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture et secteurs principalement non marchands.

**Sources :** Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

## ► 5. Évolution trimestrielle du taux de chômage



## ► 7. Créations d'entreprises par secteur

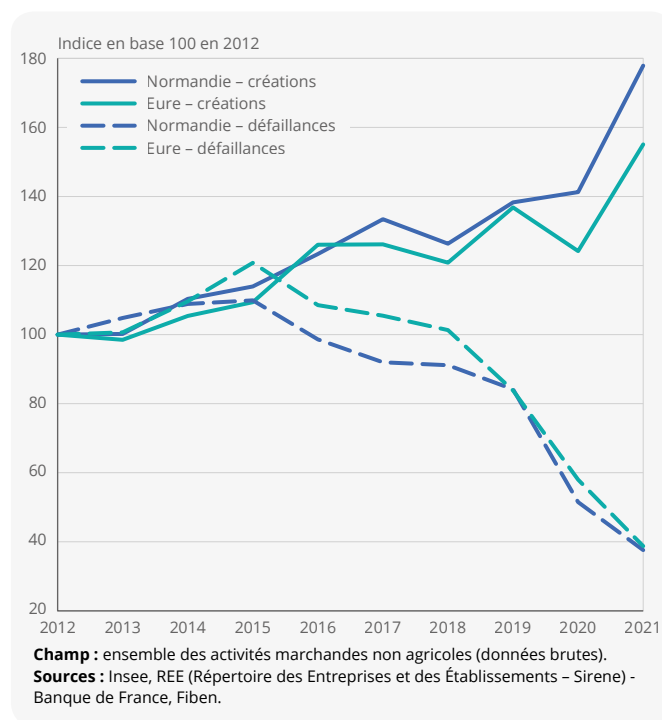


## ► 9. L'hôtellerie de tourisme en 2021

	Nombre de nuitées dans les hôtels (en milliers)		Part de nuitées effectuées par une clientèle non résidente (en %)	
	2021	2019	2021	2019
Eure	328	328	8,6	13,8
Normandie	4 967	4 967	14,0	24,0

**Note :** données définitives.  
**Avertissement :** dans ce tableau, la saison touristique 2021 couvre les mois de mai à décembre.  
**Source :** Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

## ► 6. Créations et défaillances d'entreprises



## ► 8. Évolution du nombre de logements autorisés et commencés

	2019	2020	2021	Évolution Eure (en %) 2021/2020	Évolution en Normandie (en %) 2021/2020
Logements autorisés à la construction	2 200	2 300	2 700	18,4	15,0
Logements commencés	2 000	1 800	2 100	18,2	5,7

**Note :** données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.  
**Source :** SDeS, Sit@del2 (données provisoires).

## ► 10. L'hôtellerie de plein air durant la saison 2021

	Nombre de nuitées dans les campings		Part de nuitées effectuées en 2021	
	2021 (milliers)	Évolution 2021/2019 (en %)	Par une clientèle non résidente (en %)	Sur emplacements équipés (en %)
Eure	146	23,6	27,8	36,0
Normandie	3 693	16,6	20,8	54,2

**Note :** données définitives.  
**Avertissement :** pour le camping, la saison touristique 2021 couvre les mois de mai à septembre et celle 2019 couvre les mois d'avril à septembre.  
**Source :** Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).





# Manche : une situation proche du plein emploi fin 2021 avec un taux de chômage de 5 %

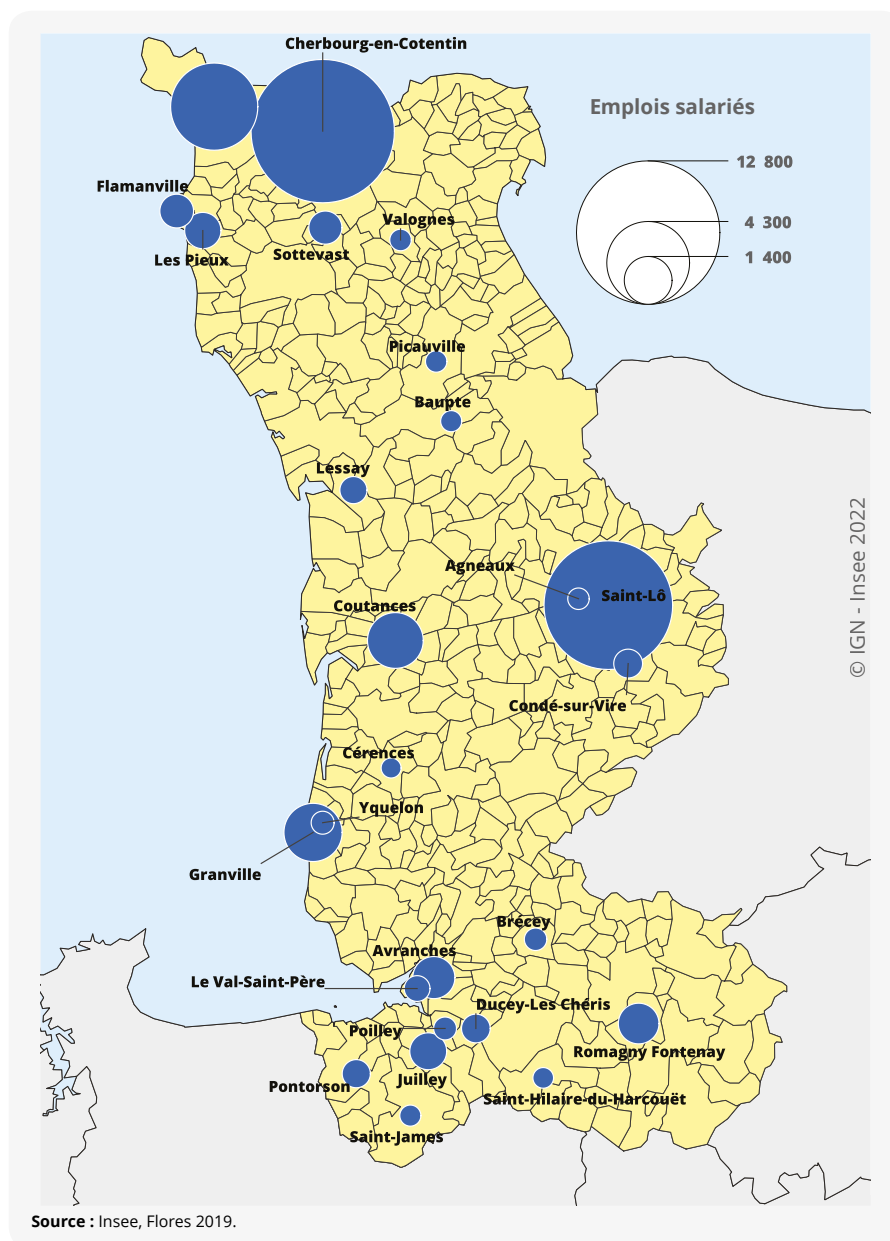
Dans la Manche, 171 800 personnes occupent un emploi salarié hors secteur de l'agriculture au 4<sup>e</sup> trimestre 2021. La croissance sur un an de l'emploi salarié est similaire dans le département à celle de la région (respectivement + 2,3 % et + 2,2 % par rapport à 2020). Le secteur tertiaire marchand est dynamique (+ 4,0 %), grâce notamment à la vigueur de l'hébergement-restauration (+ 15,9 %), des services aux ménages (+ 5,6 %) et du commerce (+ 2,9 %). L'emploi dans l'industrie est en nette hausse (+ 3,4 %) dans un contexte régional atone (+ 0,3 %). L'intérim est en forte progression dans le département (+ 9,8 % entre 2020 et 2021), grâce à un contexte sanitaire et économique plus favorable au deuxième semestre. Le nombre de salariés en activité partielle s'élevait à 8 500 en décembre 2020, un niveau en forte chute en juin 2021 (près de 2 000 salariés) puis en décembre 2021 (autour de 400 salariés). Dans le secteur de la construction, le nombre de logements autorisés bondit de plus d'un tiers par rapport à 2020 tandis que celui des logements mis en chantier croît également, à un rythme deux fois supérieur à la moyenne régionale (+ 11,1 % contre + 5,7 %). Cette progression entraîne la croissance de l'emploi salarié dans ce secteur (+ 1,9 % par rapport à 2020). Encore affecté par les restrictions sanitaires, le nombre de nuitées hôtelières s'élève à près de 800 000 sur la période allant de mai à décembre 2021, en repli de 17 % par rapport à la même période de 2019. La part de la clientèle non résidente est de 13 %, en nette décroissance par rapport à 2019 où elle s'élevait à 23 %. La fréquentation des campings a mieux résisté avec près de 1 200 000 nuitées de mai à septembre 2021 (- 5 % par rapport à la même période de 2019) et représente près du tiers des nuitées régionales. Les créations d'entreprises bondissent de 16 % par rapport à 2020, une augmentation qui confirme la tendance observée depuis six ans (+ 77 % entre 2015 et 2021). Le succès des créations de sociétés (+ 33 %) ainsi que le dynamisme des micro-entreprises (+ 16 %, plus d'une création d'entreprise sur deux dans le département) expliquent cette croissance. Les secteurs de la construction et des services aux entreprises (+ 21 % pour chacun de ces deux secteurs) sont les principaux moteurs de l'essor des créations d'entreprises dans le département.

Le nombre de défaillances d'entreprises reste relativement stable (- 4 %) à des niveaux particulièrement bas (173 défaillances en 2021) dans un contexte économique départemental favorable. Le taux de chômage dans la Manche se réduit de 0,8 point en un an pour s'établir à 5,0 % au 4<sup>e</sup> trimestre 2021 (contre 7,0 % en Normandie). Cette situation de quasi plein-emploi place le département

comme le moins touché par le chômage à l'échelle régionale, et le 5<sup>e</sup> parmi les 96 départements de France métropolitaine. Le taux de chômage est inférieur à 6 % dans toutes les zones d'emploi du département, avec un niveau le plus bas dans celle de Saint-Lô (4,5 %).

**Auteur :**  
Flavien Alleaume (Insee Normandie)

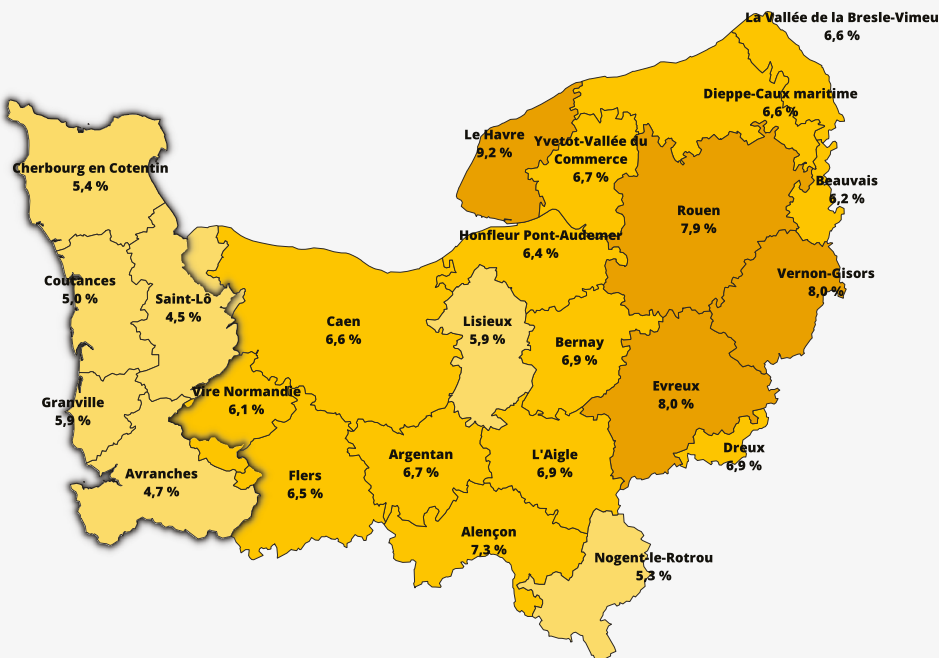
## ► 1. Localisation de l'emploi des établissements marchands et non marchands de plus de 250 salariés au 31 décembre 2019



## ► 2. Taux de chômage par zone d'emploi au 4<sup>e</sup> trimestre 2021

Taux de chômage au 4<sup>e</sup> trimestre 2021 (en %)

- 7,5 ou plus
- Entre 6,0 et moins de 7,5
- Moins de 6,0



© IGN - Insee 2022

**Note :** données corrigées des variations saisonnières.  
**Source :** Insee, Taux de chômage localisés.

## ► 3. Évolution annuelle de l'emploi salarié dans les secteurs non agricoles

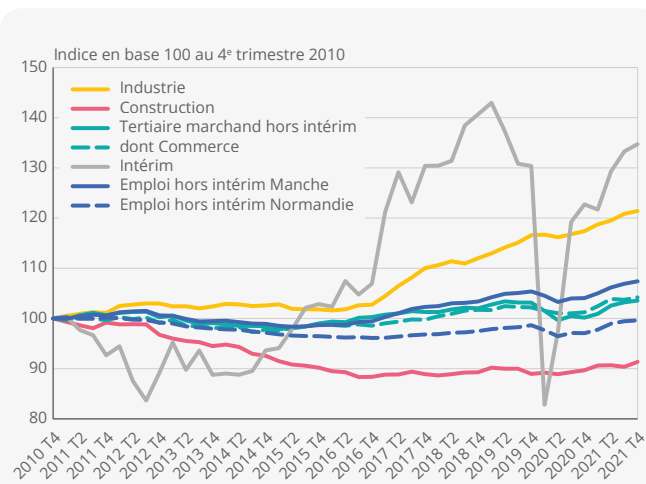
	Niveau au 4 <sup>e</sup> trimestre 2021	Évolution 2020/2021	Évolution 2019/2021	Évolution 2020/2021 Normandie
<b>Industrie</b>	<b>38 014</b>	<b>3,4</b>	<b>4,1</b>	<b>0,3</b>
IAA	7 766	2,9	1,4	4,1
Cokéfaction et industries extractives	3 718	3,9	3,9	0,3
Biens d'équipement	3 440	6,4	5,4	0,0
Matériels de transport	6 645	6,5	11,2	-2,1
Autres produits industriels	16 444	1,8	2,6	-0,4
<b>Construction</b>	<b>12 508</b>	<b>1,9</b>	<b>2,7</b>	<b>2,5</b>
<b>Tertiaire marchand</b>	<b>65 122</b>	<b>4,0</b>	<b>0,7</b>	<b>4,1</b>
Commerce	22 443	2,9	2,0	2,9
Transport	5 460	-1,9	-2,6	0,3
Hébergement et restauration	5 874	15,9	2,4	15,7
Information et communication	1 274	1,2	-3,9	2,7
Services financiers	2 602	2,4	-0,8	1,0
Services immobiliers	994	-0,2	1,1	-1,8
Services aux entreprises	10 698	0,0	-0,5	2,7
Services aux ménages	9 544	5,6	-0,9	5,1
Intérim	6 233	9,8	3,3	8,9
<b>Tertiaire non marchand</b>	<b>56 163</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,7</b>	<b>0,8</b>
<b>TOTAL</b>	<b>171 807</b>	<b>2,3</b>	<b>1,2</b>	<b>2,2</b>

**Unités :** nombre et %.

**Champ :** Emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture.

**Source :** Insee, Estimations d'emploi (données provisoires au 31/12/2021, CVS).

## ► 4. Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands non agricoles

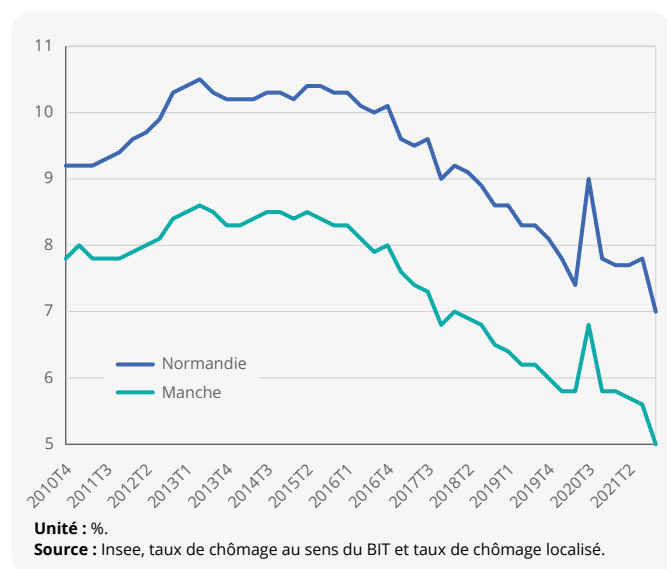


**Notes :** données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

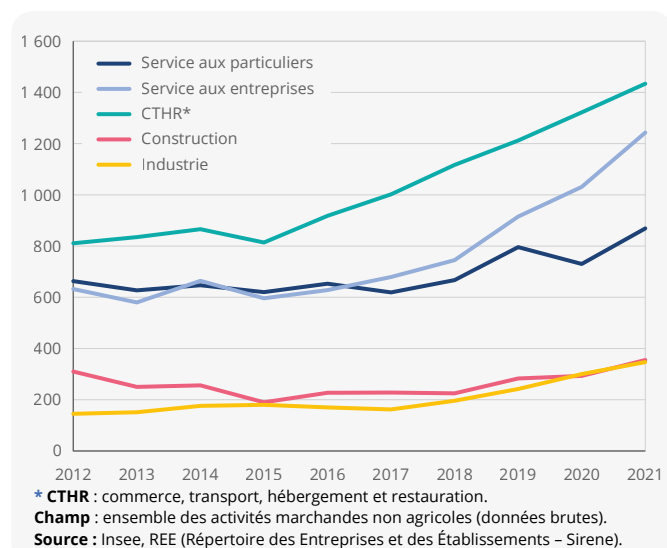
**Champ :** emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture et secteurs principalement non marchands.

**Sources :** Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee.

## ► 5. Évolution trimestrielle du taux de chômage



## ► 7. Créations d'entreprises par secteur



## ► 9. L'hôtellerie de tourisme en 2021

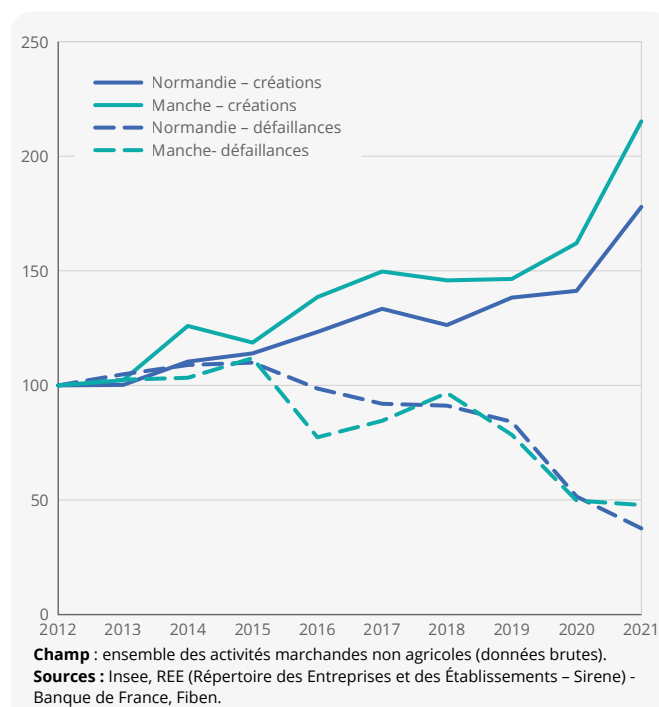
	Nombre de nuitées dans les hôtels (en milliers)	Part de nuitées effectuées par une clientèle non résidente (en %)	
		2021	2019
Manche	793	12,5	23,0
Normandie	4 967	14,0	24,0

Note : données définitives.

Avertissement : dans ce tableau, la saison touristique 2021 couvre les mois de mai à décembre.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

## ► 6. Créations et défaillances d'entreprises



## ► 8. Évolution du nombre de logements autorisés et commencés

	2019	2020	2021	Évolution Manche (en %) 2021/2020	Évolution en Normandie (en %) 2021/2020
Logements autorisés à la construction	2 200	2 000	2 700	33,5	15,0
Logements commencés	2 000	1 800	1 900	11,1	5,7

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.

Source : SDeS, Sit@del2 (données provisoires).

## ► 10. L'hôtellerie de plein air durant la saison 2021

	Nombre de nuitées dans les campings		Part de nuitées effectuées en 2021	
	2021 (milliers)	Évolution 2021/2019 (en %)	Par une clientèle non résidente (en %)	Sur emplacements équipés (en %)
Manche	1 197	- 11,2	18,8	42,4
Normandie	3 693	- 16,6	20,8	54,2

Note : données définitives.

Avertissement : pour le camping, la saison touristique 2021 couvre les mois de mai à septembre et celle 2019 couvre les mois d'avril à septembre.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).



# Orne : le dynamisme du secteur tertiaire marchand et de la construction porte la croissance de l'emploi

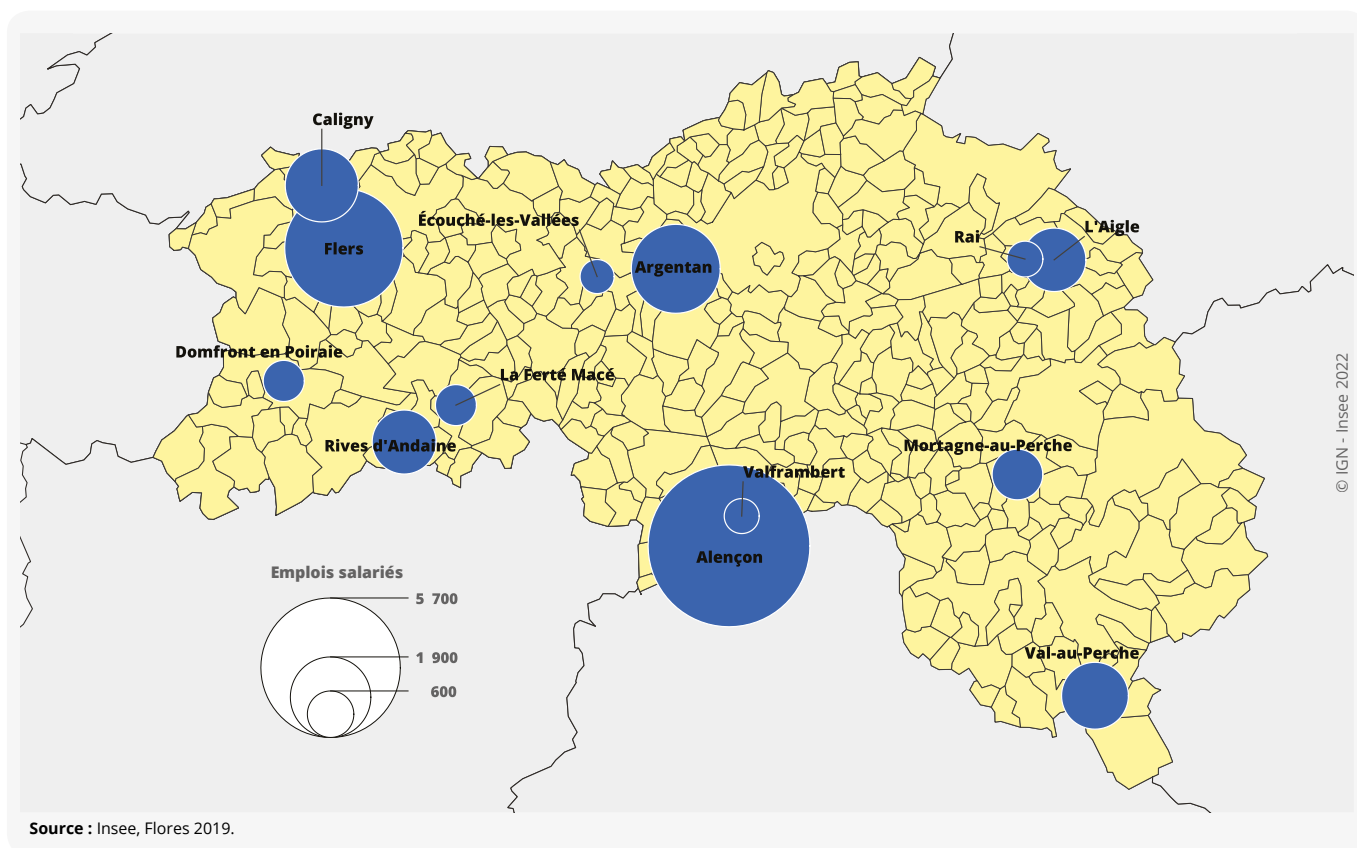
Dans l'Orne, fin 2021, 89 650 personnes occupent un emploi salarié hors agriculture. L'emploi est en progression par rapport à 2020, à un rythme moins soutenu qu'au niveau régional (+ 1,7 % contre + 2,2 %). Le secteur tertiaire marchand est dynamique (+ 4,6 %), notamment grâce à la forte croissance du secteur des services aux ménages (+ 13,1 %) mais aussi de l'hébergement-restauration (+ 12,0 %). L'industrie, qui représente plus d'un emploi sur cinq dans le département, est en léger repli (- 0,3 % par rapport à 2020), du fait du décrochage du secteur des matériels de transport (- 7,2 %). Le recours à l'intérim est en croissance (+ 5,1 %), mais à un niveau moindre qu'à l'échelle régionale (+ 8,9 %). Le nombre de salariés en activité partielle (après le pic d'avril 2020 avec plus de 26 000 personnes concernées) s'élevait à 4 400 en décembre 2020 et encore à environ 1 200 personnes en juin 2021 à

la sortie du 3<sup>e</sup> confinement ; il n'est plus que de 840 en décembre 2021. Dans le secteur de la construction, le nombre de logements autorisés bondit de 58 % par rapport à 2020 tandis que celui des logements mis en chantier croît fortement également (+ 40 %). Pour la sixième année consécutive, les créations d'entreprises sont en hausse (+ 20 % par rapport à 2020) portée par le haut niveau des micro-entreprises (+ 26 %). Tous les secteurs bénéficient de cette dynamique, en particulier ceux de l'industrie (+ 43 %) et des services aux particuliers (+ 40 %). Moins d'une centaine d'entreprises (87) ont déposé le bilan en 2021, un tiers de moins qu'en 2020. C'est le plus faible total depuis plus de 30 ans. Affecté par l'impact des restrictions sanitaires, le nombre de nuitées hôtelières s'établit à 201 000 pour la période de mai à décembre 2021, en retrait de 16 % par rapport à la même période en 2019.

La part de la fréquentation touristique étrangère, la plus basse de la région avant la crise sanitaire, s'est repliée de 14 % en 2019 à 9 % en 2021. Les campings ornaux ont également connu une année éloignée de leur niveau d'avant-crise sanitaire avec près de 71 000 nuitées de mai à septembre 2021 (- 30 % par rapport à la même période de 2019). Le taux de chômage dans l'Orne régresse de 0,6 point en un an pour s'établir à 6,7 % au 4<sup>e</sup> trimestre 2021 (contre 7,0 % en Normandie), son plus bas niveau depuis 2008. La zone d'emploi de Nogent-le-Rotrou se situe à hauteur d'un quasi plein-emploi avec un taux de chômage de 5,3 % dans sa partie normande, alors que la zone d'emploi d'Alençon dans sa partie normande est affectée par un taux de chômage plus élevé de deux points (7,3 %).

**Auteur :**  
Flavien Alleaume (Insee)

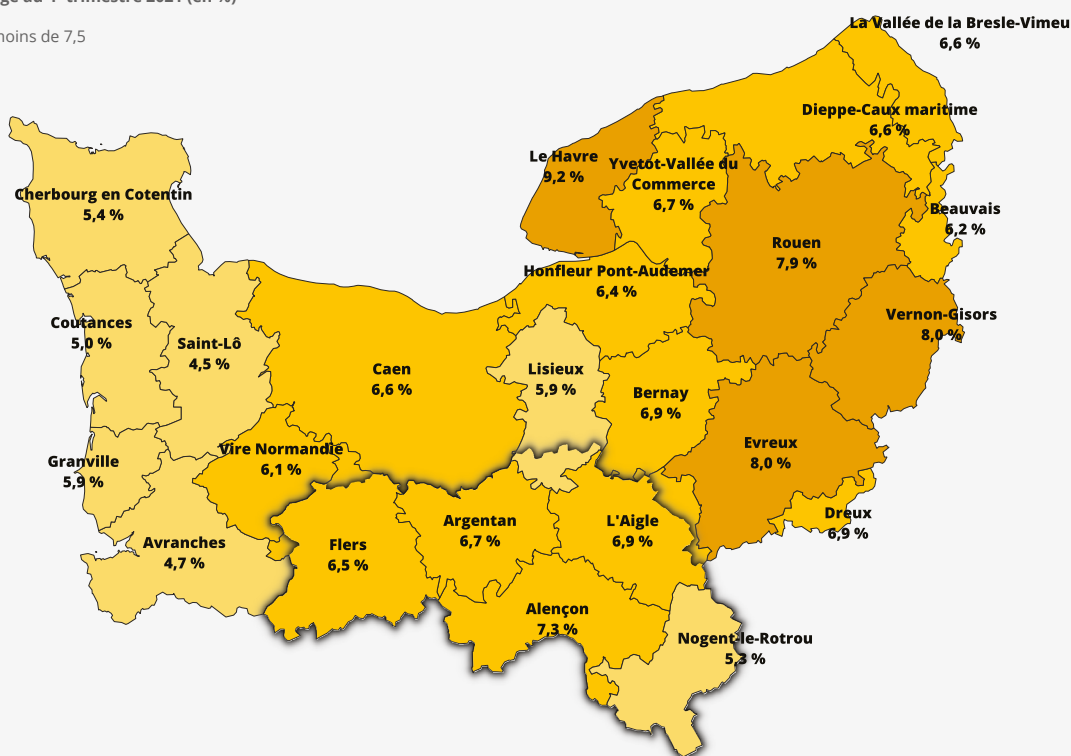
## ► 1. Localisation de l'emploi des établissements marchands et non marchands de plus de 250 salariés au 31 décembre 2019



## ► 2. Taux de chômage par zone d'emploi au 4<sup>e</sup> trimestre 2021

Taux de chômage au 4<sup>e</sup> trimestre 2021 (en %)

- 7,5 ou plus
- Entre 6,0 et moins de 7,5
- Moins de 6,0



© IGN - Insee 2022

Note : données corrigées des variations saisonnières.  
Source : Insee, Taux de chômage localisés.

## ► 3. Évolution annuelle de l'emploi salarié dans les secteurs non agricoles

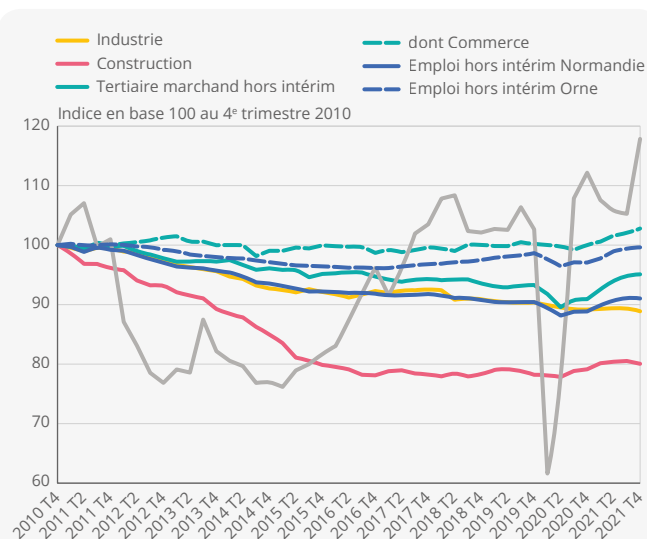
	Niveau au 4 <sup>e</sup> trimestre 2021	Évolution 2020/2021	Évolution 2019/2021	Évolution 2020/2021 Normandie
<b>Industrie</b>	<b>18 914</b>	<b>-0,3</b>	<b>-1,6</b>	<b>0,3</b>
IAA	5 155	3,4	3,8	4,1
Cokéfaction et industries extractives	965	-0,6	-0,8	0,3
Biens d'équipement	1 354	-2,5	-1,3	0,0
Matériels de transport	2 383	-7,2	-10,1	-2,1
Autres produits industriels	9 057	0,0	-2,2	-0,4
<b>Construction</b>	<b>5 558</b>	<b>1,2</b>	<b>2,4</b>	<b>2,5</b>
<b>Tertiaire marchand</b>	<b>32 347</b>	<b>4,6</b>	<b>3,3</b>	<b>4,1</b>
Commerce	10 897	2,7	2,6	2,9
Transport	3 827	-1,4	-3,0	0,3
Hébergement et restauration	2 602	12,0	0,5	15,7
Information et communication	373	5,3	-0,7	2,7
Services financiers	1 525	-2,9	-7,3	1,0
Services immobiliers	509	-3,8	-9,8	-1,8
Services aux entreprises	3 534	5,1	6,2	2,7
Services aux ménages	5 342	13,1	6,8	5,1
Intérim	3 738	5,1	14,8	8,9
<b>Tertiaire non marchand</b>	<b>32 837</b>	<b>0,2</b>	<b>0,3</b>	<b>0,8</b>
<b>TOTAL</b>	<b>89 655</b>	<b>1,7</b>	<b>1,1</b>	<b>2,2</b>

Unités : nombre et %.

Champ : Emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture.

Source : Insee, Estimations d'emploi (données provisoires au 31/12/2021, CVS).

## ► 4. Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands non agricoles

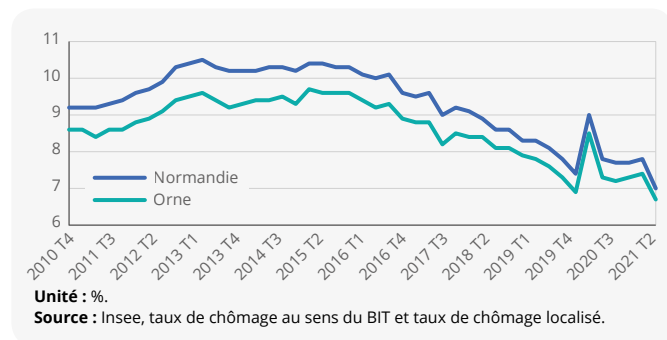


Notes : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

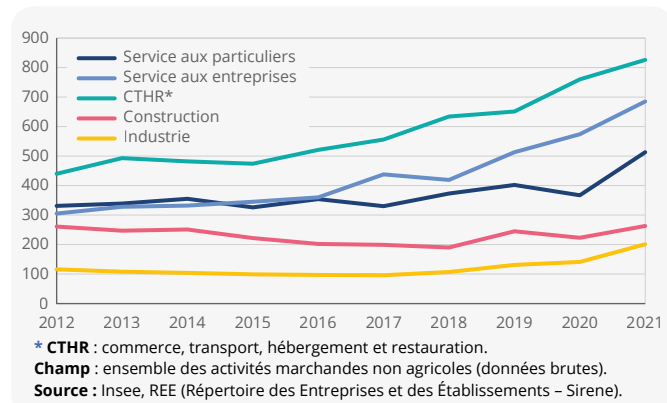
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture et secteurs principalement non marchands.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

## ► 5. Évolution trimestrielle du taux de chômage



## ► 7. Créations d'entreprises par secteur



## ► 9. L'hôtellerie de tourisme en 2021

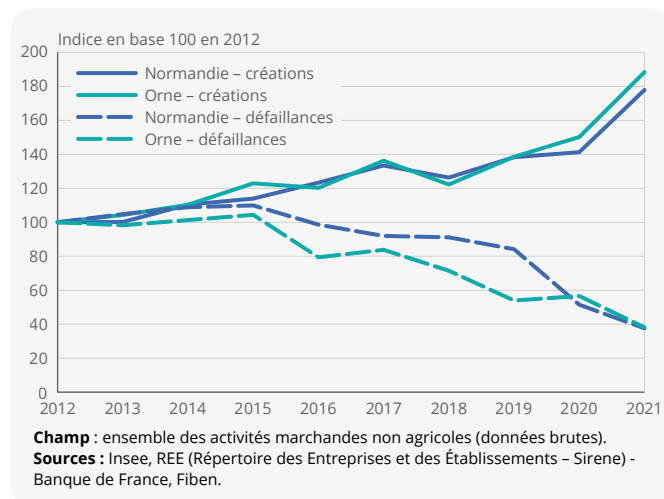
	Nombre de nuitées dans les hôtels (en milliers)		Part de nuitées effectuées par une clientèle non résidente (en %)	
	2021	2019	2021	2019
Orne	201	13,6	9,1	13,6
Normandie	4 967	14,0	14,0	24,0

**Note :** données définitives.

**Avertissement :** dans ce tableau, la saison touristique 2021 couvre les mois de mai à décembre.

**Source :** Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

## ► 6. Créations et défaillances d'entreprises



## ► 8. Évolution du nombre de logements autorisés et commencés

	2019	2020	2021	Évolution Orne (en %) 2021/2020	Évolution en Normandie (en %) 2021/2020
Logements autorisés à la construction	400	500	700	57,6	15,0
Logements commencés	300	300	500	39,9	5,7

**Note :** données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.

**Source :** SDeS, Sit@del2 (données provisoires).

## ► 10. L'hôtellerie de plein air durant la saison 2021

	Nombre de nuitées dans les campings		Part de nuitées effectuées en 2021	
	2021 (milliers)	Évolution 2021/2019 (en %)	Par une clientèle non résidente (en %)	Sur emplacements équipés (en %)
Orne	71	- 35,7	13,1	20,4
Normandie	3 693	- 16,6	20,8	54,2

**Note :** données définitives.

**Avertissement :** pour le camping, la saison touristique 2021 couvre les mois de mai à septembre et celle 2019 couvre les mois d'avril à septembre.

**Source :** Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).





# Seine-Maritime : l'activité économique redémarre malgré une industrie en berne

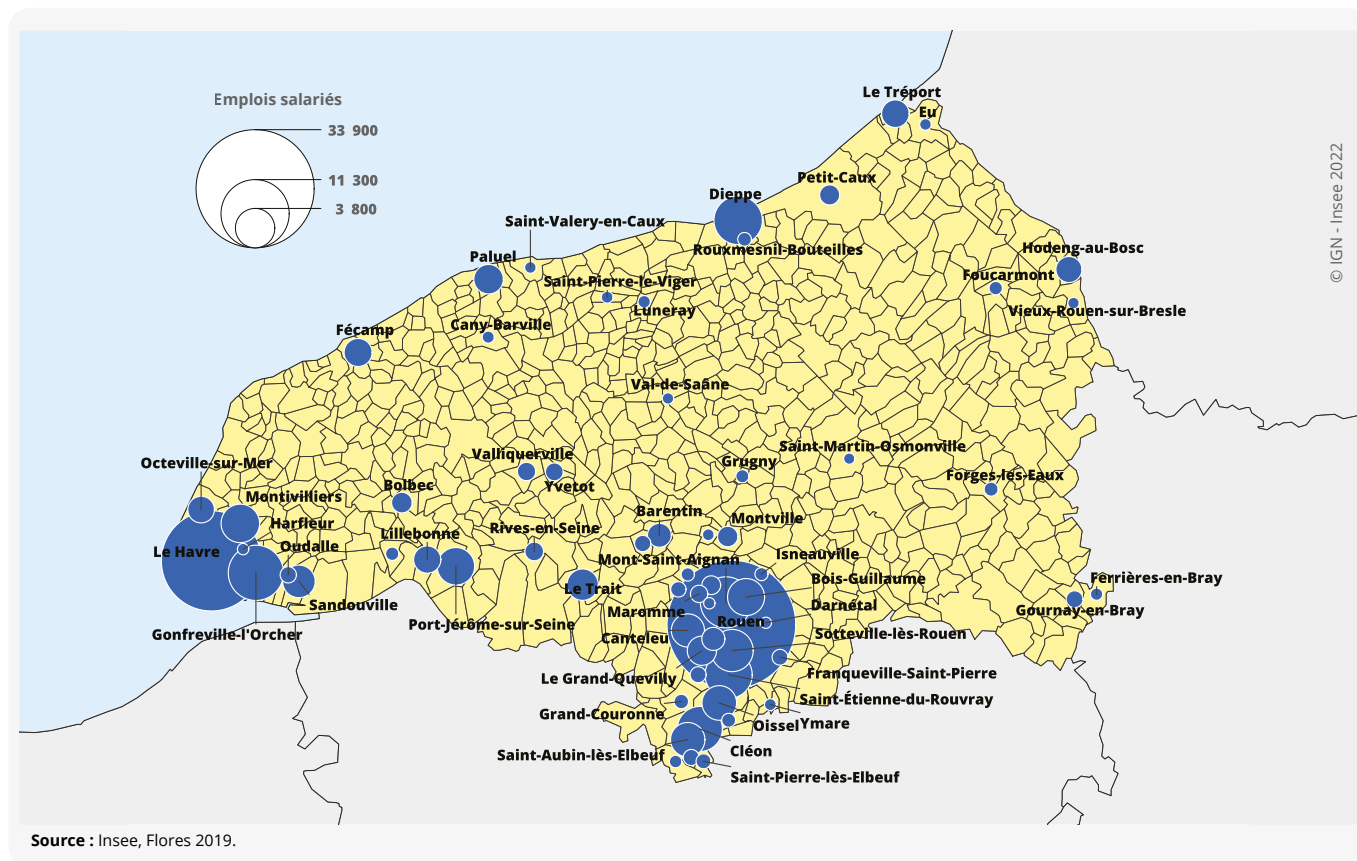
Au 4<sup>e</sup> trimestre 2021, 472 740 salariés sont employés en Seine-Maritime hors agriculture. L'emploi y a progressé en un an, à un rythme comparable au niveau régional (+ 2,1 % contre + 2,2 % en Normandie). La croissance du secteur tertiaire marchand (+ 3,7 %) est portée par chacune de ses composantes (hors services immobiliers, stables), notamment par le rebond de l'hébergement-restauration (+ 17,6 %) suite à la levée des restrictions sanitaires. Le recours à l'intérim est également en nette reprise (+ 11,2 %). Le secteur industriel perd des emplois (- 1,1 %), et décroche de 4,1 % par rapport à son niveau d'avant-crise. Le nombre de salariés en activité partielle était de 31 500 en décembre 2020 (après avoir atteint 144 000 en avril 2020), un niveau fortement réduit à la sortie du 3<sup>e</sup> confinement avec près de 7 300 personnes en juin 2021, puis près de 2 300 en décembre 2021. Dans le secteur de la construction, et à rebours de la dynamique régionale (+ 15 %), le

nombre de logements autorisés s'est contracté de 8 % par rapport à 2020. Le nombre de logements mis en chantier s'est également réduit de 8 %. Dans les deux cas, ce recul efface le rebond de 2020. Avec près de 14 200 créations d'entreprises en 2021 (+ 15 % par rapport à 2020), le département crée plus de deux fois plus d'entreprises qu'en 2015. Le succès des créations de micro-entreprises (+ 14 %) mais aussi le fort rebond des créations de sociétés (+ 27 %) après plusieurs années de stabilité expliquent cette croissance. Les créations d'entreprises dans les secteurs des services, dédiés aux particuliers comme aux entreprises, ainsi que dans l'industrie ont bondi de près de 20 %. Les défaillances d'entreprises reculent à nouveau (- 27 %) et sont à un niveau qui n'a jamais été aussi bas depuis 1990, avec environ 350 dépôts de bilan en 2021. Fortement affecté par les restrictions de déplacement, le nombre de nuitées

hôtelières s'établit à 1,5 million sur la période de mai à décembre 2021, soit un recul de 17 % par rapport à 2019. En 2021, la clientèle non résidente a été moins présente dans le département : 15 % des nuitées contre 21 % en 2019. Dans les campings, le nombre de nuitées de mai à septembre 2021 (530 000) est en retrait de 11 % par rapport à la même période de 2019. Le taux de chômage en Seine-Maritime recule de 0,8 point en un an et s'élève à 8,0 % au 4<sup>e</sup> trimestre 2021 (contre 7,0 % en Normandie). C'est le taux de chômage départemental le plus élevé de la région, à son plus bas niveau toutefois depuis 2008. Les zones d'emploi des deux principaux pôles urbains du département sont les plus touchées par le chômage : 7,9 % dans la zone d'emploi de Rouen et 9,2 % dans celle du Havre.

**Auteur :**  
Flavien Alleaume (Insee)

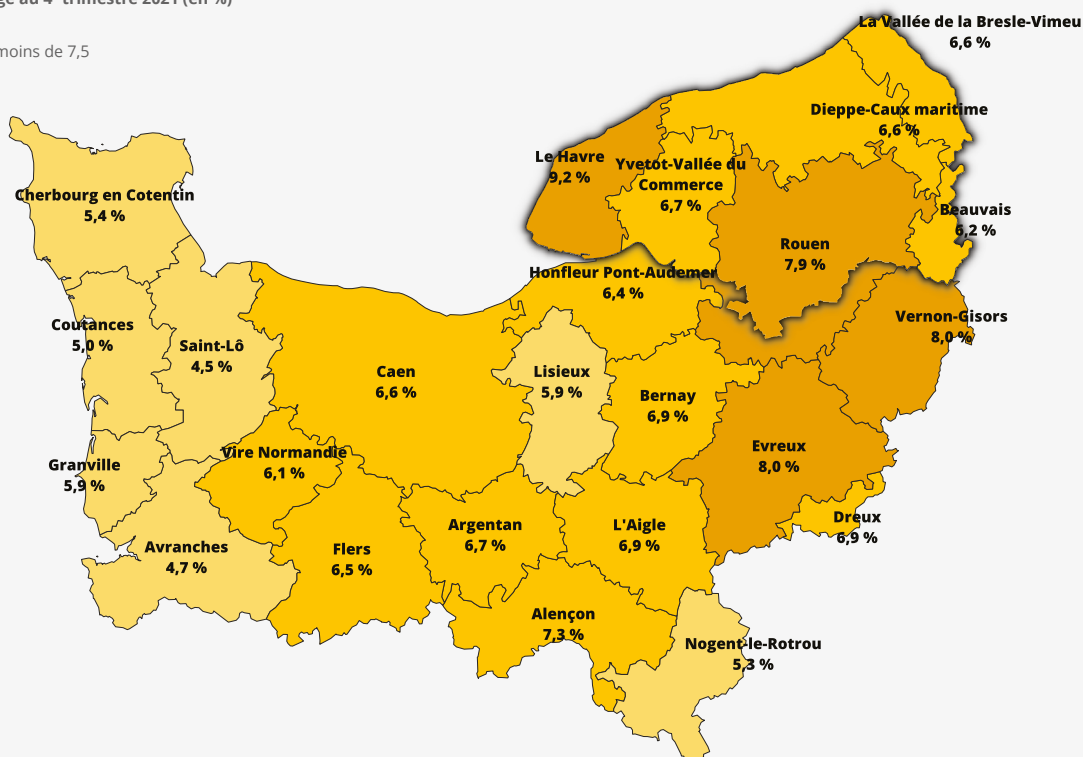
## ► 1. Localisation de l'emploi des établissements marchands et non marchands de plus de 250 salariés au 31 décembre 2019



## ► 2. Taux de chômage par zone d'emploi au 4<sup>e</sup> trimestre 2021

Taux de chômage au 4<sup>e</sup> trimestre 2021 (en %)

- 7,5 ou plus
- Entre 6,0 et moins de 7,5
- Moins de 6,0



© IGN - Insee 2022

**Note :** données corrigées des variations saisonnières.  
**Source :** Insee, Taux de chômage localisés.

## ► 3. Évolution annuelle de l'emploi salarié dans les secteurs non agricoles

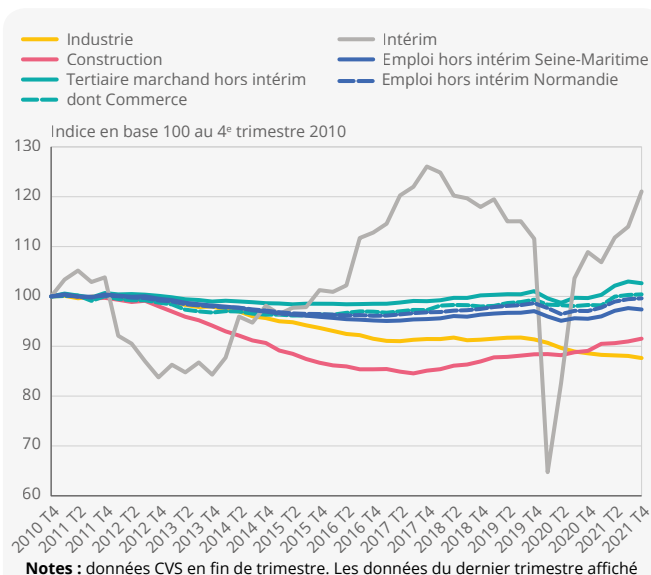
	Niveau au 4 <sup>e</sup> trimestre 2021	Évolution 2020/2021	Évolution 2019/2021	Évolution 2020/2021 Normandie
<b>Industrie</b>	<b>71 249</b>	<b>- 1,1</b>	<b>- 4,1</b>	<b>0,3</b>
IAA	10 550	5,2	2,2	4,1
Cokéfaction et industries extractives	12 586	- 1,1	- 2,2	0,3
Biens d'équipement	6 102	- 3,1	- 6,7	0,0
Matériels de transport	9 245	- 5,8	- 9,8	- 2,1
Autres produits industriels	32 766	- 1,2	- 4,5	- 0,4
<b>Construction</b>	<b>31 034</b>	<b>2,8</b>	<b>3,6</b>	<b>2,5</b>
<b>Tertiaire marchand</b>	<b>212 127</b>	<b>3,7</b>	<b>2,1</b>	<b>4,1</b>
Commerce	54 270	2,2	1,1	2,9
Transport	37 442	1,0	3,1	0,3
Hébergement et restauration	15 926	17,6	5,8	15,7
Information et communication	5 188	1,3	- 5,7	2,7
Services financiers	14 089	1,6	- 1,5	1,0
Services immobiliers	4 504	0,0	0,0	- 1,8
Services aux entreprises	41 882	1,6	3,1	2,7
Services aux ménages	20 359	4,0	- 1,4	5,1
Intérim	18 468	11,2	8,5	8,9
<b>Tertiaire non marchand</b>	<b>158 331</b>	<b>1,5</b>	<b>2,4</b>	<b>0,8</b>
<b>TOTAL</b>	<b>472 741</b>	<b>2,1</b>	<b>1,4</b>	<b>2,2</b>

**Unités :** nombre et %.

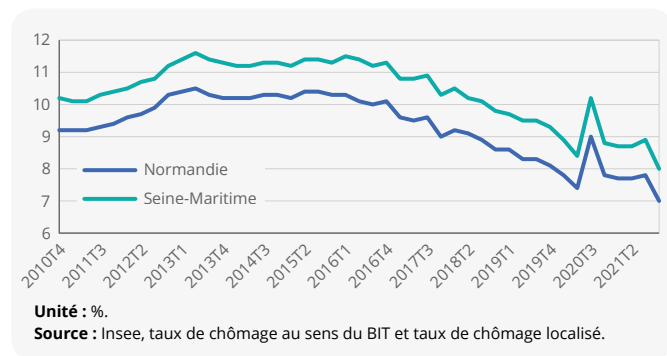
**Champ :** Emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture.

**Source :** Insee, Estimations d'emploi (données provisoires au 31/12/2021, CVS).

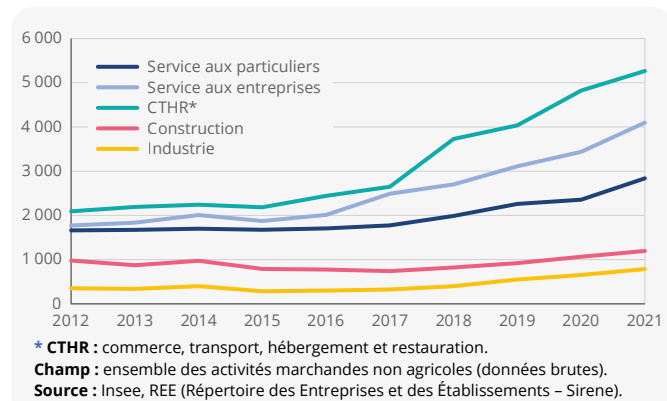
## ► 4. Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands non agricoles



## ► 5. Évolution trimestrielle du taux de chômage



## ► 7. Créations d'entreprises par secteur



## ► 9. L'hôtellerie de tourisme en 2021

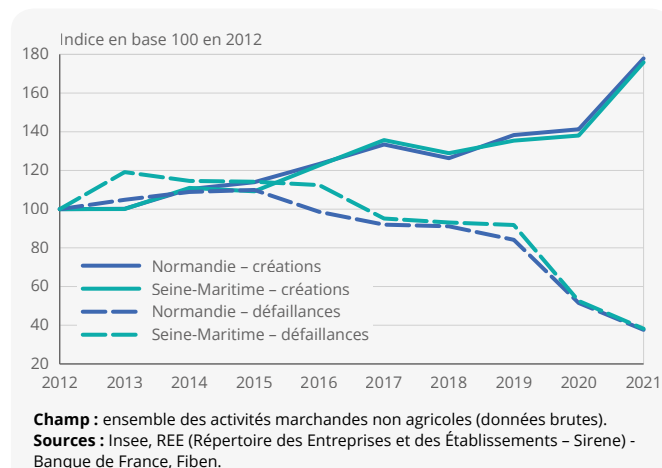
	Nombre de nuitées dans les hôtels (en milliers)		Part de nuitées effectuées par une clientèle non résidente (en %)	
	2021	2019	2021	2019
Seine-Maritime	1 503	1 400	14,8	21,3
Normandie	4 967	4 100	14,0	24,0

**Note :** données définitives.

**Avertissement :** dans ce tableau, la saison touristique 2021 couvre les mois de mai à décembre.

**Source :** Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

## ► 6. Créations et défaillances d'entreprises



## ► 8. Évolution du nombre de logements autorisés et commencés

	2019	2020	2021	Évolution Seine-Maritime (en %) 2021/2020	Évolution en Normandie (en %) 2021/2020
Logements autorisés à la construction	6 600	7 000	6 500	- 7,6	15,0
Logements commencés	5 600	6 300	5 800	- 7,8	5,7

**Note :** données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.

**Source :** SDeS, Sit@del2 (données provisoires).

## ► 10. L'hôtellerie de plein air durant la saison 2021

	Nombre de nuitées dans les campings		Part de nuitées effectuées en 2021 (en %)	
	2021 (milliers)	Évolution 2021/2019 (en %)	Par une clientèle non résidente	Sur emplacements équipés
Seine-Maritime	534	- 17,8	28,8	40,8
Normandie	3 693	- 16,6	20,8	54,2

**Note :** données définitives.

**Avertissement :** pour le camping, la saison touristique 2021 couvre les mois de mai à septembre et celle 2019 couvre les mois d'avril à septembre.

**Source :** Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).



# Définitions

## Activité partielle - Demande d'indemnisation pour activité partielle

Le dispositif de l'activité partielle (ou chômage partiel) permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou suspendre leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation pour compenser leur perte de salaire. L'activité partielle fait l'objet de demandes d'autorisation préalables (DAP) déposées par les établissements souhaitant recourir à l'activité partielle en raison de la crise sanitaire, ainsi que les demandes d'indemnisations (DI). Lors de la phase d'indemnisation, il est possible que le nombre d'heures effectivement consommé soit inférieur à celui qui avait été demandé. En complément des données administratives (DAP et DI), les réponses des entreprises à l'enquête mensuelle Acemo-Covid-19 sont mobilisées. Elles permettent d'estimer le nombre de salariés qui ont été effectivement placés en activité partielle chaque mois, et d'anticiper ainsi les demandes d'indemnisations qui vont arriver, les entreprises disposant, pour un mois donné, d'un délai d'un an pour faire leur demande. L'ensemble des données présentées sur l'activité partielle sont susceptibles d'être révisées.

## Arrivées

Les arrivées sont le nombre total de personnes arrivées dans un établissement durant la période considérée. Elles ne sont comptées qu'une fois, au 1<sup>er</sup> jour de leur séjour, quelle que soit la durée du séjour.

## Cartes bancaires - transactions par carte bancaire

Les montants des transactions par carte bancaire en face-à-face proviennent de Cartes Bancaires CB. Elles sont anonymisées et agrégées à l'échelle départementale. Elles concernent tout détenteur de carte bancaire CB sur le territoire français, ce qui, outre les ménages, peut couvrir aussi des entreprises. Elles couvrent l'essentiel des transactions bancaires, avec et sans contact, à l'exception des transactions en vente à distance (internet). Elles permettent de suivre une partie de la consommation des ménages. Les transactions réalisées par d'autres moyens de paiement (espèces, chèque, ticket restaurant, etc.) ne sont pas suivies.

## Catégories de demandes d'emploi établies par arrêté

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie, etc.), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi et en contrat de sécurisation professionnelle ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Jusqu'en 1995, il existait cinq catégories de demandes ou de demandeurs d'emploi. Les demandeurs d'emploi étaient regroupés en fonction du type d'emploi recherché et non pas en fonction du type d'emploi occupé.

La catégorie 1 enregistrait les personnes immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi sous contrat à durée indéterminée (CDI), à temps plein.

La catégorie 2 enregistrait les personnes immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi sous contrat à durée indéterminée (CDI), à temps partiel.

La catégorie 3 enregistrait les personnes immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée limitée (CDD, mission d'intérim, vacation).

La catégorie 4 enregistrait les personnes sans emploi et à la recherche d'un emploi mais non immédiatement disponibles (en formation, en arrêt maladie, en congé de maternité).

La catégorie 5 enregistrait les personnes pourvues d'un emploi mais à la recherche d'un autre emploi, donc non immédiatement disponibles.

De 1995 à fin 2008, les personnes ayant exercé une activité réduite ou

occasionnelle de 78 heures ou plus dans le mois précédent étaient exclues des catégories 1, 2 et 3 pour former les catégories 6, 7 et 8. Il existait alors huit catégories.

## Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise. Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

## Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel.

## Chômeur (au sens du Bureau International du Travail (BIT)) / Chômeur (au sens du BIT), personne au chômage (au sens du BIT)

Un chômeur au sens du Bureau International du Travail (BIT) est une personne âgée de 15 ans ou plus :

- sans emploi durant une semaine donnée ;
- disponible pour travailler dans les deux semaines ;
- qui a effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

## Coil à chaud

Bobine de tôle issue du laminage à chaud. Il s'agit d'un produit semi-fini pour la sidérurgie.

## Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail conclu entre un employeur et un jeune de 16 à 25 ans ayant satisfait à l'obligation scolaire, des dérogations étant possibles.

## Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail destiné à permettre aux jeunes de 16 à 25 ans, aux demandeurs d'emploi et aux bénéficiaires de certaines allocations ou contrats, d'acquérir une qualification professionnelle ou de compléter leur formation initiale au moyen d'une formation en alternance.

## Contrat unique d'insertion / CUI

Le contrat unique d'insertion a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi.

## Correction des variations saisonnières / CVS / Désaisonnalisation

La correction des variations saisonnières permet d'éliminer l'effet de fluctuations périodiques infra-annuelles dues au calendrier et aux saisons, de manière à faire ressortir les évolutions les plus significatives de la série. Celles-ci sont contenues dans la tendance et la composante irrégulière.

## Création d'entreprise

Une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre d'une nouvelle combinaison de facteurs de production avec pour restriction qu'aucune autre entreprise ne soit impliquée dans cet événement. Avertissement sur les créations d'entreprises : les créations d'entreprises sont calculées selon un dispositif rénové depuis la publication portant sur janvier 2022. Il en résulte un relèvement, en niveau, de l'historique des créations d'entreprises.

## Défaillance d'entreprise

Une unité légale est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre.

## Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

## Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits en catégories A, B, C, depuis un an ou plus.

## Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées de clients hébergés.

## Effort (ou taux) d'investissement

Part du montant des investissements de l'entreprise, appelée formation brute de capital fixe (FBCF), dans la valeur ajoutée de l'entreprise.

## Emplois francs

Expérimenté à partir du 1<sup>er</sup> avril 2018 puis généralisé à la France entière au 1<sup>er</sup> janvier 2020, le dispositif d'emploi franc est un dispositif qui permet à un employeur de bénéficier d'un aide lorsqu'il embauche un habitant résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV). Le dispositif est valable jusqu'au 31 décembre 2021. Le montant de l'aide est de 5 000 € par an pour un CDI et de 2 500 € par an pour un CDD d'au moins 6 mois, proratisé au temps de travail effectué. Dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution » le dispositif est renforcé temporairement pour les jeunes de moins de 26 ans à partir du 15 octobre 2020. L'aide passe ainsi à 7 000 € la première année, puis 5 000 € les années suivantes, dans la limite de trois ans, pour un recrutement en CDI ; 5 500 € la première année, puis 2 500 € l'année suivante, dans la limite de deux ans, pour un recrutement en CDD d'au moins six mois.

## Emploi salarié / Emploi non salarié

Les personnes salariées travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre entité en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente, avec un lien de subordination. Les non-salariés travaillent mais sont rémunérés sous une autre forme qu'un salaire.

## Entreprise

L'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de

décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

## Estimations d'emploi localisées / Estel

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

## Établissement

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'unité légale. Il produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique.

## FOB

« Free on board » littéralement « sans frais à bord ». Il s'agit d'un incoterm (« International Commercial TERMS » ou « termes du commerce international » : ensemble de codifications élaborées par la Chambre de Commerce Internationale (CCI) ayant pour but d'uniformiser les termes commerciaux les plus utilisés dans le commerce international) applicable au transport maritime désignant l'achat ou la vente d'une marchandise sans les frais de transports et autres taxes et frais d'assurance.

## Heures rémunérées

Le volume d'heures rémunérées correspond à la durée pour laquelle le salarié est rémunéré sur une période. Cela inclut notamment les heures supplémentaires mais aussi les absences pour lesquelles le salarié perçoit une rémunération, comme les congés payés, les jours fériés ou les jours attribués au titre de la réduction du temps de travail. Ce volume d'heures rémunérées est une composante importante de l'activité économique, même s'il ne la mesure pas directement : d'une part, certaines absences sont considérées comme du travail rémunéré et d'autre part, la rémunération des salariés ne reflète pas toujours les fluctuations de leur productivité.

## Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings sont destinés à l'accueil de tentes, de caravanes, de résidences mobiles de loisirs et d'habitations

légères de loisirs. Ils sont constitués d'emplacements nus ou équipés de l'une de ces installations, ainsi que d'équipements communs.

## Immatriculations de véhicules neufs

Les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris). Les immatriculations provisoires de véhicules neufs (plaques commençant par WW) ne sont pas comptabilisées.

## Intérim / Travail intérimaire / Travail temporaire

L'intérim (ou travail intérimaire ou travail temporaire) consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail temporaire.

## Landbridge

Le Landbridge correspond au transit routier entre l'Irlande et l'Union européenne continentale via la Grande-Bretagne.

## Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, dont la construction a été autorisée par un permis de construire ou une non-opposition à une déclaration préalable.

## Logement collectif

Un logement collectif (appartement) fait partie d'un bâtiment dans lequel sont superposés plus de deux logements distincts et dont certains ne disposent pas d'un accès privatif.

## Logement commencé

Un logement est considéré comme commencé (ou mis en chantier) après réception de la déclaration d'ouverture de chantier (DOC) envoyée par le pétitionnaire (ou maître d'ouvrage).

## Logement individuel

Un logement individuel est un logement dans une maison individuelle. Une maison individuelle peut comporter deux logements individuels s'ils ont été

construits par le même maître d'ouvrage d'après le code de la construction et de l'habitation.

## Micro-entrepreneur

Un micro-entrepreneur bénéficie du régime de même nom (appelé auto-entrepreneur jusqu'en 2014), qui offre des formalités de création d'entreprise allégées et un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Il s'applique aux entrepreneurs individuels qui en font la demande, sous certaines conditions.

## Nomenclature agrégée 2008 / NA 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1<sup>er</sup> janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2. Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

## Nomenclature d'activités française / NAF

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes. La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes. La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes. La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1993.

## Non-résident (au sens du tourisme)

Personne résidant à l'étranger et réalisant un séjour touristique en France.

## Nuitée

Le nombre de nuitées correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

## Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)

Mis en place à partir de 2017, le PACEA est le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Il concerne tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus. Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs. En fonction de la situation et des besoins de l'intéressé, le bénéfice d'une allocation peut être accordé à un jeune intégrant un PACEA. Elle est destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers et dans l'emploi et l'autonomie. Le montant mensuel de l'allocation ne peut pas excéder le montant mensuel du revenu de solidarité active (RSA) hors forfait logement. Au 1<sup>er</sup> avril 2021, cela correspond à un montant de 497,50 €.

## Parcours emploi compétences (PEC)

Depuis janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en parcours emploi



compétences. Ceux-ci sont destinés aux publics les plus éloignés du marché du travail. La mise en œuvre des parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des bénéficiaires. L'objectif de durée d'un parcours est de 11 mois et les conventions initiales ne peuvent être inférieures à 9 mois. Dans le cadre du parcours emploi compétences, le montant de l'aide accordée aux employeurs, exprimé en pourcentage du Smic brut, est modulé selon le type de public (PEC « tout public », PEC QPV-ZRR, PEC Jeunes).

## Pôle emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations. L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

## Population active (au sens du Bureau International du Travail (BIT)) / Actifs (au sens du BIT), personnes actives (au sens du BIT)

La population active au sens du Bureau International du Travail (BIT) comprend les personnes en emploi au sens du BIT et les chômeurs au sens du BIT.

## Population active occupée (BIT)

Une personne en emploi au sens du Bureau International du Travail (BIT) est une personne de 15 ans ou plus ayant effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours d'une semaine donnée ou absente de son emploi sous certaines conditions de motif (congés annuels, maladie, maternité, etc.) et de durée.

## Résident (au sens du tourisme)

Personne résidant en France et réalisant un séjour touristique en France.

## Séjour

Les voyages se décomposent en « séjours » définis par le fait d'avoir passé au moins une nuit en lieu fixe. La durée des séjours est comptabilisée en nuitées.

## Services rendus aux entreprises

Les services rendus aux entreprises regroupent globalement les activités scientifiques et techniques, et les services administratifs et de soutien.

## Services rendus aux particuliers

Les services aux particuliers se caractérisent par la mise à disposition d'une prestation technique ou intellectuelle principalement à destination des particuliers (ou ménages), même si certains d'entre eux concernent également les entreprises.

## Sit@del2

La base de données Sit@del2 rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales) au service statistique du Ministère de la Transition écologique (MTE). Les mouvements relatifs à la vie du permis (autorisations, annulations, modificatifs, déclarations d'ouverture de chantier) sont exploités à des fins statistiques.

## Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière se calculent des taux de chômage par sexe, par PCS, par région, par nationalité, par niveau de diplôme, etc.

Remarque : le taux de chômage diffère de la part du chômage qui, elle, mesure la proportion de chômeurs dans l'ensemble de la population.

## Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) est la

proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

## Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Le taux d'occupation est le rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts.

## Taux d'ouverture

Rapport entre le nombre d'hôtels ouverts au moins un jour le mois de l'enquête et le nombre d'hôtels du parc.

## Tourisme

Le tourisme comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année.

## Tonne-kilomètre

Unité de mesure correspondant au transport d'une tonne sur une distance d'un kilomètre.

Remarque : ce terme est défini par analogie avec la notion de « travail » en physique. Par rapport aux tonnes, les tonnes-kilomètres ont l'avantage d'être « additives » : un déplacement de 10 tonnes sur 100 kilomètres suivi d'un déplacement de 10 tonnes sur 50 kilomètres donnent au total 1500 tonnes-kilomètres, alors que l'addition des poids transportés n'a pas de sens.

## Transport de marchandises

Le transport de marchandises comprend tout mouvement de marchandises à bord d'un mode de transport quel qu'il soit : ferroviaire, routier, fluvial, maritime, aérien, etc. Il se mesure en tonnes-kilomètres ou, sur un trajet donné en tonnes.

## Transport de voyageurs

Le transport de voyageurs comprend tout mouvement de voyageurs à bord d'un mode de transport quel qu'il soit : ferroviaire, routier, maritime, aérien, etc. Il se mesure en voyageurs-kilomètres ou, sur un trajet donné en nombre de voyageurs.



### **Directeur de la publication**

Philippe Scherrer

### **Rédacteur en chef**

Pascal Julien

### **Secrétariat de rédaction**

Tania Bchini-Valle

Claire Godin

### **Auteurs**

#### **Insee :**

Flavien Alleaume (Insee Normandie)

Christian Comesella (Insee Normandie)

Guillaume Chantre (Insee Normandie)

Aliette Cheptitski (Insee Dep. Conjoncture)

Diane Delver-Custos (Insee Normandie)

Khalid Jerrari (Insee Normandie)

Thibaut Louza (Insee Normandie)

Bruno Mura (Insee Normandie)

#### **SSM :**

Damien Barthélémy (Dreets Normandie)

Mouloud Bessa (Dreets Normandie)

Élisabeth Borgne (Draaf Normandie)

#### **Avec l'appui technique de :**

Flavien Alleaume (Insee Normandie)

Bruno Mura (Insee Normandie)

Étienne Silvestre (Insee Normandie)

### **Contact Presse**

Jérémy Simon

Tél : 02 35 52 49 17

Courriel : jeremy.simon@insee.fr

### **Maquette**

Luminess SAS

ISSN 2493-7495 (en ligne)

ISSN 2496-5227 (imprimé)

© Insee 2022

# Bilan économique 2021

## Le taux de chômage atteint fin 2021 son plus bas niveau depuis plus de 40 ans

Insee Conjoncture Normandie

n° 32

Juin 2022

### L'économie normande redémarre en 2021 dans quasiment tous les secteurs d'activités à l'exception du tourisme

À la suite du fort ralentissement de l'économie en 2020 lié à la pandémie de Covid-19, l'activité rebondit en 2021 dans la plupart des secteurs.

L'emploi salarié repart à la hausse en 2021 en Normandie (+ 2,2 % par rapport à 2020). Tous les secteurs d'activités ont créé des emplois dans la région (en particulier le tertiaire marchand et la construction) et dans tous les départements normands. En fin d'année 2021, le taux de chômage régional est de 7,0 %, inférieur de 0,4 point au taux national. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi de moins de 25 ans est à son plus bas niveau depuis 1982. Très sollicitée au premier semestre 2021, l'activité partielle a ensuite nettement reflué suite à la levée des restrictions sanitaires.

Les exportations de la région ont atteint 38 milliards d'euros en 2021 (+ 20 % sur un an), un niveau record pour ces dix dernières années. Les importations ont connu une croissance nettement supérieure à celle des exportations, notamment due à la forte progression des hydrocarbures, s'établissant à 44 milliards d'euros en 2021 (+ 35 %). Le déficit commercial régional s'est fortement creusé sous cet effet.

En 2021, 36 500 entreprises ont été créées en Normandie, 5 000 de plus qu'en 2020. La vigueur des créations d'entreprises est particulièrement marquée dans l'Orne et le Calvados ainsi que dans les secteurs des services aux particuliers et de l'industrie. À la suite notamment du maintien des mesures de soutien aux entreprises au premier semestre, le nombre d'entreprises qui ont cessé leur activité décroît et se situe à un niveau historiquement bas. Les récoltes des principales cultures normandes sont correctes et plus abondantes qu'en 2020. La production laitière croît légèrement, tirée par les éleveurs de la Manche. Les prix des produits agricoles sont à la hausse et compensent des volumes de production parfois modestes et la hausse des charges. Le résultat (estimation) de la branche agricole normande devrait progresser en 2021.

Dans l'immobilier, les mises en chantier et les autorisations de construire des logements progressent en 2021, mais moins fortement qu'au niveau national.

Le trafic de marchandises par voies fluviales (bassin de la Seine) et maritimes (principaux ports normands) repart à la hausse sur un an. Le transport aérien de passagers des aéroports de Normandie rebondit en 2021 (+ 51 % par rapport à 2020), mais reste nettement inférieur à son niveau de 2019. Les immatriculations de véhicules reprennent faiblement, suite à une baisse d'un tiers entre 2019 et 2020.

Le tourisme a de nouveau été marqué par la crise sanitaire en 2021. La fréquentation touristique chute fortement, notamment au premier semestre. Si la levée des restrictions sanitaires a permis un retour des touristes à partir du mois de juillet 2021, la fréquentation dans les hôtels et les campings ne retrouve pas son niveau d'avant-crise.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur  
[insee.fr](https://www.insee.fr)



ISSN 2493-7495 (en ligne)  
ISSN 2496-5227 (imprimé)  
REF. Insee Conjoncture  
Normandie n° 32  
Juin 2022